



# La maison Sinnari



# **La maison Sinnari**



# La maison Sinnari

Dr Ahmed Amin



2014

### **Bibliotheca Alexandrina Cataloging-in-Publication Data**

Amin, Ahmed Mahmoud.

La maison Sinnari / Ahmed Mahmoud Amin – Alexandria, Egypt : Bibliotheca Alexandrina, 2014.

p. cm.

ISBN 978-977-452-268-4

1. Architecture islamique -- Égypte -- Le Caire (Égypte) 2. Le Caire (Égypte ) -- Monuments historiques -- Histoire. 3. Habitations -- Égypte -- Le Caire (Égypte) I. Title.

720.962 --dc22

2013702839

ISBN : 978-977-452-268-4

Numéro de dépôt : 23723/2013

© 2014 Bibliotheca Alexandrina. Tous droits réservés.

#### **REPRODUCTION NON COMMERCIALE**

L'information contenue dans ce livre a été produite dans l'intention de la rendre aisément disponible pour une utilisation personnelle et publique non commerciale. Elle peut être reproduite, partiellement ou entièrement, par tout procédé, gratuitement et sans autre autorisation de la Bibliotheca Alexandrina. Il est toutefois demandé :

- que les utilisateurs fassent preuve de diligence raisonnable en s'assurant de l'exactitude des documents reproduits ;
- que la Bibliotheca Alexandrina soit citée comme source de l'information ;
- que la copie ne soit pas présentée comme une version officielle des documents reproduits, ni comme une copie faite en collaboration ou avec l'approbation de la Bibliotheca Alexandrina.

#### **REPRODUCTION COMMERCIALE**

La reproduction d'exemplaires du contenu de ce livre, entièrement ou partiellement, pour une redistribution commerciale est interdite sans l'autorisation écrite de la Bibliotheca Alexandrina.

Pour obtenir l'autorisation de reproduction du contenu de ce livre à des fins commerciales, veuillez prendre contact avec la Bibliotheca Alexandrina.

BP 138, Chatby 21526, Alexandrie, Egypte.

Mél : [secretariat@bibalex.org](mailto:secretariat@bibalex.org)

**Imprimé en Egypte**

500 exemplaires

**Ce livre est publié grâce à la subvention octroyée par la Corporation Carnegie de New York à la Bibliotheca Alexandrina.**

## Sommaire

Préface	7
Le constituant du waqf et le titre de propriété, le <i>Document</i> , relatif à la « hogga » –	9
La biographie d’Ibrahim Katkhoda El-Sinnari	
La « hogga » du waqf	10
L’entité bénéficiaire du waqf et les engagements de dépenses	12
L’historique de la maison	13
Le Comité de conservation des monuments de l’art arabe et la préservation de la maison	17
Le site de la maison et la trame urbaine environnante	20
L’architecture de la maison et la communication entre ses diverses unités	24
La relation de la maison avec l’extérieur	26
L’entrée principale	29
L’intérieur de la maison	33
La cour d’honneur	38
Les façades de la cour	41
L’équilibre thermique, la ventilation, l’éclairage et le circuit de l’eau	90
La visualisation du mode de vie à l’intérieur de la maison	93
Notes de l’auteur	99

**Supervision générale**

Ismail Serageldin

**Rédacteur en chef**

Khaled Azab

**Directeur de rédaction**

Ayman Mansour

**Secrétariat d'édition**

Mahmoud Ezzat

Mohamed Hamdy

**Traduction**

Nadia El-Wakil

**Révision bibliographique**

Névine Nour Eldine

Rania Hosny

**Directrice du Département de Publication**

Noha Omar

**Révision linguistique et correction d'épreuves**

Marwa Adel

**Saisie de corrections**

Racha Yassin

**Mise en page et conception graphique**

Gihan Aboelnaga

Mary Youssef

Safaa Eldeeb

**SP**ecial  
rojects  
إدارة المشروعات الخاصة



## Préface

L’Egypte possède un patrimoine splendide, unique, riche et diversifié qui reflète sa civilisation et son histoire à travers des milliers d’années. Ce patrimoine humain est ce que nous ont légué de mieux nos ancêtres tout au long des âges. Celui qui visite les sites de l’Egypte quelle qu’en soit l’époque, l’architecture ou la décoration ne peut que s’écrier : « Loué soit Dieu ! Loué soit Dieu l’unique l’éternel ! Loué soit Dieu qui a enseigné à l’homme ce qu’il ignorait ! Combien de personnes avant nous ces sites ont-ils vu passées ! Par qui ont-ils été habités ! Comment ? Pourquoi ? ». Plusieurs questions qui mènent toutes à une seule exclamation : « Loué soit Dieu ! ».

Ce patrimoine architectural et artistique constitue l’histoire visible de la civilisation de l’Egypte tout au long des âges avec tour à tour ses périodes de puissance et de prospérité, celles de régression et de faiblesse, et ses conditions entre celles-ci et celles-là. Néanmoins, voir de ses propres yeux ce patrimoine matériel produit plus d’effet que de lire les livres des historiens ou de regarder les illustrations des manuscrits.

Ce livre présente un exemple du patrimoine architectural humain : la maison du Prince Ibrahim Katkhoda El-Sinnari située à quelques pas de la mosquée d’El-Sayeda Zeïnab. Outre la valeur patrimoniale, architecturale et artistique que possède la maison, elle concrétise l’histoire du Caire à une époque de transformation cruciale de l’histoire de notre Egypte bien aimée, celle de la fin de l’époque ottomane et l’arrivée de l’Expédition militaire française. La biographie du propriétaire de la maison décrit le régime de gouvernance à cette époque historique, dont il a été lui-même un des outils.

La maison Sinnari constitue l’un des exemples de bâtiments résidentiels les plus beaux parmi les maisons et les palais appartenant aux princes et aux grands hommes d’Etat durant l’époque ottomane. Son propriétaire et constructeur en a fait un waqf en vertu d’une « hogga » transcrite au tribunal et conservée jusqu’à ce jour dans



les archives du Ministère égyptien des Waqfs (Awqaf). Ce *Document* constitue un trésor de données d'une très grande utilité pour de nombreuses sciences telles que l'histoire, l'archéologie, la documentation, la langue, la jurisprudence musulmane, la jurisprudence du bâtiment, le droit musulman (la charia) et le waqf. Mais ce qui est surtout fantastique, c'est cette description architecturale minutieuse de la maison figurant dans le *Document* quasi identique à l'état actuel des lieux.

La maison revêt – outre sa grande valeur architecturale et artistique – une importance historique particulière, vu que son histoire est liée à la campagne d'Égypte (1797-1801), lors de laquelle y ont séjourné des membres de la Commission des Sciences et des Arts faisant partie de l'Expédition et en grande partie des peintres et des ingénieurs.

L'histoire et l'architecture de la maison Sinnari captivent quiconque s'y intéresse et le portent à vouloir en savoir davantage. Le meilleur moyen de découvrir ce site magnifique est d'en visiter les lieux et de connaître les détails de son histoire et de son architecture. C'est ce que tend de faire ce livre. Je vous invite toutefois à visiter la maison Sinnari – ainsi que les autres sites non moins beaux dont l'Égypte abonde – car voir de ses propres yeux produit inéluctablement un autre effet.

Dr Ahmed Amin

22 chaabane 1433 de l'Hégire/12 juillet 2012

## **Le constituant du waqf et le titre de propriété, le *Document*, relatif à la « hogga » – La biographie d’Ibrahim Katkhoda El-Sinnari**

Ibrahim Katkhoda <sup>(1)</sup> El-Sinnari <sup>(2)</sup> est le propriétaire et le possesseur de la maison, celui qui en a fait un waqf en vertu d’une « hogga » légale transcrite au tribunal et conservée aux archives du Ministère égyptien des Waqfs, datée du 18 ramadan 1209 de l’Hégire/1795. <sup>(3)</sup>

La biographie du propriétaire de la maison, le Prince <sup>(4)</sup> Ibrahim Katkhoda El-Sinnari, illustre le contexte historique de l’Égypte à la fin de l’époque ottomane, juste avant la campagne d’Égypte, et est chargée de beaucoup de détails intéressants. Le *Document* légal cite que le propriétaire de la maison est « le meilleur des grandes personnalités, la perfection des grands vénérables, le notable des notables possédant pouvoir, influence et magnificence, l’honoré et servi, le grandissime Prince Ibrahim Katkhoda, connu par l’honorable nom d’El-Sinnari Katkhoda, le meilleur des princes tout-puissants, le grand des grands majestueux et influents, détenant richesse, puissance, gloire et respect, porteur des titres les plus prestigieux, Emir El-Loua El-Sherif El-Sultani <sup>(5)</sup> commandant de la brigade brandissant la bannière impériale haut flottante de notre Seigneur Mourad Bey Mohamed, <sup>(6)</sup> Emir du hadj, <sup>(7)</sup> que sa force perdure et sa seigneurie s’éternise et qu’il rende plus puissante son excellence le constituant du waqf ci-haut cité, Amen ». <sup>(8)</sup>

Ces nombreux titres pompeux reflètent la période de force et de pouvoir qu’a vécue le Prince Ibrahim Katkhoda El-Sinnari. Quant au début de son apparition en Égypte, elle a eu lieu à Mansourah en tant que portier conformément à la version d’El-Djabarti qui dit : « L’origine d’Ibrahim El-Sinnari <sup>(9)</sup> remonte aux berbères de Dongola au Soudan. Débarquant en Égypte, il s’installe dans la ville de Mansourah et y travaille comme portier. Il apprend à lire et à écrire, étudie l’astrologie et la sorcellerie, se constituant ainsi une renommée comme voyant habile à fabriquer les talismans et les amulettes. L’intelligence et l’esprit avisé dont il fait preuve attirent sur lui l’attention des princes des mamelouks. Il entre ainsi au service de Mustafa Bey El-Kebir et devient en peu de temps l’un de ses collaborateurs les plus proches, gérant ses affaires et rédigeant sa correspondance après avoir étudié la langue turque ».

Il passe du service d’un prince mamelouk à un autre mettant toujours en premier ses propres intérêts jusqu’au jour où il réussit à s’attirer la faveur du Prince Mourad Bey El-Kebir ; ce dernier après avoir ordonné sa mort lui fait grâce et l’introduit dans sa cour où il devient là encore l’un des plus proches collaborateurs et l’accompagne désormais dans tous ses voyages et déplacements. <sup>(10)</sup>

Ibrahim El-Sinnari devient par la suite secrétaire du Prince Mourad Bey El-Kebir, puis son adjoint et fait partie dorénavant des plus grands notables possédant un fermage (iltizam), rentes, mamelouks, concubines, esclaves éthiopiens (habouches) et serviteurs.

Acquérant de plus en plus de puissance, il a désormais son mot à dire dans les questions importantes et les affaires majeures et possède même une suite, un corps de mamelouks, des missionnaires et des subordonnés qui jouent le rôle de médiateurs entre lui et le peuple. <sup>(11)</sup>

A cette période de sa vie, il achète cette maison, objet de ce livre et en fait un waqf – comme il sera mentionné ultérieurement – ainsi que l’indiquent ses grands titres, figurant dans le *Document* le concernant.

A l’instar de la vie de la majorité des princes mamelouks de cette époque, celle d’Ibrahim El-Sinnari connaît une fin tragique. El-Djabarti mentionne qu’il a été convoqué avec un groupe de princes par Hussein Pacha Al-Kobtan et tué avec ceux qui l’ont été par ce dernier le 17 jourmada al-akhira 1216 de l’Hégire/25 octobre 1801. Il est enterré à Alexandrie. <sup>(12)</sup>

En réalité, les détails de ces événements historiques durant cette époque reflètent la corruption <sup>(13)</sup> du régime administratif et les actes de pillage et de vol auxquels étaient exposées les richesses du pays et les ressources du peuple.

## La « hogga » du waqf

Elle constitue le *Document* n° 936 (Planche n° 1), conservé dans les archives du Ministère égyptien des Waqfs, daté du 18 ramadan 1209 de l’Hégire/8 avril 1795. Il est sous forme de codex. L’auteur de l’opération est Ibrahim Katkhoda El-Sinnari. La nature de l’opération est un waqf, concernant une maison et le terrain sur lequel elle est bâtie. Le *Document* compte 49 pages, chacune étant une feuille de papier sur laquelle est écrit en encre de chine noire à l’intérieur d’un cadre en encre de chine rouge constitué de trois lignes adjacentes. Chaque page comporte onze lignes comprenant chacune en moyenne 9 mots, lisibles et clairs (Planche n° 2). A l’extrémité droite de la page, figurent les mots de liaison avec lesquels commence la page suivante. Un tampon rond (Planche n° 1) montrant des mots et des noms écrits sur trois lignes est également présent.





Planche n° 1 : Première page  
du Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)

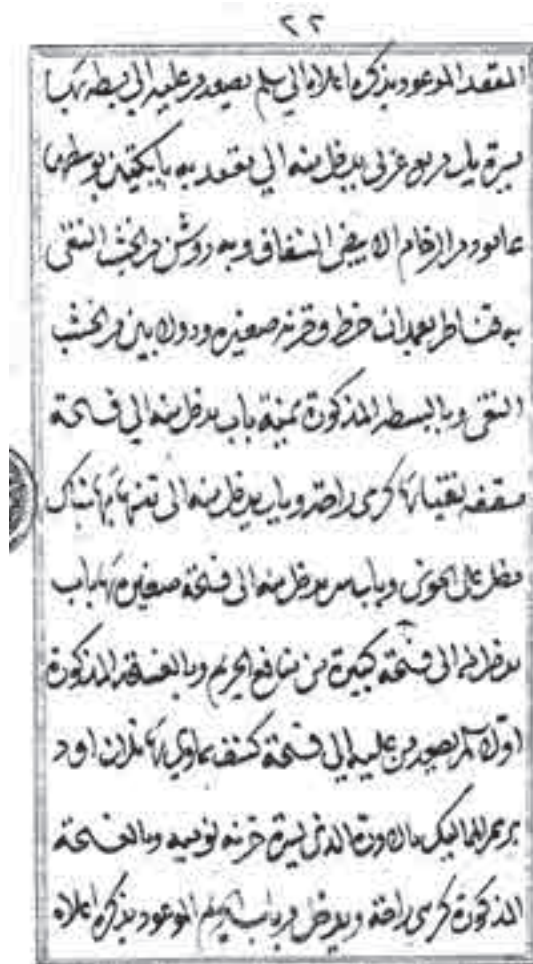


Planche n° 2 : Page n° 22  
du Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)



Planche n° 3 : Dernière page  
du Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)

Le *Document* se termine d'une belle manière artistique à la dernière page par cinq signatures en forme de monogramme (taghrah) <sup>(14)</sup> (Planche n° 3). Sur la couverture, sont écrits ces mots :

**« Il est indiqué dans le registre des incendies face au n° 244 que le waqf mentionné dans ce document est dévolu à la mosquée et au « maqam » (mausolée) de Set Zeinab à partir du mois de ragab 1279 de l'Hégire/décembre 1862 après la mort de l'honorable Zeinab, l'affranchie de l'honorable Zleikha, décédée au mois de ragab 1279 de l'Hégire ».**

Celle-ci est la dernière à avoir eu droit au waqf tel qu'il apparaît et conformément au texte du *Document* qui a constitué en bien de mainmorte la maison aux descendants et aux successeurs de son auteur jusqu'à leur extinction et par la suite aux descendants de ses affranchis, hommes et femmes, blancs et noirs et « habouches » à parts égales, et après eux à leurs enfants respectifs à condition qu'ils soient affranchis les uns des autres conformément à ce que mentionne le *Document*.

## **L'entité bénéficiaire du waqf et les engagements de dépenses**

Le *Document* mentionne qu'en cas de l'extinction de la descendance du constituant du waqf ainsi que de celle des affranchis, de leur descendance et de leur progéniture « s'ils venaient tous à disparaître avec leurs familles de tous les coins de la terre », <sup>(15)</sup> ce waqf serait mis à location et le revenu serait dépensé par ordre prioritaire dans divers secteurs dont la première est : les exigences

requis pour la maintenance de la pratique des rites religieux dans la mosquée El-Sayeda Zeinab située à quelques mètres de la maison ; « les intérêts, les tâches les rites de la mosquée, du mausolée, du sanctuaire et du « maqam » de l'honorable Sayeda Zeinab, fille de notre maître et seigneur l'Imam Ali Ibn Abi Taleb (que Dieu honore son visage) et les bénisse tous deux (Amen), dont le « maqam », le mausolée, le sanctuaire et la mosquée sont situés sur la ligne de « Kanater Al-Sibaa » en Egypte, « la Mahroussa » (la Protégée), le montant de ce loyer sera dépensé pour la pratique de ces rites islamiques ». <sup>(16)</sup> « Au cas où ceci se révélerait impossible à réaliser, le revenu serait dépensé sur les pauvres et les musulmans misérables, les veuves et les délaissés, là où ils seraient et quel que soit l'endroit où ils se trouveraient ; il en serait dans tous les cas ainsi, pour toujours et à jamais jusqu'au jour où Dieu héritera la Terre et ce qu'il y a dessus, Lui, le meilleur des héritiers ». <sup>(17)</sup>

Le constituant du waqf a posé quelques conditions obligatoires relatives aux engagements de dépenses concernant le revenu de la maison en tant que tel, qui sont les suivantes : <sup>(18)</sup>

**« Donner impérativement la priorité de dépense du revenu de la maison aux travaux de construction et de restauration la concernant, ainsi qu'à tout ce qui tendra à préserver la longévité de ses bâtiments et à faire perdurer son utilité, même si la totalité de la somme est consommée à cette fin.**

**Affecter cent « demi » et quatre-vingts « demi argent » <sup>(19)</sup> à dépenser comme suit : 100 « demi » pour cinq liseurs du Coran qui liront quotidiennement cinq parties (vingt pour chacun), et ajouter cinq « demi » au prêcheur et 30 à un liseur qui lira**

**la sourate d' « El-Fath » et 45 « demi » à un liseur qui lira des versets du Coran sur les tombes de l'auteur du waqf et de ses enfants, en plus du prix de roseaux et de basiliques frais et humides qui seront déposés sur les tombes mentionnées les vendredis et les jours de fêtes ».**

## **L'histoire de la maison**

L'histoire de la maison comporte deux phases principales. La première s'étend jusqu'à la date de la rédaction du *Document*, à savoir l'an 1209 de l'Hégire/1795 ; et la seconde représente l'état actuel de la maison y compris les travaux qui y ont eu lieu lors de la campagne d'Égypte ou qui ont été effectués par ceux qui ont habité la maison, ainsi que les travaux du Comité de conservation des monuments de l'art arabe jusqu'à nos jours.

La première phase comprend trois périodes successives représentant en premier lieu l'achat des parcelles de terre constituant la maison, ensuite les travaux de construction et de rénovation de certains bâtiments et finalement la suppression, la rénovation et le fusionnement de certains autres dans la maison jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa forme définitive lors de la rédaction du *Document*.

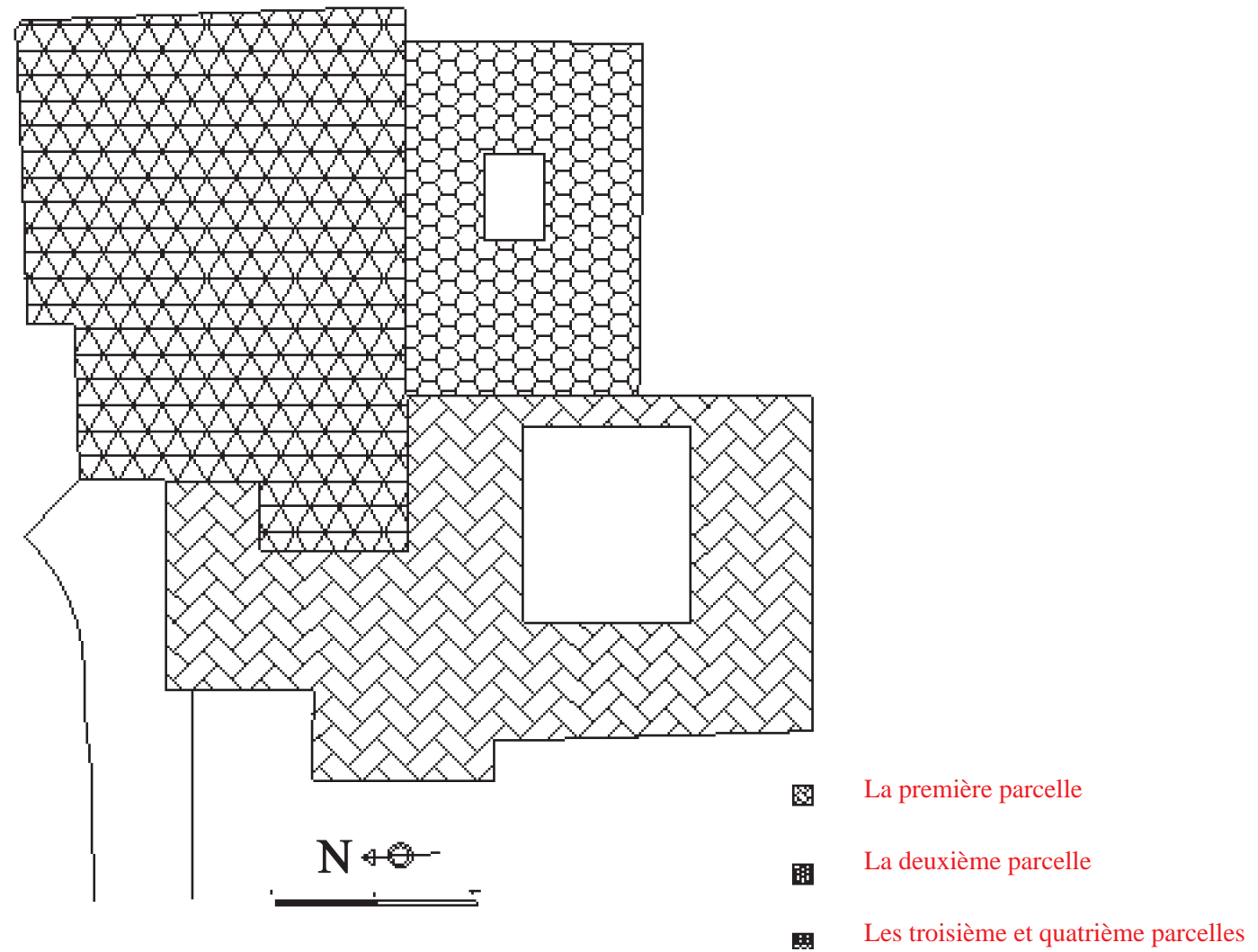
Le *Document* mentionne que la superficie totale de la maison est constituée par 4 parcelles de terre, qui ont été achetées par étapes successives et fusionnées pour la former. Il décrit l'architecture de la maison en démontrant que celle-ci a été construite sur les deux parcelles citées en premier, tandis que les deux dernières sont

demeurées terrain vague à ciel ouvert (le jardin) jouté au côté nord-est de la maison.

**La première parcelle :** C'est le noyau de la maison ; on peut aisément séparer l'architecture de cette partie en tant que maison complète indépendante (Figure n° 1). Le Prince Ibrahim El-Sinnari l'a achetée en vertu d'un titre de propriété légal daté du 22 dhou al-qi'da 1198 de l'Hégire/7 octobre 1784. C'est la plus chère parmi les quatre parcelles constituant la maison, son prix d'achat s'étant élevé à 3 100 rials égyptiens. Pour sa construction et sa mise en état jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa forme actuelle, la somme de 3 688 rials égyptiens a été dépensée, à laquelle s'est ajoutée celle de 1 398 autres pour la compléter et parachever les travaux finaux. Le coût global de cette partie de la maison, y inclus le prix du terrain, aurait donc été de 8 186 rials égyptiens.

**La deuxième parcelle :** Le constituant du waqf l'a achetée en vertu d'un titre de propriété légal daté du premier moharram 1206 de l'Hégire/1791. Elle est perpendiculaire à la première parcelle en son côté nord formant avec elle un L (Figure n° 1). Elle a été achetée à 800 rials égyptiens, prix minime en comparaison avec celui de la première parcelle. Néanmoins, le coût de sa construction en ce qui concerne entre autres les provisions de bouche (vivres), les équipements, les matériaux et les salaires s'est élevé à 6 977 rials égyptiens, dépassant ainsi celui de la construction de la première parcelle. Ceci reviendrait au fait que l'auteur du waqf a démolé les anciens

Figure n° 1 : La maison Sinnari.  
Dessin montrant les parcelles  
de terre constituant la maison.  
(Dessin fait par le chercheur)



bâtiments s’y trouvant pour les reconstruire à nouveau en les fusionnant avec les constructions de la première parcelle, de façon à ce que le bâtiment n’en fasse qu’un comme c’est le cas actuellement, où la construction originale de la maison représente la construction des deux parcelles réunies.

**La troisième parcelle :** Elle appartenait à l’émancipée de l’auteur du waqf. A la mort de celle-ci en l’an 1206 de l’Hégire/1791, sa propriété est dévolue à ce dernier. Cette parcelle avait été constituée en waqf à l’émancipée en vertu de deux « hogga » légales datées du 11 chaabane et 15 dhou al-qi’da 1203 de l’Hégire/1789. Son prix s’est élevé à 965 rials égyptiens en raison des dettes qu’elle supportait.

<b>Les parcelles de terre constituant la totalité de la superficie de la maison, leur prix, le coût de leur construction, des vivres et des salaires en rials égyptiens selon le Document</b>					
	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3	Parcelle 4	La totalité de la superficie de la maison
<b>Prix d’achat du terrain</b>	3 100	800	965	650	5 515
<b>Le coût de construction</b>	3 688	6 977	—	—	12 063
<b>Vivres et salaires</b>	1 398		—	—	
<b>Total</b>	8 186	7 777	965	650	17 578

**La quatrième parcelle :** L’auteur du waqf l’a achetée en vertu d’une « hogga » légale datée du 16 dhou al-qi’da 1208 de l’Hégire/1794 à raison de 650 rials égyptiens. Il est clair que le constituant du waqf n’a pas entrepris de travaux de construction ou de reconstruction sur les troisième et quatrième parcelles. En effet, le *Document* ne cite que les deux constructions, en mentionnant leur coût, concernant les première et deuxième parcelles, tandis que les troisième et quatrième parcelles n’ont constitué qu’un terrain vague jouté à la maison du côté nord-est. Plus tard, des constructions y ont été édifiées pour l’usage des artistes, membres de la mission française ; elles ont été utilisées comme ateliers et entrepôts.

Il est possible de dater la maison Sinnari dans la période allant des années 1198-1208 de l’Hégire/1784-1794 conformément à ce qui figure dans le *Document*. Quant à la date 1209 de l’Hégire/1795, figurant dans les répertoires des sites islamiques <sup>(20)</sup> en tant que date de la maison, elle représente celle de la « hogga » légale du waqf relative à la maison.

L’histoire de la maison d’Ibrahim Katkhoda El-Sinnari est liée à la campagne d’Egypte<sup>(21)</sup> (1798-1801), en raison du séjour effectué à l’intérieur de ses murs par quelques-uns des membres de la Commission des Sciences et des Arts venus dans le cadre de l’Expédition, dont entre autres le peintre Michel Rigo, les physiciens Jules-César Savigny et Henri Joseph Redouté, les ingénieurs Edouard de Villiers du Terrage, Jean-Basptiste Prosper Jollois et Jean-Baptiste Simon Fèvre, le mathématicien Gaspard





Figure n° 2 A-C : Les plans horizontaux de ses trois étages par ordre de gauche à droite d'après les savants de l'Expédition française, encyclopédie de la *Description de l'Égypte*.

Monge et le chimiste Claude Louis Berthollet. <sup>(22)</sup> Dans une étude qu'il a effectuée, Georges Legrand mentionne que les deux peintres, Rigo et Bonney y ont séjourné, ainsi que les ingénieurs Villiers du Terrage, Jollois et Fèvre. <sup>(23)</sup>

Le séjour de ces artistes, de ces peintres et de ces ingénieurs expliquerait l'intérêt qu'ils ont porté à cette maison parmi la gamme superbe de bâtiments cairotes qui a attiré l'attention de l'Expédition et qu'elle a documentée par les photos et les dessins en les publiant dans l'encyclopédie de la *Description de l'Égypte*. Parmi ces maisons figurent également celles d'Osman Bey <sup>(24)</sup> et de Soliman Agha <sup>(25)</sup> ainsi que les palais de Kassem Bey <sup>(26)</sup> et El-Alfi Bey <sup>(27)</sup> (le siège du Quartier général de l'armée française)

et la maison de Hassan Kachef <sup>(28)</sup> (le siège de l'Institut scientifique de l'Expédition). Cette dernière, la maison de Hassan Kachef, avec la maison faisant l'objet de ce livre, la maison Sinnari, <sup>(29)</sup> sont les seules de qui ont été dessinés des plans horizontaux et verticaux détaillés en plus d'une multitude d'illustrations.

Les plans horizontaux, dessinés par Jollois et Fèvre (Figure n° 2 A-C), montrent que la maison et ses constructions représentent les deux parcelles 1 et 2 (Figure n° 1). Celui du rez-de-chaussée (Figure n° 2 A) montre de son côté que la maison sur les deux parcelles constitue un seul bâtiment possédant une entrée unique, celle mentionnée et décrite dans la « hogga » du waqf située à l'impasse Moussa Gawich (ruelle Monge). Il montre le détail

des modifications, des ajouts et des changements effectués sur l'architecture de la maison, qui d'ailleurs dans l'ensemble n'altèrent pas le plan de la maison ni son caractère architectural patrimonial ; ils se concentrent essentiellement au rez-de-chaussée dans la partie constituant le jardin et dans le deuxième étage (le dernier) (Figure n° 2 C) dans quelques espaces vides qui seront décrits ultérieurement.

La plupart des travaux de construction ultérieurement effectués l'ont été suite au séjour des membres de la Commission des Sciences et des Arts de l'Expédition française à la maison. En effet, ces derniers ouvrent une nouvelle porte d'entrée en cette partie, le jardin situé au nord-est de la maison et qui n'était qu'un terrain vague comme le montrent les plans figurant dans la *Description de l'Égypte* (Figure n° 2 A). Cette partie est ensuite reliée de l'intérieur à l'intérieur de la maison originale par la construction de nouveaux espaces architecturaux dans la partie sud de la deuxième cour (Figure n° 5) et l'ouverture d'une porte la reliant à la maison par le corridor et les espaces de l'unité de séjour. Par la suite, des pièces ont été construites sur deux étages en forme de lettre L dans les côtés sud-est et nord-est du jardin. Les pièces du premier étage ont été détruites ainsi que les arcades se trouvant au-devant des espaces du rez-de-chaussée. Ces espaces étaient utilisés comme ateliers et dépôts pour les artistes et les peintres de l'Expédition, mais par la suite ils sont devenus un lieu pour la pratique, l'exposition et le stockage des travaux manuels, quand la maison était devenue un centre pour les travaux artisanaux antiques <sup>(30)</sup> durant la période allant des années soixante du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à sa fin environ.

## **Le Comité de conservation des monuments de l'art arabe et la préservation de la maison <sup>(31)</sup>**

L'intérêt du Comité de conservation des monuments de l'art arabe pour la maison et l'entreprise des travaux de maintien et de restauration, ainsi que de la préservation de son caractère historique et antique, ont commencé aux débuts du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, en 1913, le Président du Comité, Ahmed Zaki Pacha attire l'attention sur la maison d'Ibrahim Katkhoda El-Sinnari et sur sa valeur historique et antique. Tout de suite après, il la visite, avec Hart Pacha, pour étudier les moyens de sa préservation et de son entretien. <sup>(32)</sup>

Le Comité entreprend immédiatement les travaux d'entretien à la proposition de l'ingénieur en chef. Leur coût s'élève à 50 livres égyptiennes conformément au devis élaboré par l'administration. Le Comité décide par ailleurs de garder le locataire actuel de la maison, à qui il assigne la tâche de sa préservation, et de retrancher la valeur locative concernant le « takhtabush » (salle de réception officielle), le « maq'ad » (le salon) et la « qa'a » (la grande salle du Salamlek) où s'effectuèrent les travaux d'entretiens. Elle charge également ce même locataire de la vente de billets d'entrée pour les visiteurs. <sup>(33)</sup>

En 1916, M. Gayardon Bey présente une demande au Comité de conservation des monuments de l'art arabe où il sollicite l'autorisation d'utiliser la maison Sinnari pour l'exposition de sa collection, soutenant que celle-ci ayant été, durant l'Expédition française en Égypte, un lieu de rencontre des savants de la Commission des Sciences et des Arts, constitue par ce fait un lieu



Planche n° 4 : La couverture des carnets du Comité de conservation des monuments de l'art arabe contenant les rapports rédigés durant la période de 1946-1953.



Planche n° 5 : Le rapport n° 877 daté du 26 mai 1948 traitant de la décision de l'achat de la maison par le Service des Antiquités à raison de 2 000 livres égyptiennes.



Planche n° 6 : La deuxième page du rapport précédent montrant les détails des délibérations relatives à l'opération de l'achat de la maison et la décision finale pour sa mise en exécution.

tout à fait adéquat à l'accueil de ses acquisitions pour une durée que déterminerait le Comité qui aura par ailleurs l'obligance de le désigner comme conservateur. En 1917, suite à l'accord du Comité et du Ministère égyptien des Waqfs, la collection de M. Gayardon Bey est effectivement exposée dans la maison qu'il loue à raison de onze livres égyptiennes. Il est stipulé dans le contrat de location, dans l'Article 3, que la durée de la location est d'un an à compter de sa mise en vigueur. L'Article 4 mentionne que M. Gayardon Bey demeurera attaché au Ministère égyptien des Waqfs pour une durée de cinq ans arrivant à terme le 8 octobre 1922. <sup>(34)</sup>

La collection de M. Gayardon Bey était constituée de nombre de documents, de dessins, d'inscriptions, de photos et de livres en rapport avec l'Expédition française en Egypte et en Syrie. Loutfi Bey Al-Sayed, Directeur de la Bibliothèque sultanique (Dar Al-Kutub) et B. Cliche, Inspecteur au Ministère de l'Instruction Publique, ont rédigé un rapport témoignant de l'importance de la collection et de sa valeur scientifique. On cite que la partie de la collection relative aux expéditions de Bonaparte en Egypte et en Syrie revêt une très grande importance ; en plus, les inscriptions qu'elle comporte ne se trouvent pas dans la Bibliothèque sultanique. Après avoir fait l'inventaire des principales pièces de la collection, le rapport s'est terminé par l'expression de gratitude témoignée à M. Gayardon Bey en raison de sa volonté de mettre sa collection à la disposition du grand public et de son espérance de voir cette initiative prise comme exemple à suivre par d'autres. Eu égard à ce rapport, le Comité donne son accord pour la demande de M. Gayardon Bey pour l'utilisation de la maison Sinnari pour exposer sa collection. A cette occasion, un devis des travaux de préservation, d'entretien



Figure n° 3 : Le site général de la maison Sinnari.

et de restauration de la maison, <sup>(35)</sup> d'un montant de 360 livres égyptiennes, est ratifié.

Par la suite, le Comité de conservation des monuments de l'art arabe continue à prendre soin de la maison et à effectuer des travaux de restauration et de réparation en cas de besoin. En 1920, le coût de ces travaux s'élève à 200 livres égyptiennes ; une somme identique est dépensée en 1925 pour la restauration de la maison. En 1926, une somme de 100 livres est approuvée par le budget pour la restauration des bâtiments et des travaux de peinture, de dallage et de la confection de fenêtres en verre et grillage. En 1934, des travaux de réparation effectués dans la maison coûtent 360 livres égyptiennes, suite au devis présenté par Monsieur Pauty et Mahmoud Ahmed Effendi dans la perspective de transformer la maison en un musée consacré à Napoléon et dont l'inauguration aurait eu lieu en 1935, sauf que ce projet n'a jamais vu le jour. Le 26 mai 1948, la somme de 2 000 livres est retranchée du budget 1948/1949 pour l'expropriation de la maison et son classement site patrimonial dépendant du Service des Antiquités. <sup>(36)</sup> Il est intéressant de signaler que la décision de l'accord donné pour l'achat de la maison Sinnari a été votée à l'intérieur du Comité de conservation des monuments de l'art arabe où en un premier temps il y a eu une égalité de voix sauf que la présence du Président du Comité dans le groupe favorisant l'achat <sup>(37)</sup> a fait pencher la balance dans cette direction (Planches n° 4-6). Après le séisme de 1992, la maison d'Ibrahim Katkhoda El-Sinnari a été restaurée, dans le cadre du plan de restauration élaboré par le Secteur des Antiquités Islamiques, en coopération avec la Mission française. <sup>(38)</sup>

## Le site de la maison et la trame urbaine environnante

Conformément au texte du *Document*, la maison Sinnari est située en dehors de la ville du Caire, « El-Mahroussa » (La protégée) à proximité de la région connue par « Kanater El-Sebaa » (les viaducs des lions) <sup>(39)</sup> (El-Sayeda Zeinab actuellement), au fond d'une impasse portant alors le nom de Moussa Gawich <sup>(40)</sup> (Planches n° 7-8 et Figure n° 3) (actuellement la ruelle Monge au quartier El-Hayatem <sup>(41)</sup> contigu au quartier Al-Nassereya, tous deux situés à la région d'El-Sayeda Zeinab). La maison est accessible par la ruelle Hassan Kachef, accessible à son tour par une ruelle adjacente au Sabil (fontaine publique) du Sultan Moustafa <sup>(42)</sup> à la place El-Sayeda Zeinab, ou à travers une ruelle dérivée du commencement de la rue El-Komi <sup>(43)</sup> à droite (Figures n° 3-4). La communication de la maison avec l'extérieur se restreint à sa façade nord, s'étendant sur une longueur de 15,5 mètres et donnant sur la ruelle Monge, où se trouve la porte d'entrée principale.

Pour mieux connaître la trame urbaine entourant la maison, mieux vaudrait l'imaginer au temps de son édification et non telle qu'elle se présente actuellement. En effet, cette maison a été construite en dehors de la ville surpeuplée du Caire fatimide à quelques mètres seulement du canal d'El-Khalig El-Masri <sup>(44)</sup> où coulait un cours d'eau tranquille affluent du Nil, et était entourée d'un groupe de palais et de maisons appartenant aux notables, aux princes et à l'élite de la société de cette époque. Et si nous imaginons qu'à la place actuelle d'El-Sayeda Zeinab et de la rue Port-Saïd coulait un petit fleuve bordé par des jardins, des espaces verts et de somptueuses



Figure n° 4 : Vue en perspective de la maison Sinnari et des bâtiments qui l'entourent, d'après : Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, Fig. 108.

demeures, nous pourrions alors nous faire une idée du site de la maison Sinnari.

La maison Sinnari était donc, comme mentionné précédemment, entourée par un groupe de maisons appartenant à de grands princes dont celle du Prince Hassan Kachef <sup>(45)</sup> Sherkas – que l'Expédition française a choisie comme siège pour l'Institut scientifique d'Égypte dont la première séance a été tenue en 1799 et qui a hébergé nombre des membres de l'Expédition française, notamment des astronomes, des ingénieurs et des philosophes. Outre la description



Planche n° 7 : Vue générale de la maison Sinnari, ruelle Monge sur laquelle donne la façade.

de cette maison faite par El-Djabarti, le livre de la *Description de l'Égypte* contient de nombreux dessins et peintures détaillés de cette maison disparue qui témoignent qu'elle faisait partie des maisons et palais ottomans les plus somptueux, les mieux construits et les plus richement décorés. A sa place se trouve actuellement l'école El-Mobtadian située devant la maison Sinnari et occupant une superficie importante. A proximité de cette dernière, était édifée la maison du Prince Kassem Bey Abou-Seif dont El-Djabarti dit en parlant de lui :



Planche n° 8 : La façade de la maison Sinnari au bout de la ruelle Monge au quartier El-Nassereya.

« Il se fait une renommée durant le règne de Mourad Bey et construit une maison à Nassereya sur laquelle il dépense des sommes colossales. Doué pour l'architecture et en possédant quelques notions, il loue une immense parcelle de terrain du lac El-Nassereya appartenant au waqf des Mawlaweya devant sa maison, l'enceint d'un mur en pierre tout autour et fait bâtir à l'intérieur un palais qu'il décore avec exubérance ». <sup>(46)</sup>

Ainsi, deviendra-t-il possible de concevoir la nature du site de la maison Sinnari et de la trame urbaine environnante, où coulait tranquillement le cours d'eau et se dressaient les demeures des princes et des notables de ce temps avec leurs espaces verts, leurs jardins, leurs ruisseaux et leurs sakihs.

### Le plan général de la maison

Le plan général de la maison est un polygone irrégulier de l'extérieur (Planche n° 7 et Figure n° 5). La surface totale de la maison est de 1 150 m<sup>2</sup>, comprenant environ 810 m<sup>2</sup> représentant la surface des constructions originales décrites dans le *Document* du waqf, en plus de celle du jardin annexé (représentant les deux parcelles de terre ajoutées sans construction) et s'élevant à 345m<sup>2</sup> environ. La superficie des constructions (non incluses celles du jardin et des constructions récentes qu'il comporte) s'élève à 643 m<sup>2</sup>. La maison est constituée d'un rez-de-chaussée (Figure n° 5) et de deux étages supérieurs (Figures n° 10-12). Elle peut être divisée<sup>(47)</sup> en cinq unités <sup>(48)</sup> principales : l'entrée et les éléments de mobilité et de communication, les locaux de service, les lieux de réception, les appartements de la famille et de la vie privée (le harem) et le jardin.

Figure n° 5 : Plan horizontal du rez-de-chaussée de la maison Sinnari.  
 (Dessin fait par le chercheur)  
 Des travaux architecturaux récemment effectués après la campagne d’Egypte et non mentionnés dans la « hogga » du wakf de la maison.



- 1) Porche (derkat) et corridor (dahliz) de l'entrée
- 1a) Banc de pierre (mastaba) du portier
- 2) Logement du portier
- 3) Ecurie
- 4) Cour d'honneur ; b) Réserve de grandes jarres (maziara) ; c) Fontaine
- 5) Escalier du salon (maq'ad)
- 6) Salle de réception (takhtabush)
- 7) Dépendances de service ; a) Puits ; d) Siège d'aisances; e) Foyer du hammam
- 8) Réserve (hassel) ; d) Siège d'aisances
- 9) Couloir
- 10) Cour secondaire ; d) Siège d'aisances
- 11) Cuisine
- 12) Cuisine annexe ; b) Maziara
- 13a) Citerne
- 14,13) Réserve et dépendances
- 15) Escalier pour les dépendances et les locaux de service
- 16) Réserve
- 17) Cour arrière
- 18) Cour du jardin
- 18a) Jardin, porche
- 18b) Jardin, petite pièce
- 18c) Jardin, pièce
- 18d) Jardin, latrines
- 18e) Jardin, restes des arcades se trouvant devant les pièces
- 18f) Jardin, couloir



La maison possède une seule façade, celle du côté nord-ouest de la maison orientée vers le nord, qui constitue le bout de l'impasse Monge du côté est. L'entrée principale de la maison est située à l'ouest de cette façade qui dévie à son extrémité est vers le nord de toute la largeur de l'impasse (environ 4 mètres) avec une construction et un aspect architectural différents de la façade principale ci-haut citée. Une deuxième entrée a été ouverte par la suite à cet endroit de la façade à un niveau plus élevé que celui de l'entrée originale (Planche n° 8).

La maison renferme trois cours distinctes (tel que démontré dans les dessins de l'Expédition française), en plus d'un jardin qui occupe environ le quart de sa superficie. La première cour constitue la cour principale de réception : c'est un espace à ciel ouvert, de forme plutôt rectangulaire, possédant une grande superficie (10 m x 8,40 m). La deuxième est plus reliée à la partie consacrée au harem et au séjour ; de forme presque carrée (8,30 m de long x 7,30 m de large). La troisième cour est un espace interne relié aux locaux de service (4,4 m x 2,9 m).

De nombreux matériaux ont été utilisés pour la construction de la maison tels que la chaux, le plâtre, la pierre, le bois, le marbre, les dalles, les moellons, les briques, la cendre, le mâchefer. <sup>(49)</sup> Et a participé aux travaux de construction une grande équipe d'ouvriers, de maçons, d'architectes, de sculpteurs, de menuisiers, de scieurs, de marbriers, de plombiers, de carreleurs, de peintres, de tourneurs et de briquetiers. <sup>(50)</sup>

## **L'architecture de la maison <sup>(51)</sup> et la communication entre ses diverses unités**

Nous présenterons l'architecture de la maison à travers la division de ses espaces architecturaux, selon l'usage fonctionnel de chacune d'entre elles, en cinq unités principales – comme déjà mentionné – qui sont les suivantes :

1. L'entrée et les éléments de mobilité et de communication : répartis horizontalement et représentés par les vestibules et le porche (derka). <sup>(52)</sup> Les espaces de répartition représentés par les cours sont principalement au rez-de-chaussée. Verticalement, ils sont représentés par les escaliers, vecteurs du mouvement.
2. Les locaux de service tels que : le moulin, la cuisine, l'écurie, les réserves (les lieux de stockage), les « maziara », le hammam et les lieux d'aisances. Ils existent principalement au rez-de-chaussée, à proximité des entrées et des cours, à l'exception des derniers qui sont également présents dans les deux étages supérieurs.
3. Les lieux de réception qui représentent le noyau de la maison en termes d'intérêt architectural. Ils sont principalement situés au premier étage qui abrite le salon (maq'ad) et les deux salles (qa'a), outre quelques lieux au rez-de-chaussée pouvant faire office de salle de réception notamment le « takhtabush » et la « mandara ».
4. Les appartements de la famille et de la vie privée (le harem) qui occupent exclusivement tous les espaces du deuxième

étage en plus de quelques-uns au premier. Ils représentent les salles de séjour et les chambres à coucher pour les gens de la maison principalement, avec la possibilité de la présence également de quelques-unes pour le personnel de service.

5. Le jardin est l'endroit le plus récent de la maison où sont construits des bâtiments remontant à l'époque de l'Expédition française lors de son utilisation de la maison ainsi qu'à celle qui a suivi. La majorité de ces constructions se sont effondrées et il n'en reste que quelques vestiges. De nos jours, cette partie représente un jardin occupant le côté nord-est de la maison.

Nous constatons que cette répartition, bien qu'elle ne soit pas détachée en tant qu'entité architecturale indépendante désignant chacune des parties, comporte des indices architecturaux et des signes décoratifs, outre les noms des lieux et les éléments mentionnés dans le *Document*, qui confirment cette répartition fonctionnelle. En effet, ce dernier définit la porte qui mène à la cour secondaire où se trouve l'escalier conduisant aux chambres privées de la famille et aux lieux où se déroulent ses activités quotidiennes, comme étant la porte du harem.<sup>(53)</sup> Parmi les témoignages architecturaux qui confirment également ceci, figurent cette porte richement décorée à l'intérieur de la cour secondaire que le *Document* appelle « la porte du salon »<sup>(54)</sup> conduisant aux principaux espaces de réception privés, c'est-à-dire successivement le salon et la grande salle ; ainsi que les espaces de réception principaux (le salon toujours et les deux salles) qui se distinguent par une hauteur équivalente à deux étages contrairement aux autres espaces – qui les entourent et même ceux qui leur sont annexés ou qui interfèrent avec eux

tels que les corridors de répartition, le hammam et les chambres à coucher – qui sont hauts d'un seul étage ; et ce, outre leur richesse décorative et architecturale.

Nous constatons également que les espaces architecturaux de la maison – comme c'est le cas dans la majorité des maisons contemporaines – se caractérisent par un usage fonctionnel commun ou multiple.<sup>(55)</sup> En effet, il n'y a pas de différenciation distincte entre eux selon leur usage et chaque espace est polyvalent. La plupart sert à des fins multiples tout au long de la journée et participe à l'usage quotidien de la famille et à son séjour aux heures différentes et conformément aux besoins. Cet usage des espaces architecturaux de la maison témoigne de la malléabilité de la planification des maisons historiques et antiques d'une part, et du mode de vie à cette époque d'une autre. Chaque espace architectural n'était pas alors destiné à un seul usage comme par exemple les chambres à coucher, les salles à manger, le bureau ou le salon ; le même espace remplissait toutes ces tâches selon la volonté du propriétaire de la maison. Une même pièce qui constituait une salle de réception se transformait à l'heure du repas en salle à manger en mettant simplement le plateau chargé de nourriture sur un chevalet qu'on retirait une fois le repas terminé. La nuit venue, une couche y était montée qui la transformait en chambre à coucher et qu'on pliait le lendemain avant de la ranger dans les coffres et les armoires annexés.

L'utilisation de ces chambres ou de ces salles dépendait de plusieurs facteurs. En premier lieu, les différentes heures de la journée (matin, midi ou soir) et les exigences de chacune

d'entre elles. En deuxième lieu, les diverses saisons de l'année (été ou hiver). En troisième lieu, le niveau social des visiteurs (étrangers, parents ou amis) et leur degré d'importance par rapport au maître de céans. Par exemple, les chambres étaient utilisées le matin d'une façon générale pour la réception, à midi pour prendre les repas, le soir pour le séjour de la famille, dont les membres se réunissaient pour converser et bavarder, et la nuit pour dormir. En ce qui concerne les saisons, l'emplacement des chambres et leur usage se faisaient en fonction du climat. En été où il faisait chaud, on utilisait les grandes salles élevées munies d'une fontaine où l'eau qui y coulait rafraîchissait le climat de la pièce ; tandis qu'en hiver on choisissait les chambres et les salles de petites dimensions plus faciles à chauffer, ou bien les chambres supérieures qui étaient exposées au soleil. L'usage des pièces et des chambres étaient également défini en fonction des visiteurs et du degré d'importance qu'ils représentaient pour le propriétaire de la maison, autrement dit du degré d'hospitalité qu'il souhaitait leur témoigner ou de celui de sa volonté de se vanter devant eux. Par exemple, les grandes salles vastes et richement décorées étaient consacrées aux grandes fêtes et à la réception des groupes, alors que les salles secondaires l'étaient pour des fêtes à caractère plus intime ou familial ou des visites individuelles.

La maison se caractérise également par la diversité des niveaux des planchers et des plafonds, non seulement au sein d'un même étage, mais dans un même espace architectural ainsi qu'il en est par exemple dans la grande salle où les planchers et les plafonds sont situés à des niveaux différents, porteurs de significations multiples. C'est un trait architectural récurrent dans les maisons antiques <sup>(56)</sup> du Caire.

La différence des niveaux est un signe révélateur de l'importance du lieu et de sa fonction ; le plancher élevé et les hauts plafonds témoignent de son importance, ces derniers aidant à y répandre une certaine fraîcheur, aussi représentent-ils les lieux à usage intensif en été. Contrairement, les espaces dont les plafonds sont peu élevés donnent l'impression de pouvoir contrôler les surfaces, vu qu'ils retiennent la chaleur devenant ainsi adéquats pour y dormir et séjourner en hiver. Quant à la différence des niveaux du plancher, elle indique la transition d'un espace à un autre et d'une fonction à une autre. Par exemple, la « dorqa'a » (le centre de la salle) représente une aire de communication et de mobilité à l'intérieur de la salle ainsi qu'un endroit où les domestiques se tenaient en retrait, quand ils servaient les propriétaires de la maison et leurs invités lors des réunions et des festivités.

## La relation de la maison avec l'extérieur

Selon la « hogga » légale du waqf et les dessins de l'Expédition française, aucune communication n'existait entre la maison et l'extérieur – lors de son édification – à part sa façade unique, qui représente une partie du côté nord-est de la maison et s'étend sur une longueur de 10,5 m (Planche n° 8). Le titre mentionne que la maison est située dans l'impasse Moussa Gawich (l'actuelle ruelle Monge) sur laquelle elle donne « avec une façade en pierre de haute qualité taillée et polie de couleur rouge, dotée d'un portail voûté que ferme le battant d'une porte en bois pur ». <sup>(57)</sup> Bien plus tard après la constitution du waqf, une deuxième entrée est ajoutée au bout de la ruelle qui mène au jardin du palais. Dans sa position

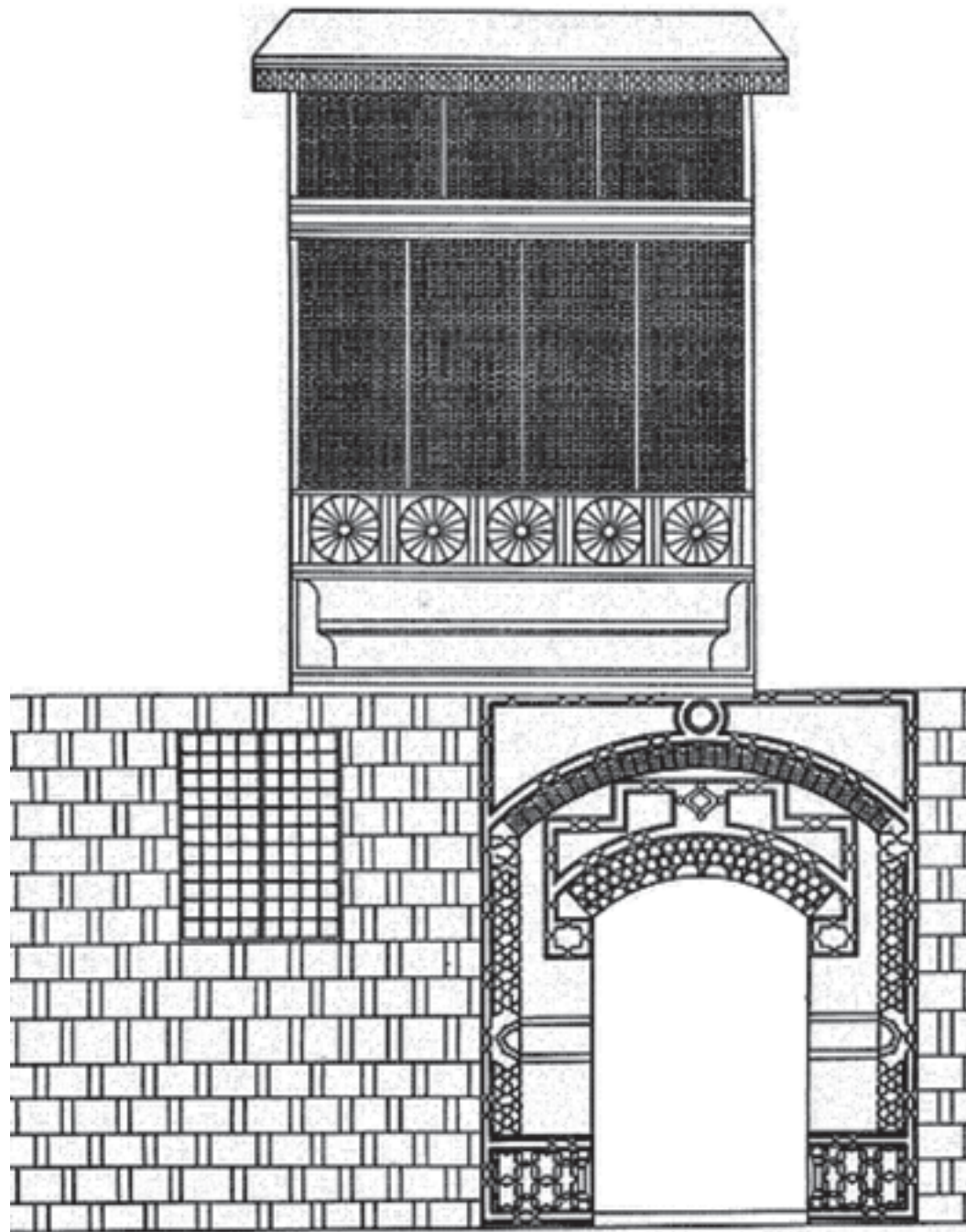


Figure n° 6 : La façade de la maison Sinnari,  
d'après : J. Revault et B. Maury, *Palais et maisons*,  
Fig. 23. (Dessin de l'Expédition française)

Planches n° 9-10 : Le moucharabieh au-dessus de l'entrée principale, un détail de la marqueterie décorative en bois.





Planche n° 11 : Le bloc de l'entrée, les arcs bandés couronnant l'ouverture de l'entrée principale.

actuelle, la façade a la forme d'un L à l'envers, dont le grand côté représente la façade originale avec son entrée principale – l'unique au temps de l'édification de la maison, tel que mentionné dans le *Document* et confirmé par les dessins de l'Expédition (Figure n° 2 A) – et le petit côté, le bout de l'impasse Monge au côté est avec une deuxième entrée récente qui mène au jardin de la maison (Planche n° 8).

La façade originale est construite en pierre de haute qualité (haggar fass nahit)<sup>(58)</sup> neuve, de couleur rouge ; elle est haute de 13 rangées de pierre (medmak).<sup>(59)</sup> Au côté ouest de cette façade, se situe l'entrée principale de la maison. Elle est constituée d'un porche rectangulaire couronné par un arc segmentaire<sup>(60)</sup> que ferme le battant d'un portail en bois pur.<sup>(61)</sup> L'entrée principale surmontée d'un grand moucharabieh<sup>(62)</sup> en bois tourné<sup>(63)</sup> (Planches n° 7-10 et Figure n° 6) donne sur la ruelle et fait partie de l'iwan de la salle supérieure.

### L'entrée principale

Le *Document* décrit la façade de la maison et le bloc de l'entrée principale en mentionnant que la maison est dotée d'une « façade construite en pierre « haggar fass nahit » neuve de couleur rouge avec un portail voûté que ferme le battant d'une porte en bois pur ». <sup>(64)</sup> A un autre endroit, il les décrit en disant que la maison est dotée « d'une façade ouest comportant l'arc (kantara)<sup>(65)</sup> d'une cavité enclavée de deux pilastres et un portail voûté, le tout construit en pierre « haggar fass nahit » neuve de couleur rouge ; le battant d'une porte en bois pur<sup>(66)</sup> ferme le portail mentionné ».



Planche n° 12 : Le bloc de l'entrée, l'ouverture de l'entrée principale.



Planche n° 13 : Le bloc de l'entrée (détail).

La façade du bloc de l'entrée est formée de deux arcs segmentaires interférents (Planche n° 11). Le pourtour du premier est sculpté en forme de zigzag et porte des motifs ornementaux en pierre ceints de l'extérieur par une décoration dite « gift laeeb », <sup>(67)</sup> surmontée d'un gobelet rond en argent au milieu de l'arc. Au front de cette façade, se trouve une cavité de 0,60 m enclavée par deux pilastres, dont la face est décorée de motifs sculptés dans la pierre et s'associe avec l'encadrement de l'ouverture de la cavité par sa détermination avec le même genre de décor. Les chambranles <sup>(68)</sup> de la porte sont recouverts de motifs géométriques décoratifs sculptés sur la pierre à l'intérieur de gobelets de forme circulaire (Planche n° 14). La baie du portail occupe le devant de l'entrée et est décrite ainsi par le *Document* : « portail voûté, le battant d'une porte en bois pur ferme le portail mentionné ». C'est une ouverture de forme rectangulaire surmontée d'un arc segmentaire, dont le pourtour extérieur est recouvert par deux rangées de « muqarnas » <sup>(69)</sup> dégradées sculptées en pierre (Planches n° 12-13) et dont la clef de voûte (senga meftaheyia) <sup>(70)</sup> est surmontée d'un losange possédant des angles en forme de lettre M. Cet arc est également surmonté d'un cadre avec le jeu décoratif précédemment décrit qui porte des motifs en forme de M ainsi que des motifs géométriques sculptés en pierre (Planche n° 11 et Figure n° 6).

L'entrée principale (Planches n° 8, 11-14 et Figure n° 6) est suivie du côté est, à un niveau s'élevant d'environ 1,80 m du sol, de deux fenêtres recouvertes d'un grillage en bois : la première donne sur le corridor menant à la cour et la deuxième, également recouverte d'un grillage en bois, s'ouvre sur une réserve (hassel). <sup>(71)</sup>



Planche n° 14 : Le bloc de l'entrée, motifs décoratifs incrustés dans la pierre.

Au-dessus de l'entrée, au niveau du premier étage, se trouve un grand et magnifique moucharabieh (haut de 5,5 m environ et saillant du mur d'environ 0,75 m) confectionné en un beau bois tourné (Planches n° 9-10) qui s'ouvre sur l'iwan nord de la salle supérieure. Le moucharabieh est suivi du côté est par une fenêtre recouverte d'un rideau en bois tourné s'ouvrant sur une chambre à coucher (khezana) <sup>(72)</sup> reliée à l'iwan de la salle précitée.

Au bout de la ruelle Monge, une deuxième entrée qui n'est pas mentionnée dans la « hogga » du waqf et qui ne figure pas dans





Figure n° 7 : Plan horizontal du rez-de-chaussée de la maison Sinnari indiquant les éléments de mobilité et de communication. (Dessin fait par le chercheur)

Escaliers

Eléments de mobilité et de communication

Bâtiments du jardin

les dessins de l'Expédition française a été ultérieurement ajoutée à la principale. Son état architectural et les techniques utilisées pour son édification en témoignent. Cette entrée s'élève d'environ 1 m du niveau du sol ; on y a accès par un escalier latéral menant à un palier qui conduit à l'intérieur du jardin de la maison ainsi qu'à la cour de l'appartement des femmes, le harem et ses annexes par des portes de communication récentes qui relient toutes les parties de la maison de l'intérieur (Planche n° 8 et Figures n° 5, 7).

## L'intérieur de la maison

### I- La première unité : L'entrée et les éléments de mobilité et de communication

Le plan horizontal du rez-de-chaussée est constitué de deux entrées ci-haut citées et l'ensemble des espaces de mobilité et de communication y compris le porche de l'entrée, qui suit directement l'entrée principale et communique avec un couloir menant à son extrémité à la cour d'honneur de la maison représentant une superficie de répartition importante pour les espaces du rez-de-chaussée (Figure n° 7). La communication à l'intérieur de la maison est complétée par la deuxième cour qui est celle du lieu de séjour et de service et auquel on y accède par la cour d'honneur mentionnée précédemment à travers les locaux de service et les couloirs de communication. Le rez-de-chaussée comprend également l'écurie, le « takhtabush », la cuisine et nombre de réserves, outre les escaliers, vecteurs de mobilité, qui mènent aux étages supérieurs. Il y a également la cour arrière et le jardin du palais avec leurs

espaces architecturaux plus récents ; aucune communication n'existait entre ces derniers et l'intérieur de la maison, tel que le démontrent les dessins de l'Expédition française, ce qui n'est pas le cas de nos jours (n° 2a, Figure n° 6).

### Le porche et le corridor de l'entrée

Le *Document* mentionne que par le portail de la maison, « on rentre à un porche où est situé un « mastaba » destiné au portier (bawab) et là où se trouve le mastaba mentionné figure une fenêtre donnant sur le corridor conduisant à la cour ». <sup>(73)</sup> A un autre endroit, le *Document* mentionne : « Un porche plafonné en bois pur, où se trouve un mastaba, au plus bas duquel il y a une alcôve destinée au portier et possédant une porte voûtée, par lequel on accède à un corridor plafonné en bois pur qui mène à la cour » <sup>(74)</sup> Sur ce, nous pouvons dire que l'entrée principale actuellement donne sur un porche (derka) <sup>(75)</sup> de forme rectangulaire (3,40 m x 2,75 m), au front duquel est situé un mastaba <sup>(76)</sup> destiné au gardien, haut de 0,90 m et de forme rectangulaire (de 3,30 m de profondeur x 2 m de largeur). Au front de ce mastaba, s'ouvre une fenêtre donnant sur l'écurie et dans son côté nord-ouest figure une cavité qui a probablement dû être une armoire murale (placard). Dans son côté sud-est, s'ouvre une fenêtre recouverte d'un grillage en bois donnant sur le corridor qui mène à la cour de la maison (Figure n° 8 et Planches n° 16-17). Actuellement, nous remarquons l'absence de l'alcôve mentionnée dans le *Document* ; elle a été probablement bouchée lors de la reconstruction de certaines parties du mastaba au moment des travaux de restauration. Ce dernier avec

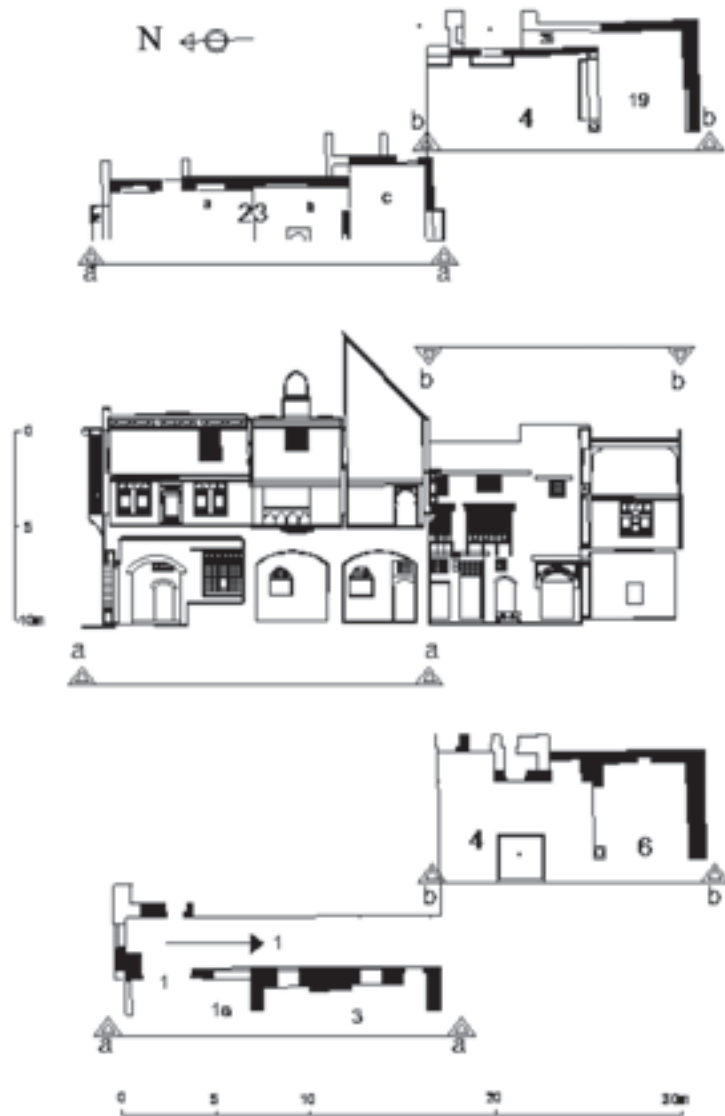


Figure n° 8 : La maison Sinnari.

Plan horizontal de la section verticale ci-dessus au niveau du premier étage (en haut).

Section verticale S-N passant par la cour d'honneur dans la direction de l'est (au centre).

Plan horizontal de la section verticale ci-dessus au niveau du rez-de-chaussée (en bas).

(Dessin fait par le chercheur)



Planche n° 15 : Le porche de l'entrée de l'intérieur.

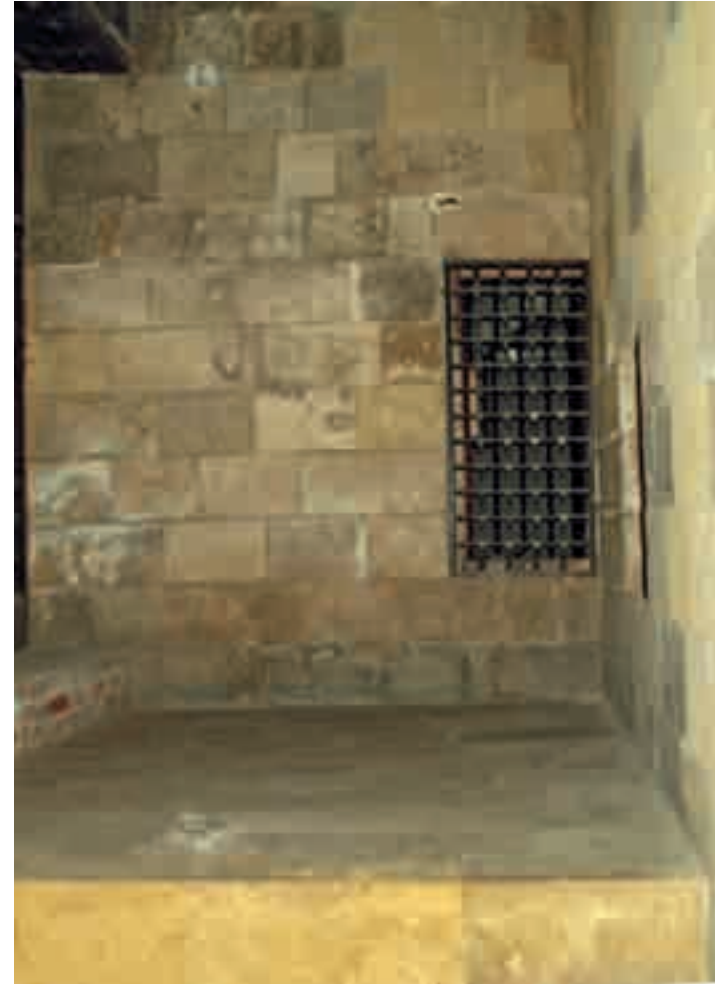


Planche n° 16 : Le mastaba au front du porche de l'entrée.





Planche n° 17 : Le corridor de l'entrée du côté du porche dans la direction de la cour intérieure.



Planche n° 18 : Le corridor de l'entrée du côté de la cour intérieure dans la direction de l'extérieur.

sa superficie et sa constitution architecturale ferait plutôt office de chambre de portier plus que d'un endroit juste pour s'asseoir.

Le porche communique perpendiculairement avec le corridor de l'entrée à travers une ouverture voûtée qui constitue son côté sud-est (Planche n° 15). Ce dernier, le corridor, est de forme rectangulaire (16 m x 2,5 m) et donne sur la cour par une ouverture voûtée (Planche n° 17). Le carrelage du porche et du corridor est en schiste. Le plafond du corridor se divise en trois parties : celle du milieu est en forme d'un dôme demi-cylindrique (Planche n° 18) qui constitue la surface surmontée par le plancher de la « dorqa'a » de la salle supérieure, tandis que les deux parties constituant les extrémités sont planes et en bois pur. Sur le corridor, donnent deux portes et quatre fenêtres. La première porte se situe à la gauche de celui qui rentre par l'entrée principale au bout du corridor du côté du porche et donne accès à une réserve (n° 2, Figure n° 5). La deuxième se situe au bout du corridor du côté de la cour à la droite de celui qui rentre et donne accès à l'écurie. Une des quatre fenêtres du corridor est située dans la façade principale et s'ouvre sur la ruelle Monge ; elle est recouverte d'un grillage en bois. A l'extrémité qui lui est opposée et sur l'axe de prolongement du corridor, se trouve une ouverture voûtée sur toute la largeur de ce dernier donnant sur la cour. Les trois autres fenêtres sont situées dans le mur à la droite de celui qui rentre : la première d'entre elles donne sur le mastaba, la deuxième et la troisième sur l'écurie (Planche n° 17 et n° 3, Figures n° 5, 7, 8).



Planche n° 19 : La cour principale, l'ouverture voûtée du corridor qui débouche dans la cour et qui est surmontée d'un moucharabieh.

## La cour d'honneur

La description que fait le *Document* de la cour et de ses annexes est quasi identique à l'état actuel des lieux sans changements perceptibles. C'est comme si j'y rentrais plus de deux cent vingt ans auparavant pour y trouver :

« Une grande cour à ciel ouvert ayant à sa droite une porte par laquelle on accède à un puits d'eau courante, dans le voisinage duquel se trouve un siège d'aisances et un escalier qui conduit au foyer du hammam du harem et à une citerne. A proximité de l'escalier mentionné, se dresse une porte menant à une réserve qui hébergera plus tard un moulin à l'intérieur. A proximité de la porte de cette dernière, se trouve en premier lieu un escalier rond en pierre de qualité taillée et polie menant au salon qui sera ultérieurement mentionné ; et à côté de l'escalier est située une « tishtkhana » au milieu de laquelle se dresse un pilier en marbre blanc translucide et dont le parterre est également en marbre blanc translucide comportant des bancs « dekkak » en bois pur et deux armoires. A proximité de la « tishtkhana » se situe une « maziara » surmontée de volets en bois pur tourné, à côté de laquelle se trouve une réserve qui abrite un bassin d'eau arrivant aux lieux des dépendances du harem ; et à côté de la porte de la réserve mentionnée, se trouve la porte du harem ». <sup>(77)</sup>

La cour (hoch) est à ciel ouvert, <sup>(78)</sup> de forme rectangulaire (7,90 m x 7,10 m), au milieu de laquelle se dresse actuellement une fontaine (faskia) <sup>(79)</sup> en marbre de forme carrée (Planche n° 20), qui ne fait pas partie des constructions originales de la maison. <sup>(80)</sup> Trois façades hautes de trois étages (Planche n° 21) entourent

et donnent sur cette cour. Cette cour est l'organe de respiration de la maison et son centre de mobilité. A travers elle, on peut accéder à tous les espaces architecturaux de la maison horizontalement et verticalement. Tel que mentionné dans le *Document*, nous constatons que tous les espaces donnant sur la cour ou communiquant avec elle constituent des lieux de service, à l'exception de la « tishtkhana » (takhtabush) qui est un lieu de réception.

La cour commence à la droite de celui qui rentre par le corridor où existe un espace en retrait abritant le puits d'eau principal de la maison (Planche n° 22), au front duquel s'ouvre une porte accédant à une pièce où est installé un siège d'aisances suivi par une pièce dotée d'une lucarne pour l'éclairage du hammam, d'où partait un escalier qu'on escaladait pour parvenir à son foyer, et annexée à la salle au-dessus du corridor de l'entrée (n° 7, Figures n° 5, 7). Plus loin, s'ouvre une porte menant à une réserve divisée en deux espaces initialement aménagée pour y installer un moulin (n° 8, Figures n° 5, 7). Dans l'espace interne, se trouve le tournant de l'escalier qui mène au salon par la cour. Au-devant de la cour, en face de celui qui entre par le corridor, un escalier en pierre de forme demi-circulaire (n° 5, Figures n° 5, 7) mène au salon et aux autres espaces du premier étage. Il est suivi du côté est par la façade du « takhtabush » (n° 6, Figures n° 5, 7). Au-devant de la cour, à la gauche de celui qui rentre par le corridor, s'étend un espace en retrait du côté du « takhtabush », qui est une sorte de réserve pour les grandes jarres (maziara), où sont déposées ces dernières contenant de l'eau potable froide et qui était protégé du soleil et de la poussière par un rideau en bois tourné « volet en bois pur travaillé par le tourneur ». Après la « maziara » du côté nord, s'ouvrent trois portes qui sont



Planche n° 20: Le carrelage de la cour et la fontaine située au centre.







Planche n° 21 : La cour principale, la façade nord-ouest.



Planche n° 22 : L'angle ouest, espace en retrait précédant les locaux de service.

respectivement : la première conduisant à une réserve à l'intérieur de laquelle se trouvait le bassin de l'eau approvisionnant les lieux de service du harem (n° 13a, Figures n° 5, 7), actuellement communiquant avec la cuisine et la cour de la section du harem (de séjour) ; la deuxième conduisant à un passage communiquant avec la cuisine et la cour précitée ; la troisième et dernière menant à une réserve dans laquelle a été ouverte plus tard une porte la reliant à la cour arrière et au jardin de la maison (n° 17, Figures n° 5, 7).

### Les façades de la cour

Les façades de la cour constituent les façades internes de la maison. En effet, la philosophie de l'architecture des maisons cairotes à cette époque était fondée sur l'orientation vers l'intérieur par l'ouverture de la majorité des pièces de la maison sur la cour interne et par la limitation de celles orientées vers l'extérieur aux moucharabiehs et aux hautes fenêtres étroites recouvertes de grillages en bois servant surtout pour l'éclairage et l'aération. Ces façades internes reflètent donc les espaces architecturaux qu'elles représentent et dont l'importance est proportionnelle au degré de leur représentation là-dessus.

Les quatre façades de la cour s'élèvent à une hauteur équivalente à celle de trois étages (10 m environ). Jusqu'au niveau du rez-de-chaussée, elles sont bâties en pierre taillée et polie, ensuite en briques recouvertes d'une couche de chaux blanche, à l'exception de la façade sud-ouest (où se trouvent le « takhtabush » et le salon), bâtie toute entière en pierre polie pour souligner son importance (Planche n° 23). Quant à la façade nord-ouest (située à la droite



Planche n° 23 : La façade sud-est.

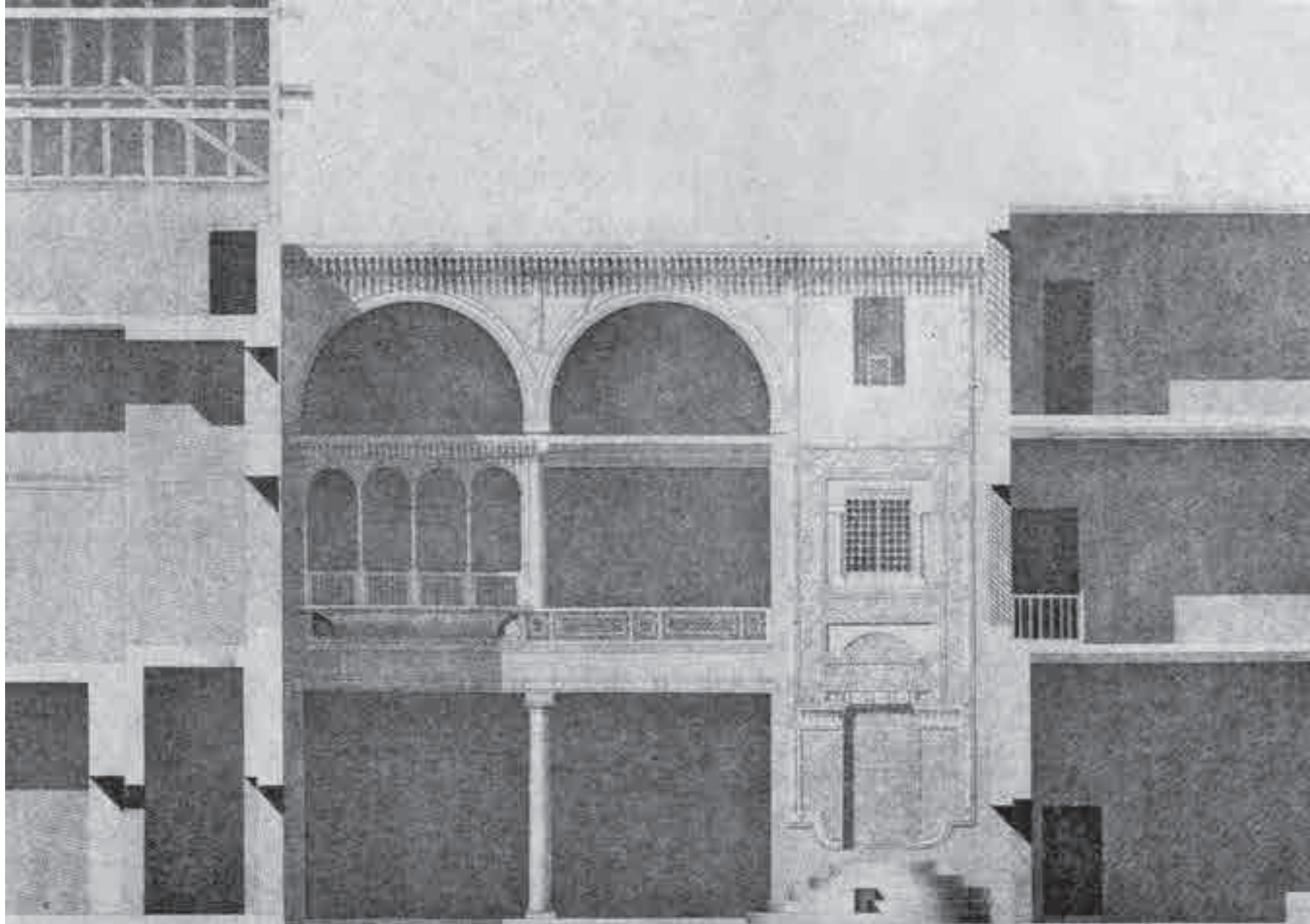


Figure n° 9 : La maison Sinnari. Section verticale N-O traversant la cour d'honneur dans la direction sud qui comporte la façade du « takhtabush » et du salon (maq'ad), d'après les membres de l'Expédition française, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*.



Planche n° 24 : Le bloc de l'entrée du « maq'ad » à la cour principale, de l'intérieur du corridor de l'entrée.



Planche n° 25 : Le bloc de l'entrée du « maq'ad ».

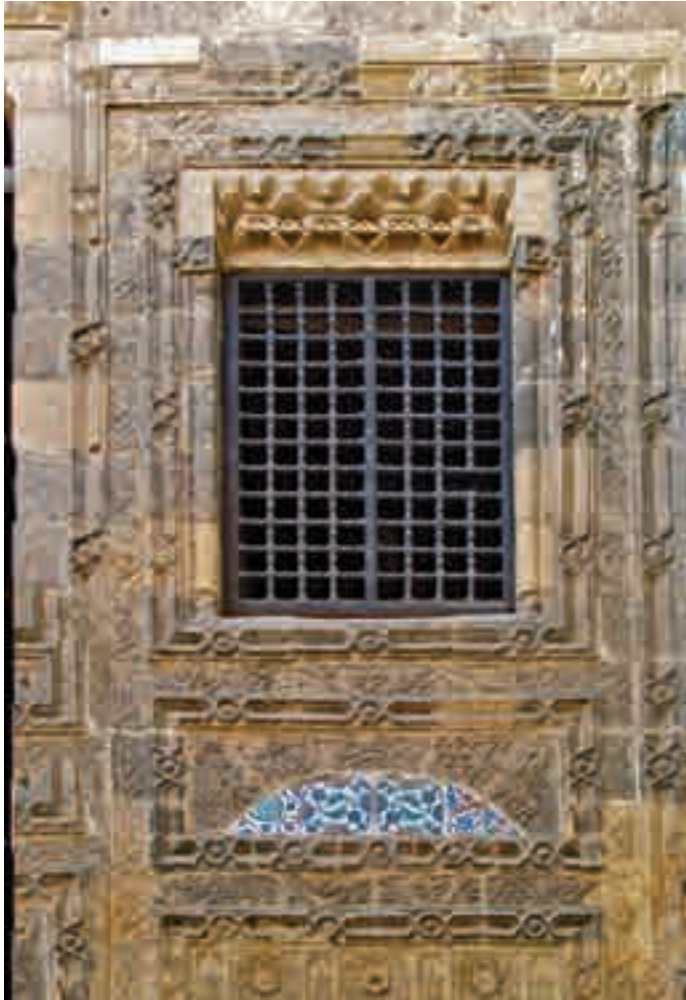


Planche n° 26 : Le bloc de l'entrée du « maq'ad »,  
les motifs décoratifs en pierre et les dalles en mosaïque (détail).



Planche n° 27 : Le bloc de l'entrée du « maq'ad »,  
les motifs décoratifs en pierre et les dalles en mosaïque (détail).

de celui qui rentre par le corridor, elle est la seule à représenter effectivement les trois étages à travers ses espaces architecturaux et ses fenêtres (Planche n° 21) ; tandis que les espaces architecturaux des autres façades, même si elles sont hautes de trois étages, leurs pièces supérieures (le salon et les deux salles) ne le sont que de deux étages seulement, et ceci constitue un indice quant au degré de leur importance.

### Premièrement : La façade sud-ouest

Sur le devant de la cour pour l'arrivant par le corridor, elle représente la façade du « takhtabush » et que surmonte celle du salon (Planche n° 23 et Figure n° 9). Elle est construite tout entière en pierre et commence du côté droit (le devant de l'entrée pour celui qui rentre par le corridor) par le bloc de l'entrée du salon, à sa gauche s'élève la façade du « takhtabush » surmontée par celle du salon haute de deux étages ensemble.

**Le bloc de l'entrée du salon (maq'ad) :** D'une grande magnificence et d'une élégance architecturale et décorative extrême, à l'instar de ses semblables, tel qu'il apparaît dans les dessins de l'Expédition française et les livres des célèbres voyageurs, ainsi que dans la plupart des modèles contemporains des salons subsistant encore. Il indique en premier lieu le niveau social du propriétaire de la maison, le pouvoir que détient ce dernier ainsi que l'importance de l'espace architectural auquel il mène, à savoir, les pièces de réception principales de la maison. Le premier indice de cette importance c'est l'emplacement du bloc de l'entrée du salon (ou la porte du « maq'ad » comme l'appelle le *Document*) sur l'axe même du corridor qui domine ainsi la communication visuelle de celui qui rentre depuis son arrivée à la maison (Planches n° 17, 24). Son importance architecturale est soulignée par l'escalier circulaire en pierre (cinq marches) qui se termine par l'ouverture de la porte du bloc de l'entrée qui à son tour mène à un palier que suit un escalier conduisant jusqu'au salon. La baie de la porte d'entrée, de forme rectangulaire (2,40 m de haut x 1,10 m de large) est surmontée par



Planche n° 28 : La façade du « maq'ad » et du « takhtabush » donnant sur la cour d'honneur.



Planche n° 29 : La façade  
du « maq'ad ».

un linteau rectiligne. Ses deux côtés et la façade de l'entrée sont décorés de motifs architecturaux inclus dans des figures de forme ronde, carrée et rectangulaire que sépare un jeu de « gift laeb » qui encadre la totalité des motifs décoratifs de la façade en tant qu'un tout (Planche n° 25). Le linteau rectiligne couronnant la baie de la porte d'entrée est surmonté d'un arc dont la surface est recouverte de dalles en céramique décorées de motifs végétaux de couleur bleue sur fond blanc (Planche n° 27). Le tout est surmonté d'une fenêtre rectangulaire recouverte de grillages en bois, enclavée par deux piliers harmonieux couronnés par deux rangées d'alvéoles en pierre (Planche n° 26). Chacune des deux unités dans cette façade de l'entrée est déterminée par un jeu de « gift laeb », qui s'entrecoupe avec le cadre général du bloc de l'entrée constitué également par un jeu de décoration identique (Planches n° 25-27 et Figure n° 9).

**La façade du « takhtabush »<sup>(81)</sup> ou « tishtkhana »<sup>(82)</sup> tel que désigné dans le *Document* :** Sa forme architecturale est quasiment identique à celle de tous les spécimens encore présents dans les maisons antiques. Elle donne sur la cour, sur toute sa largeur, à travers deux ouvertures, que sépare au centre une colonne en marbre aidant à supporter le plafond. D'après la description qu'en fait le *Document*, cette colonne est en « marbre blanc translucide » ; et par translucide on entend d'une blancheur éclatante que ne strie aucune autre couleur. Ayant comme plan horizontal un cercle, elle est coiffée d'une couronne ionique portant un abaque en bois qui porte à son tour une frise en bois. (Planches n° 20, 28).

**La façade du salon « maq'ad » :** S'élevant au-dessus de la façade du « takhtabush », elle est haute de deux étages réunis (6,30 m environ). Elle donne sur la cour à travers une arcade constituée de deux arcs en forme de fer à cheval (Planches n° 29-30) qui s'appuient au centre sur une colonne en marbre ayant comme plan horizontal un cercle portant un abaque en bois relié aux murs au moyen d'attaches en bois pour renforcer le bâtiment (Planche n° 29). Les courbes extérieures (les extradados « naht tagrid »)<sup>(83)</sup> des deux arches sont sculptées en arcs brisés successifs prenant la forme de « coussinets alignés » (Planche n° 30). Les deux arcs et la façade forment un tout grâce à un jeu décoratif de « gift laeb » formé de motifs hexagonaux (Planche n° 31). Le « takhtabush » et le salon sont dirigés vers le nord pour profiter de la fraîcheur de la brise venant de ce côté ; ce qui les qualifie, du point de vue fonctionnel, à être des lieux de réception estivaux de prédilection. L'arc droit – vu par une personne se trouvant dans la cour – est recouvert d'une balustrade en bois, tandis que le deuxième est décoré d'un abaque en bois. Présent dans les images de l'Expédition française et restitué lors des récents travaux de restauration de la maison, il fait saillie du mur de la façade et du salon d'environ 0,50 m et prend la forme d'une arcade donnant sur la cour par quatre arcs et deux sur les deux côtés à l'instar des arcs du salon (Planche n° 29). C'est un lieu où l'on s'assoit pour profiter de la cour à ciel ouvert. La « hogga » le décrit comme étant une « fenêtre en bois dotée d'arceaux et de colonnes en bois tourné ». Une frise en bois protubérante couronne la façade de la cour pour conserver l'ombrage du salon durant les diverses heures de la journée.





Planche n° 30 : Détail de l'arc de la façade du « maq'ad ».

### **Deuxièmement : Les deux façades latérales (la façade nord-ouest et la façade sud-est) de la cour**

Ces deux façades possèdent quelques traits communs et présentent une certaine symétrie entre elles ; toutes deux mènent aux locaux de service et présentent une saillie pour signaler la présence de ces derniers (Planches n° 21-22 et n° 7, Figures n° 5, 7). Elles sont presque semblables dans la partie inférieure au niveau du rez-de-chaussée. La façade sud-est est caractérisée par la présence



Planche n° 31 : Détail des motifs décoratifs en pierre de l'arc de la façade du « maq'ad ».

d'une protubérance constituant la « maziara ». Elle l'est également, au niveau du premier étage par celle de deux moucharabiehs en bois tourné appartenant à la salle de réception du harem (Planche n° 32 et Figure n° 8). Chacun d'eux est surmonté d'une fenêtre recouverte par un rideau en bois tourné. La façade opposée (sud-ouest) est caractérisée par la présence de trois étages délimités là-dessus par trois niveaux de fenêtres recouvertes de bois tourné et de différentes dimensions (Planche n° 21).



Planche n° 32 : La cour d'honneur, la façade sud-est.

### Troisièmement : La façade nord-est de la cour

Elle représente le côté qui comporte l'ouverture du corridor conduisant à la cour par l'extérieur de la maison. L'ouverture arquée du corridor de cette façade est surmontée d'un moucharabieh en bois tourné (Planche n° 19) appartenant à la surface de répartition<sup>(84)</sup> qui précède la grande salle au-dessus du corridor de l'entrée (ou le Salamlek comme l'appellent certaines études effectuées). Cette façade est dépourvue d'ouvertures, à l'exception de celle du corridor et du moucharabieh.

### La cour secondaire

En réalité, elle constitue en premier lieu la cour de service. Elle est le centre des locaux de service sur laquelle donne la cuisine (n° 11, Figure n° 5), les réserves de stockage et plusieurs autres locaux de service, outre l'escalier ascendant qui conduit aux pièces de séjour destinées à la famille et à la vie privée. C'est une cour à ciel ouvert, relativement petite, ayant comme plan horizontal un rectangle situé au rez-de-chaussée mesurant 4,3 m x 2,9 m. Au niveau des deux premiers étages, son mur sud-est oblique en formant une courbe en guise de remède architectural pour un aménagement, qu'on expliquera ultérieurement, est d'une plus grande superficie d'espace à l'étage supérieur (n° 21, Figure n° 10). Les façades de la cour sont en pierre taillée et polie à hauteur du premier étage ; elles sont ensuite en briques recouvertes d'une couche de chaux blanche à hauteur des deux étages supérieurs. D'après les dessins de l'Expédition française publiés dans la *Description de l'Egypte* (Figure n° 2), on accédait à cette entrée lors de la construction à travers un



Figure n° 10 : La maison Sinnari.  
Plan horizontal du premier étage.  
(Dessin fait par le chercheur)



Figure n° 11 : La maison Sinnari.  
 Plan horizontal du premier étage  
 sur lequel est indiqué le processus  
 de mobilité et de communication.  
 (Dessin fait par le chercheur)

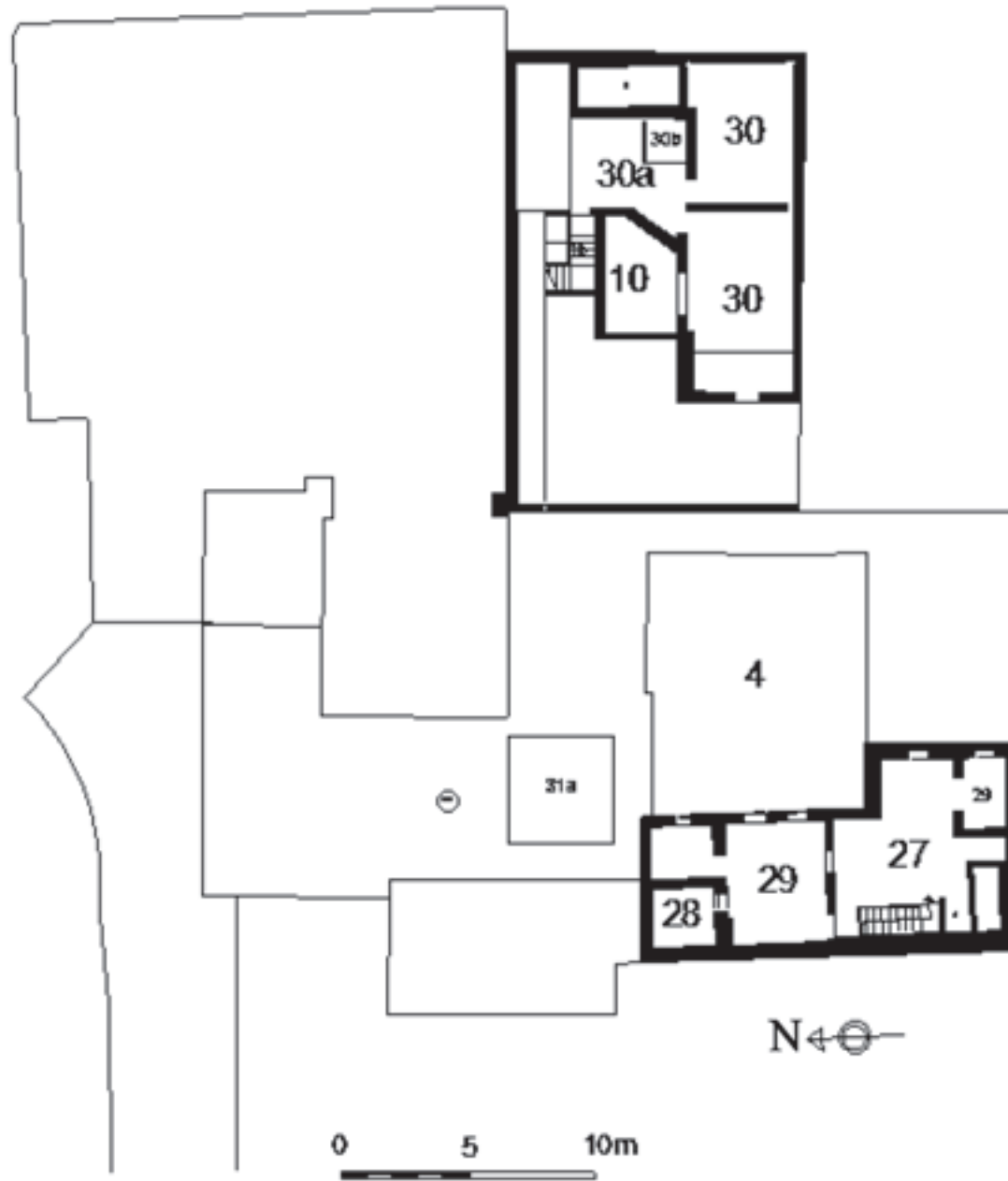


Figure n° 12 : La maison Sinnari.  
Plan horizontal du deuxième étage.  
(Dessin fait par le chercheur)

passage (n° 9, Figures n° 5, 7) qui la reliait à la cour principale de la maison. Ultérieurement, une nouvelle baie de porte a été ouverte dans la réserve (n° 13s, Figure n° 7) qui donne sur la cour secondaire (n° 10, Figure n° 7) elle-même du côté nord et que relie cette baie de porte au jardin (n° 18, Figure n° 7) du côté nord-est de la maison. Des fenêtres recouvertes de bois tourné s'ouvrent sur cette cour au niveau des deux étages supérieurs.

### Les escaliers

Les escaliers constituent l'axe vertical de mobilité et de communication entre les divers étages de la maison comme en témoigne l'existence de trois escaliers originaux. Le premier est celui qui conduit au salon depuis l'intérieur de la cour d'honneur. Il se termine par un palier représentant une surface de répartition qui bifurque à droite et à gauche pour former une trajectoire de mouvement et de communication circulaire pour tous les espaces du premier étage (Figure n° 11). Le deuxième se situe dans la pièce où conduit l'escalier du salon à droite (n° 26, Figure n° 10) ; il mène aux pièces du deuxième étage dans cet endroit de la maison. Le troisième escalier est situé dans la cour secondaire, la « cour de service », et conduit aux pièces des premier et deuxième étages. Au niveau du premier étage, il bifurque à droite et à gauche formant deux trajectoires de mouvement qui se rencontrent avec leurs homologues de l'escalier du salon pour compléter ainsi le cercle de mouvement dans cet étage (Figures n° 10-11). Il continue pour transmettre le mouvement aux pièces du deuxième étage du côté est de la maison, où il conduit à une surface de répartition (n° 30a, Figure n° 12) qui mène à deux pièces et qui est dotée

d'un ventilateur (malkaf) (n° 30b, Figure n° 12) appartenant à une surface de répartition semblable au premier étage (n° 21a, Figures n° 10-11).

### Les espaces de répartition et de communication au premier étage

L'accès au premier étage se fait par l'escalier du salon ou celui de la cour secondaire, qui tous deux mènent à un espace de répartition permettant de se mouvoir à droite et à gauche pour arriver aux pièces du premier étage. Par espace de répartition et de mouvement, on entend ici cet espace ne possédant pas de fonction propre hormis celle de relier les diverses pièces de la maison. Certains espaces accomplissent très nettement ce rôle tels que les espaces (n° 21a, 26a-d, Figures n° 10-11). L'espace (n° 26, Figure n° 11) représente un passage étroit qui relie le salon à la salle du harem et le (n° 26a, Figure n° 11) consiste en un espace de répartition où se trouve un escalier qui mène aux pièces du deuxième étage et à toutes les autres de la maison dans cette partie, dont la plus importante est la salle du Salamlek en traversant des pièces intermédiaires.

Au côté opposé, dans la partie est de la maison (les appartements du harem et de séjour), lui correspond pour le même rôle fonctionnel l'espace (n° 26c, Figure n° 11). Il existe également d'autres espaces remplissant cette même tâche, celle de la mobilité et de la communication entre les différentes parties de la maison outre leur rôle fonctionnel essentiel tels les espaces (n° 20, 21a, 23c, Figure n° 11), dont les murs comportent des portes coordonnant la circulation entre les pièces qui les entourent. Il existe un



Planche n° 33 : La cour secondaire.

troisième groupe d'espaces reliant les diverses parties de la maison d'une manière indirecte, quelquefois même incompréhensible architecturalement. Ce sont les portes dites secrètes dans l'architecture islamique qui se déguisent sous forme d'armoires, de bibliothèques ou de portes fermées. Elles sont utilisées pour le déplacement du maître des lieux entre la salle de réception des hommes (le Salamlek) et celle du harem, ainsi que pour l'évasion le cas échéant (n° 22, 22a, 22r, Figure n° 11).

## Les espaces de répartition et de communication au deuxième étage

Ils se limitent aux lieux où s'arrête l'escalier accédant au deuxième étage et ne constituent que des espaces de répartition directs conduisant aux pièces de séjour de cet étage (n° 27, 32, Figure n° 12).

## II- La deuxième unité : Les locaux de service

Dans la maison Sinnari, se côtoie la majorité des types et des formes des locaux de service connus dans les maisons tant de l'époque mamelouke qu'ottomane. En effet, la maison est équipée d'un hammam avec sa configuration architecturale complète et les pièces qui lui sont propres, des lieux (des sièges) d'aisances, la « maziara » (réserve de grandes jarres), la cuisine et ses éléments, l'écurie et un grand nombre de réserves (hawassel). Elle possède également un moulin complètement équipé. La présence de ces locaux de service tels l'écurie, le moulin, la cuisine aménagée, les entrepôts, le hammam, les nombreuses sources d'eau (maziara) et les sièges d'aisances reflète clairement que cette maison est une des maisons de propriétaires riches faisant partie de la catégorie des palais et des grandes demeures.

Les locaux de service se concentrent principalement au rez-de-chaussée à proximité des entrées et de la cour, exception faite du hammam et des sièges d'aisances qui se situent au premier étage où se trouvent les locaux destinés à la famille et à la vie privée des gens de la maison en raison du lien fonctionnel qui les relie.



Planche n° 34 : L'écurie de l'intérieur.

Nous passerons en revue les locaux de service selon l'ordre d'accès depuis l'entrée principale de la maison.

**L'écurie (estable)** <sup>(85)</sup> (n° 3, Figure n° 5) : On y accède par le corridor de l'entrée où s'ouvre son unique porte. De plan horizontal rectangulaire, elle mesure environ 8,7 m x 5,4 m. Une ossature, de la forme d'une croix en occupe le centre : sur chacun de ses côtés est fixée l'une des extrémités d'un arc dont la deuxième l'est au

mur opposé, divisant ainsi la superficie en quatre parties presque égales recouvertes par des voûtes qui s'entrecoupent (Planche n° 34). L'écurie s'ouvre sur le corridor par deux fenêtres recouvertes de grillages en bois (Planches n° 17-18). La « hogga » de la maison signale que l'écurie était située à sa place actuelle et la décrit comme étant « une grande écurie plafonnée de voûtes en bois grossier (sakf ghachim) <sup>(86)</sup> munie d'un mangeoire <sup>(87)</sup> pour les chevaux ». <sup>(88)</sup>

L'absence d'une entrée propre à l'écurie est considérée comme un point négatif dans la conception de la maison, mais elle est due à la présence d'une entrée unique pour le bâtiment – lors de son édification – étant donné qu'il n'avait qu'une seule façade et n'en possédait pas de latérale ou de secondaire, qui aurait pu permettre la présence d'une entrée qui lui aurait été propre ainsi qu'aux locaux de service. L'emplacement de l'écurie suscite un point d'interrogation, quant à son adéquation à la conception de la maison par le fait de son ouverture sur le corridor de l'entrée principale et sa proximité de la cour d'honneur ; ce qui nécessite des soins particuliers en permanence pour éviter les mauvaises odeurs en émanant.

**Le moulin (tahoun)** <sup>(89)</sup> : Le moulin est constitué d'une réserve formée de deux espaces juxtaposés communiquant entre eux comme le cite la « hogga » qui en détermine l'emplacement dans la maison (n° 8, Figure n° 5). Elle cite également que c'est un petit moulin du genre « fard farsi » entièrement équipé et fonctionnel. Malheureusement ce moulin a disparu, sauf qu'en se référant à ses homologues contemporains encore subsistant, tel le moulin de la maison Hawarri, nous pouvons en reconstituer le plan. Généralement le moulin était situé au centre





Planche n° 35 : La « maziara » à l'angle est de la cour d'honneur.

de la réserve (n° 8a, Figure n° 5) ; il était destiné à moudre les graines nécessaires pour subvenir aux besoins de la maison. La réserve attenante, quant à elle (n° 8b, Figure n° 5), était utilisée généralement pour emmagasiner les graines non encore moulues. Le moulin est situé à proximité de l'écurie (n° 3, Figure n° 5) pour approvisionner plus facilement le bétail en graines concassées.

**La réserve de grandes jarres (maziara) <sup>(90)</sup>** : C'est le lieu d'approvisionnement des gens de la maison en eau potable. Elle constitue l'un des éléments les plus répandus indépendamment de la composition architecturale de la maison et la « hogga » mentionne sa présence en cinq endroits différents. Une seule fois, elle a été citée accompagnée d'une description à caractère architectural ; il s'agit de la « maziara » située à la cour d'honneur en face du « takhtabush » du côté est de la maison. Elle consiste en une cavité dotée d'un arc brisé déterminant un jeu de « gift laeb » (Planche n° 35 et Figure n° 8). A l'intérieur de cette cavité, était placé le « zir » (grande jarre contenant de l'eau), confectionné en argile pour garder la fraîcheur de l'eau et la purifier. Cette cavité était « recouverte d'un volet en bois pur tourné » <sup>(91)</sup> pour la tenir constamment à l'ombre.

**La cuisine (n° 11, 12, Figure n° 5)** : La cuisine est l'axe autour duquel s'articulent les activités de service quotidiennes telles que la préparation des aliments et le récurage de la vaisselle. Aussi, occupe-t-elle le centre des locaux de service et de séjour (n° 11, 12, Figure n° 5) et s'ouvre-t-elle sur la cour de service. Elle est dotée d'une ouverture à ciel ouvert pour l'évacuation de la fumée (n° 11, Figure



Planche n° 36 : Bassin d'eau dans un des locaux de service donnant sur la cour secondaire.

n° 5). Le *Document* mentionne que deux « kanouns » (fourneaux) et une cheminée ascendante y ont été installés. Le « kanoun » est composé de quelques pierres faisant office de deux supports et constituant une base vide sur laquelle est posée une grille en fer. Il est installé dans la direction de l'ouverture destinée à l'évacuation de la fumée. Une deuxième cuisine (n° 12, Figure n° 5) s'ouvre également sur la cour de service (n° 10, Figure n° 5) par un arc bandé spacieux. Des espaces de service qui lui sont complémentaires lui sont annexés, dont le puits d'eau qui approvisionne la « maziara » (Planche n° 36 et n° 12b, Figure n° 5), indiquant que l'usage de ce lieu était essentiellement destiné au récurage des casseroles et des assiettes. Le tout est complété par la présence d'un siège d'aisances (n° 10, Figure n° 5) destiné à l'usage de ceux qui travaillent et ceux qui résident dans le local de service, ainsi que pour se débarrasser de certains déchets organiques. La cuisine est entourée de plusieurs réserves pour stocker et garder les objets de première nécessité, notamment les ustensiles de cuisine, telles les marmites et les casseroles en cuivre et autres.

**Le hammam <sup>(92)</sup> et le siège d'aisances :** À l'instar de tous les grands palais et maisons, celle-ci possède un hammam du style architectural de l'époque, outre de nombreux sièges d'aisances à l'usage des gens de la maison. Le hammam (n° 24, Figure n° 10) est annexé à la grande salle (le Salamlek) (n° 23, Figure n° 10). Dans les maisons de l'époque, le hammam en était toujours proche, comme c'est le cas dans les maisons de Gamal El-Din El-Zahabi, de Zeinab Khatoun et d'El-Seheimi. On y accédait par la porte de la « dorqa'a » (partie centrale de la salle) de ces dernières (Planche n° 37



Planche n° 37 : Le hammam attenant à la grande salle,  
la porte du hammam de l'intérieur de la « dorqa'a ».

et n° 23b, Figure n° 10) comme l'indique le *Document* : « il y a, dans la « dorqa'a » de la grande salle, une porte s'ouvrant sur un corridor par lequel on accède à deux portes. L'une mène à un siège d'aisances et l'autre au hammam composé d'une première pièce avec une fenêtre ouverte sur la « dorqa'a » précitée (Planche n° 38), et une autre, le caldarium, équipé d'un bassin en marbre sur lequel sont posés des robinets en cuivre jaune, et surmonté d'un plafond construit en voûte avec du mortier



Planche n° 38 : Le hammam attenant à la grande salle,  
paravent en bois tourné à travers lequel le « maslakh » du hammam  
donne sur la « dorqa'a » de la grande salle.

de qualité et décoré de gobelets en verre ». <sup>(93)</sup> La première pièce appelée « maslakh » (pièce de déshabillage) est un carré de 3 m de côté recouvert de marbre et surmonté d'un petit dôme en

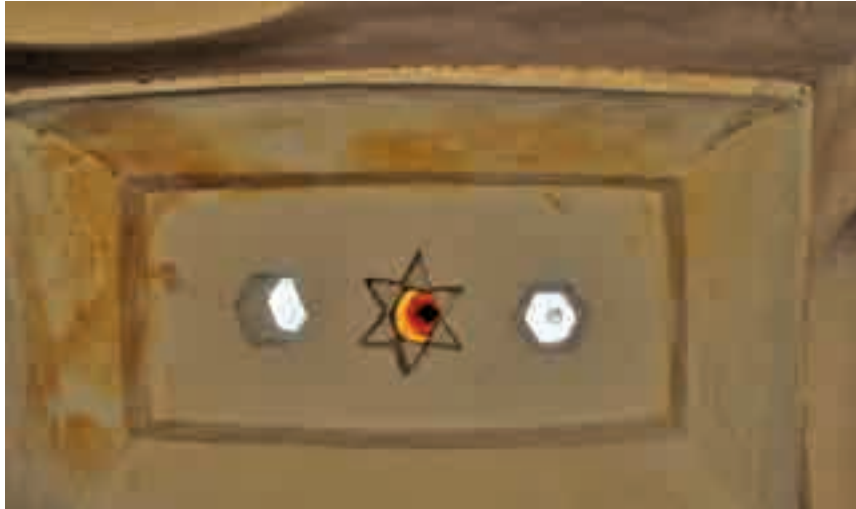


Planche n° 39 : Le hammam attenant à la grande salle, recouvrement des espaces du hammam de l'intérieur.

plâtre ajouré incrusté de verres en couleurs (verre lumineux) (Planches n° 39-40). Cette partie mène à une pièce de transition qui nous conduit à son tour à la pièce appelée caldarium symétrique par rapport au « maslakh ». A l'extrémité nord-ouest de cette dernière, est installé un « kanif » (siège d'aisances).

Un deuxième hammam plus petit est installé dans les lieux de résidence de la famille ou les appartements du harem. Le *Document* cite : « sur le palier de la porte du harem précitée à la gauche de l'escalier qui conduit à la porte débouchant sur la salle, se trouvent une « maziara » et un petit hammam muni d'un siège d'aisances ». <sup>(94)</sup>



Planche n° 40 : Le hammam attenant à la grande salle, recouvrement des espaces du hammam de l'intérieur.

Le hammam ici désigne tout endroit où l'on se baigne et auquel est annexé un siège d'aisances.

La maison renferme six espaces destinés aux sièges d'aisances (korsi raha) <sup>(95)</sup> ou (kanifs) <sup>(96)</sup> : trois au rez-de-chaussée et trois autres au premier étage, répartis de façon à couvrir toute la superficie de la maison et à servir aisément les gens qui y vivent. Ces espaces sont recouverts de dômes et comportent de petites fenêtres supérieures. Ils sont isolés à proximité des cours ou des espaces à ciel ouvert et on y accède par des voies indirectes par souci de privauté et de pudeur. Ils sont souvent reliés à la présence d'une source d'eau (puits d'eau ou « maziara ») pour s'en procurer. Le *Document* mentionne : « Un puits d'eau qu'avoisine un



Planche n° 41 : Les locaux de service, le siège d'aisances à l'angle ouest de la cour secondaire, avec son étroite fenêtre supérieure qui apparaît.



Planche n° 42 : Les locaux de service, le plafond d'un des sièges d'aisances des appartements du harem, avec son étroite fenêtre supérieure qui apparaît.

siège d'aisances, <sup>(97)</sup> une pièce et deux chaises d'aisances et une « maziara », <sup>(98)</sup> une porte s'ouvrant sur une grande salle au-devant de laquelle il y a une « maziara » et un petit hammam équipé d'un siège d'aisances ». <sup>(99)</sup> L'aération des sièges d'aisances s'effectue

au moyen d'ouvertures supérieures reliées à des espaces à ciel ouvert ; ce procédé est celui que préfèrent la plupart des maisons de l'époque. <sup>(100)</sup> Les sièges d'aisances sont entièrement construits en pierre pour assurer l'étanchéité nécessaire.

**Les réserves « hawassels » :** La maison compte un nombre de réserves réparties au rez-de-chaussée. Elles sont essentiellement utilisées pour stocker et emmagasiner les provisions et les divers objets nécessaires, notamment les produits alimentaires susceptibles d'être stockés pour de longues périodes, entre autres : le beurre, l'huile, le miel, la molokhia sèche, les graines comme les fèves et les haricots. Ces réserves sont de dimensions variées, couvertes d'un carrelage généralement en schiste et plafonnées avec des troncs de palmiers fendus en deux en longueur, désignés dans le *Document* par plafond brut (n° 2, 13, 14, Figure n° 5).

### III- La troisième unité : les lieux de réception

C'est l'ensemble des lieux (ou des espaces architecturaux) qui servent essentiellement à recevoir et à offrir l'hospitalité. Bien qu'ils ne soient pas tous groupés dans un même local architectural, mais répartis dans toute la maison, ils dominent incontestablement son aspect général. Ils se situent essentiellement au premier étage et occupent la majeure partie de sa superficie, à l'exception du « takhtabush » qui constitue un espace de réception transitaire, alors que les locaux de service sont regroupés au rez-de-chaussée et les pièces de séjour au deuxième étage. Les lieux de réception possèdent de nombreux traits communs, dont : le fait d'avoir de



Planche n° 43 : Les lieux de réception, le plafond du « takhtabush ».

grandes surfaces ayant vue sur la cour d'honneur ou l'extérieur à travers des arcades ou des moucharabiehs, d'être spacieux et hauts de deux étages et de monopoliser l'intérêt ainsi que la richesse architecturale et décorative. Les lieux de réception sont également munis d'unités architecturales qui les complètent ou qui les jouxtent, entre autres : des coffres, des alcôves, des armoires, des niches, des encensoirs, des présentoirs, des étagères, des lucarnes ou des moucharabiehs. Ces unités sont elles-mêmes communicantes entre elles.

**Le « takhtabush » (Planches n° 28-43 et n° 6, Figure n° 5) :** Pièce de réception transitaire, le « takhtabush » est situé au rez-de-chaussée du côté ouest de la cour. Il est destiné à la réception des invités de la maison, notamment les personnes âgées et celles qui ne désirent pas monter pour telle ou telle raison. Il serait a priori le lieu de réception officieux. *Le Document* mentionne qu'il occupait sa place actuelle et le désigne par la « tishtkhana », le décrivant par ces termes : « Une tishtkhana comportant en son milieu un pilier en marbre blanc translucide, dont le parterre est recouvert de marbre blanc translucide avec des bancs en bois pur et deux armoires ».<sup>(101)</sup>

De forme rectangulaire (8 m x 4,7 m), le « takhtabush » s'ouvre sur la cour d'honneur sur toute sa largeur ; il comporte un pilier en marbre blanc situé au milieu de sa façade. Son plafond est recouvert de planches en bois formant des carrés et des rectangles décorés de motifs géométriques et de rosaces (Planche n° 43).



Planche n° 44 : Les lieux de réception, le « maq'ad ».



Planche n° 45 : Les lieux de réception, le « maq'ad », le palier de l'escalier du « maq'ad » menant à sa gauche.



Planche n° 46 : Les lieux de réception, le « maq'ad » de l'intérieur, le côté ouest avec au centre de son mur une niche avec une étagère en marbre.

**Le salon (maq'ad) <sup>(102)</sup>** : Première pièce de réception à laquelle on accède à partir de la cour d'honneur après le « takhtabush » en tant que lieu transitaire. L'escalier situé près de ce dernier y mène à travers un bloc d'entrée qui reflète la valeur et le degré de richesse des pièces qu'il annonce. Cet escalier conduit à un palier (n° 26d, Figure n° 10) d'où bifurquent deux portes (Planches n° 45-46) sur la





Planche n° 47 : Les lieux de réception, le « maq'ad » de l'intérieur, le côté est avec au centre de son mur une armoire en bois (koutabeya).

gauche s'ouvrant sur le salon. Le *Document* décrit l'accès au salon depuis le bloc de son entrée de la cour en ces termes : « On entre par la porte du salon, ci-haut cité, par un escalier menant à un palier où est située à gauche à l'ouest une porte carrée, par laquelle on entre à un salon doté de deux arcs au milieu desquels se dresse un pilier en marbre blanc translucide et muni de lucarnes (rawchan) <sup>(103)</sup> en bois pur tourné, d'un petit coffre et de deux armoires en bois pur ». <sup>(104)</sup>



Planche n° 48 : Les lieux de réception, le « maq'ad » de l'intérieur, l'ouverture d'un des arcs occupé par un balcon en bois en haut-relief.



Planche n° 49 : Les lieux de réception, le « maq'ad » de l'intérieur, le balcon en bois en haut-relief donnant sur la cour principale.

De forme rectangulaire (8,5 m x 5 m), le salon s'ouvre sur la cour par deux arcades de deux arcs en forme de fer à cheval portées sur une colonne de section ronde en marbre (Planches n° 44, 47-49). Le premier arc s'ouvre du côté de l'entrée par le bas avec un paravent en bois façonné, tandis que le second arc s'ouvre avec une lucarne en bois protubérante. Le rideau et la lucarne ont été refaits et remis en place lors des travaux de restauration selon la description qu'en



Planche n° 50 : Les lieux de réception, le « maq'ad » de l'intérieur, le passage le reliant à la salle du « Haramlek » de son côté.

fait le *Document* et les images de l'Expédition française dans la *Description de l'Égypte*.

Le centre des deux côtés entourant l'entrée du salon est occupé par deux niches dans le mur faisant office d'armoire (Planche n° 47), tel que le mentionne le *Document* : « et deux armoires en bois pur ». A l'angle est, se trouve une porte menant à un passage (Planche n° 50 et n° 26, Figure n° 10) rectangulaire (1 m x 4 m environ) qui le relie à la salle du harem.



Planche n° 51 : Les lieux de réception, la salle du harem, le mur est avec au milieu une grande armoire en bois.



Planche n° 52 : Les lieux de réception, la salle du harem, la grande armoire en bois au milieu de son mur intérieur.



Planche n° 53 : Les lieux de réception, la salle du harem de l'intérieur, le côté orienté vers la cour (à gauche sur la photo).



Planche n° 54 : Les lieux de réception, la salle du harem, la « sodla » à l'ouest de la « dorqa'a », donnant sur la cour par un moucharabieh.



Planche n° 55 : Les lieux de réception, la salle du harem, l'iwan sud-ouest, occupé du côté de la cour par une « sodla » à l'angle sud de laquelle se trouve la porte menant au « maq'ad ».



Planche n° 56 : Les lieux de réception, la salle du harem, la « sodla » de l'iwan sud-ouest munie (à gauche de la photo) d'une porte menant au « maq'ad ».

**La salle du harem,** <sup>(105)</sup> **la petite salle ou le « Haramlek » (n° 20, Figure n° 10) :** Cette salle constitue le lieu de réception le plus important de la maison, le plus richement décoré et le plus soigné. En général, son parterre et la fontaine, si elle en comporte, sont en marbre tandis que les portes, les armoires et le plafond sont en bois de bonne qualité peint et décoré. Cette salle est appelée la salle du harem, vu que

l'on n'y accède essentiellement que par l'intérieur des appartements familiaux et de la vie privée, le harem. Elle ne constitue pas la salle principale pour l'accueil des invités (ou la grande salle). Le terme de « Haramlek » n'était pas couramment utilisé en Egypte pour désigner les appartements privés (particuliers aux gens de la maison) et de séjour.



Planche n° 58 : Les lieux de réception, la salle du harem, de l'intérieur de la « sodla » de l'iwan sud-ouest et son moucharabieh donnant sur la cour et ayant vue sur le « maq'ad », qui suit l'alcôve où se trouve la porte du couloir menant à ce dernier du côté de la salle.

Planche n° 57 : Les lieux de réception, la salle du harem, de l'intérieur de la chambre à coucher attenante à la salle du côté de la « sodla » de l'iwan sud-ouest où se trouve la porte menant au « maq'ad ».



Planche n° 59 : Les lieux de réception, la salle du harem, de l'intérieur de l'iwan sud-ouest où se trouve la porte de la chambre à coucher attenante, qui conduit à son tour au reste des lieux des appartements familiaux et de la vie privée, le harem.



Planche n° 60 : Les lieux de réception, la salle du harem, de l'intérieur de la « sodla » de l'iwan sud-ouest et son moucharabieh donnant sur la cour et ayant vue sur le « maq'ad » et le « takhtabush ».

Pour ce faire, on avait plutôt recours à des expressions telles que « la porte du harem »<sup>(106)</sup> ou « les résidences du harem »<sup>(107)</sup> ainsi qu'il est indiqué dans le *Document* du waqf de la maison, objet de ce livre. Ce même *Document* la désigne comme « salle à moitié égyptienne où se trouvent deux alcôves avec des fenêtres donnant sur la cour précitée et une chambre à coucher ».<sup>(108)</sup> Le terme de « à moitié égyptienne » est un terme documentaire peu courant qui suscite des interrogations quant à sa signification. En effet, la salle est une pièce traditionnelle, de plan courant dans les résidences cairottes, composée d'une « dorqa'a » centrale et de deux iwans.

**La salle rectangulaire :** Mesurant 11,5 m x 3,5 m, la salle se compose d'une « dorqa'a »<sup>(109)</sup> centrale et de deux iwans.<sup>(110)</sup> Le plancher de la « dorqa'a » centrale (3,9 m x 3,5 m) est actuellement au même niveau que celui des deux iwans,<sup>(111)</sup> alors qu'en général, il est plus bas. Le mur intérieur de la « dorqa'a » est décoré en son milieu d'une niche (Planche n° 45) à laquelle est opposée une alcôve (sodla)<sup>(112)</sup> profonde (environ 3 m de large et 2 m de profondeur) donnant sur la « dorqa'a » par une paire de poutres (karadi)<sup>(113)</sup> en bois interceptant entre elles une passerelle ; chacune d'elles se terminant par une queue descendante avec des motifs décoratifs en forme d'alvéoles (muqarnas), d'incrustations horizontales et verticales (tarikh et khawarnak).<sup>(114)</sup> L'alcôve donne sur la cour d'honneur par un moucharabieh en bois tourné. L'iwan sud-ouest est de forme rectangulaire (4,7 m x 3,5 m). Son côté orienté vers la cour est occupé par une alcôve similaire à son homologue à la « dorqa'a » ci-haut citée. Au côté sud-ouest de cette alcôve, se situe la porte du passage menant au salon. En face



Planche n° 61 : Les lieux de réception, la salle du harem, les deux « sodlas » donnant sur la cour intérieure par deux moucharabiehs.

d'elle sur le côté qui lui est opposé, se trouve une porte menant à une chambre à coucher, qui conduit à son tour au reste des appartements familiaux et de la vie privée, le harem.

La superficie de l'iwan opposé, celui du nord-est, est la même que celle de la « dorqa'a ». Au côté intérieur de l'iwan, existe une niche murale à côté de laquelle s'ouvre une porte menant à l'escalier et aux pièces de la section du harem. Au côté opposé orienté vers





Planche n° 63 : La porte secrète (le passage) qui relie la salle du harem à la grande salle du côté de la première.

Planche n° 62 : Les lieux de réception, la salle du harem, de sa porte du côté de l'escalier des appartements et dans la direction de la porte secrète, qui la relie à la grande salle à travers un passage et qui change également le niveau de son plancher, vu que celui de la grande salle est plus haut d'environ 50 cm.



Planche n° 64 : La salle de répartition, opposée au « maq'ad », à laquelle on a accès par le palier de l'escalier de ce dernier à droite et qui mène à la grande salle. Elle abrite un escalier qui conduit aux pièces du deuxième étage de ce côté.

Planche n° 65 : La porte secrète (le passage) qui relie la salle du harem à la grande salle du côté de la salle de répartition qui précède cette dernière.





Planche n° 66 : La salle de répartition qui précède la grande salle, à l'angle droit de la photo le moucharabieh qui donne sur la cour intérieure.

la cour d'honneur, s'ouvre une porte menant à un espace muni de deux portes : la première conduit à un étage et l'autre à un corridor aboutissant à la grande salle ou le « Salamlek ».

**La grande salle ou la salle du « Salamlek » :** C'est la salle de réception principale de la maison (n° 23, Figure n° 10) qui pourrait être considérée comme étant la plus importante de ses pièces, du

point de vue architecture et décoration. Le *Document* du waqf de la maison, objet de ce livre, la nomme la grande salle pour indiquer qu'elle en est bien le lieu de réception le plus important. Le terme « Salamlek » veut dire la partie destinée à la réception des invités. Peu utilisé dans l'architecture cairote à l'époque ottomane, il devient plus courant dans les études modernes. Ceci reviendrait à l'absence de terme correspondant dans l'architecture égyptienne indiquant l'ensemble des espaces de réception à l'intérieur de la maison, d'où la nomination individuelle de chaque pièce, dont la « qa'a », le « maq'ad », le « takhtabush » et la « mandara ». Le *Document* la décrit en ces termes :

« Dans la salle précitée, se trouve une porte carrée que ferme un battant de porte près de laquelle se dresse une armoire. Par cette porte, on entre dans la grande salle dotée d'un seul iwan, d'une « dorqa'a » au plancher recouvert de marbre, d'une fontaine en marbre, d'un jet d'eau, d'une fenêtre donnant sur la salle précitée et d'une porte menant à un corridor par lequel on accède à deux portes. L'une mène à un siège d'aisances et l'autre à un hammam comportant une première pièce avec une fenêtre donnant sur la « dorqa'a » ainsi qu'un caldarium avec un bassin en marbre, sur lequel sont posés des robinets en cuivre jaune et dont le plafond est construit en voûte avec du mortier soigné et décoré de gobelets en verre. Dans l'iwan de la salle, se situe une chambre à coucher au front de laquelle s'ouvre une grande fenêtre donnant sur l'inflexion précitée, complétant la salle avec des armoires, des niches et des étagères ». <sup>(115)</sup>



Planche n° 67 : La salle de répartition qui précède la grande salle, l'entrée de la grande salle et la fenêtre recouverte par un paravent en bois tourné donnant sur la « dorqa'a ».

Planche n° 68 : La maison Sinnari, à partir d'un des orifices du moucharabieh de la salle de répartition, qui précède la grande salle, donnant sur la cour intérieure et ayant vue sur la cour, le « maq'ad » et le « takhtabush ».



De forme rectangulaire (14 m x 5 m environ), la salle est constituée d'une « dorqa'a » et d'un seul grand iwan ; un hammam et une chambre à coucher en plus de la salle de répartition qui la précède lui ont été annexés du côté de la cour d'honneur. C'est par cette dernière (n° 23c, Figure n° 10) qu'on accède à la salle. De forme rectangulaire (environ 7 m x 4 m), la salle de répartition constitue le carrefour du mouvement du rez-de-chaussée provenant de l'escalier du salon (Planche n° 64), de la section du harem et de la vie privée via la salle du harem (Planche n° 65 et n° 23, Figure n° 10) qui y débouchent successivement de ses angles ouest et sud. Certaines études la considèrent comme étant l'iwan sud-ouest de la salle, car elle est reliée à la cour par un moucharabieh en bois tourné (Planche n° 68) et à la salle par une grande fenêtre recouverte d'un paravent en bois également tourné (Planche n° 69), de sorte que celui qui s'y tient est en mesure de suivre et de surveiller simultanément ce qui se passe aussi bien dans la salle que dans la cour. Le *Document* mentionne que le parterre de cette salle est recouvert de marbre et qu'il est surmonté d'un ventilateur (malkaf), <sup>(116)</sup> en bois pur (bazahang) <sup>(117)</sup> (Planche n° 70 et Figure n° 8) de grande dimension, orienté vers le nord pour recevoir la brise fraîche, favorisant ainsi le processus de l'aération. Dans l'angle sud de la salle, figure une « porte secrète » <sup>(118)</sup> telle que la désigne le *Document* qui mène à un corridor conduisant à son tour à la salle du harem (Planches n° 63, 65).

La grande salle constitue, avec ses annexes, le hammam et la chambre à coucher, une unité architecturale presque autonome de telle sorte qu'on pourrait y résider sans être en contact avec le reste des unités de la maison. Elle est ainsi d'un usage plus efficace pour les invités et les hôtes de long séjour.



Planche n° 69 : La salle de répartition qui précède la grande salle, la fenêtre recouverte par un paravent en bois tourné donnant sur la « dorqa'a » de la grande salle.

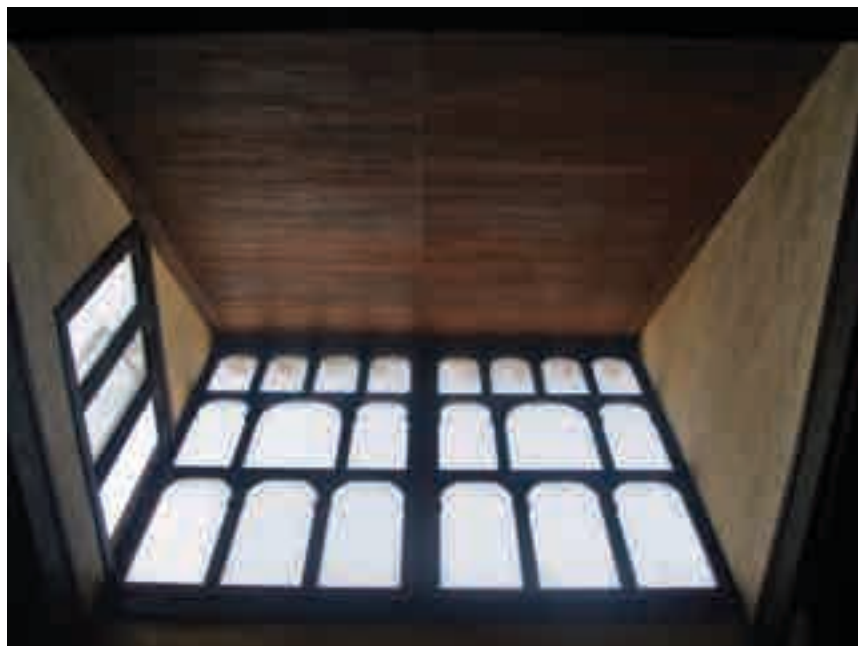


Planche n° 70 : Le « malkaf » en bois recouvrant la salle de répartition qui précède la grande salle.

Architecturalement, elle se compose de : la « dorqa'a » (n° 22, Figure n° 10) de forme rectangulaire (6 m x 5 m) dont le niveau du plancher est plus bas de celui de l'iwan de 30 cm. Une fontaine en marbre (Planche n° 71) en occupe le centre. Elle est dominée par l'iwan par deux poutres (Planche n° 71) et possède un plafond en bois pur recouvert de dorures et de couleurs, d'où émerge de son milieu une lucarne octogonale reposant sur des alvéoles minutieusement



Planche n° 71 : La grande salle, la « dorqa'a », une paire de poutres en bois insérant entre elles une passerelle qui sépare les deux plafonds de l'iwan et de la « dorqa'a ».

fabriquées (Planche n° 72), qui transforment l'ouverture carrée du plafond en un octogone dans lequel des fenêtres ont été taillées dans chacun des côtés pour favoriser l'éclairage et l'aération et optimiser avec l'ouverture du ventilateur le processus du renouvellement de l'air dans la salle. Au côté sud-est de la « dorqa'a », se trouve une cavité occupée depuis le bas (à hauteur d'un mètre environ) par une arcade en marbre composée de quatre arcs lobés portés sur trois



Planche n° 72 : La grande salle, la lucarne (shokhsheikha) de forme octogonale qui se trouve au centre du plafond en bois de la « dorqa'a » et qui repose sur des « muqarnas » en bois minutieusement confectionnés.

pilliers pouvant être utilisée comme étagère pour mettre des lampes à huile et divers autres objets (Planches n° 73-74). Au côté opposé, se situe un hammam attenant à la salle, dont la porte s'ouvre à l'angle nord de la « dorqa'a » (Planche n° 75) sur laquelle il a vue par une grande fenêtre recouverte d'un rideau en bois tourné.



Planche n° 73 : La grande salle, la « dorqa'a », la fontaine située au centre. Au milieu du mur intérieur, se trouve une cavité dont la partie inférieure est occupée par une arcade en marbre, composée de quatre arcs lobés, utilisée comme étagère pour mettre des lampes à huile et divers autres objets.

**L'iwan nord-est (Planche n° 76) :** Il est le seul que possède cette salle. De forme rectangulaire (8,5 m x 5 m), il donne sur la « dorqa'a » au moyen de deux poutres enserrant entre elles une passerelle. Au front de la salle, s'ouvre un grand moucharabieh en bois tourné sur quasi toute sa largeur, donnant à l'intérieur sur



Planche n° 74 : La « dorqa'a », détail des arcs de l'arcade en marbre.



Planche n° 75 : La « dorqa'a », depuis l'intérieur de la porte du hammam attenante à la salle.





Planche n° 76 : La grande salle, l'iwan, en son front un grand moucharabieh donnant sur l'extérieur. Le mur interne est doté de deux armoires en bois encadrant la porte de la chambre à coucher attenante à la salle.

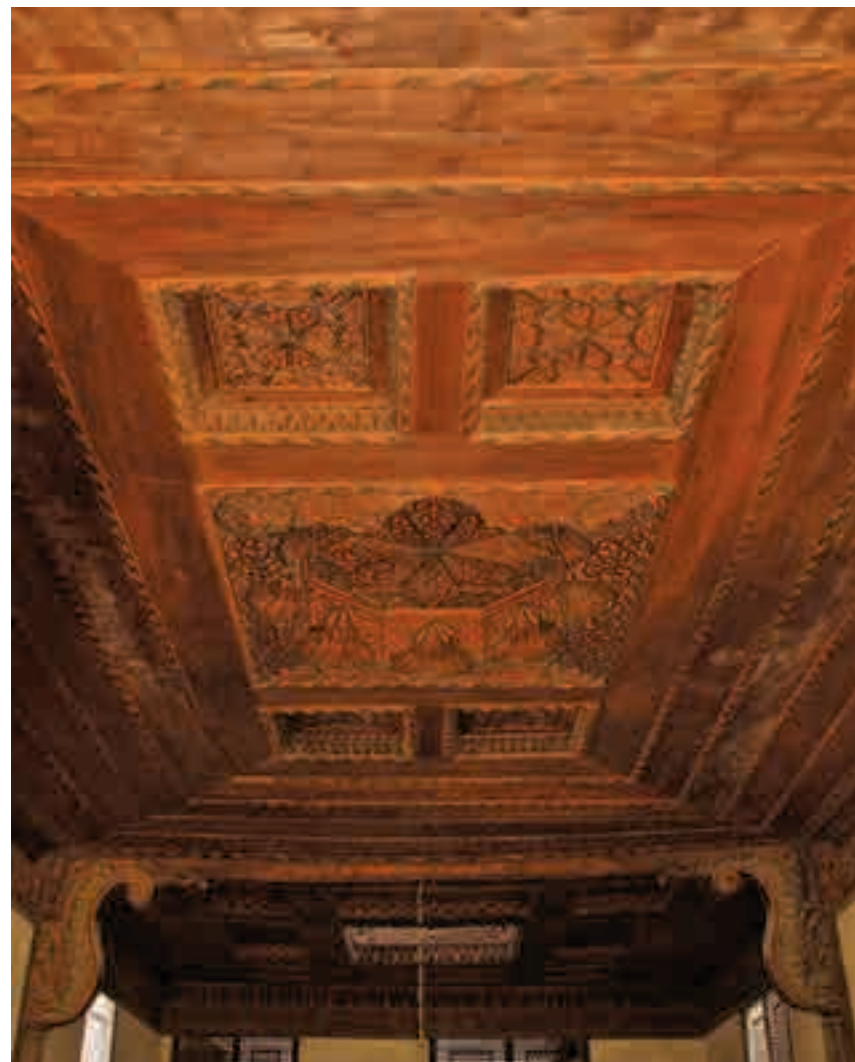


Planche n° 77 : La grande salle, l'iwan, détail du grand moucharabieh qui donne sur l'extérieur.

l'iwan et à l'extérieur (Planche n° 77) sur la ruelle Monge où se trouve l'entrée principale de la maison. Les deux côtés latéraux de l'iwan sont complétés par des armoires, des niches et des étagères tel mentionné dans le *Document*. Au milieu du côté sud-est, figurent deux cavités symétriques entre lesquelles s'ouvre une porte. Elles consistent en deux placards, tandis que la porte bien qu'elle donne l'impression d'être la porte d'une armoire ou d'une bibliothèque, s'ouvre en réalité sur une pièce attenante à la salle et servant de chambre à coucher (n° 25, Figure n° 10). En face de cette porte sur le côté opposé de l'iwan (le côté nord-ouest), se dresse un placard similaire à ceux déjà cités ; à ce niveau les murs de l'iwan sont couronnés par un auvent saillant en bois (Planche n° 76).

De bois pur, le plafond de l'iwan (Planche n° 78) forme en son milieu un rectangle décoratif, qui à son tour est divisé en une surface carrée constituant le centre du plafond et entourée des deux côtés d'une surface rectangulaire divisée également en deux carrés. La surface centrale a été dévidée en forme d'octogone dont les côtés ont été façonnés en forme de demi cercles. Cet octogone est enrichi de l'intérieur par un second composé de lamelles de bois assemblées et ce dernier est agrémenté de huit figures en forme d'amandes posées en éventail. Les coins dans les surfaces comprises entre le carré et l'octogone externe sont décorés de cercles. La décoration

**Planche n° 78 : La grande salle, le plafond en bois décoré depuis l'intérieur de l'iwan dans la direction de la « dorqa'a » et deux poutres en bois enserrant entre elles une passerelle et séparant les plafonds de la « dorqa'a » et de l'iwan.**



des petits carrés entourant la surface centrale est semblable à celle de l'octogone au sein de la surface centrale du plafond.

**La chambre à coucher (n° 25, Figure n° 10) :** Petite pièce (4 m x 3 m environ) attenante à l'iwan dont le plafond est plus bas que celui de la grande salle. Tel que son nom l'indique, elle sert pour dormir. Peu décorée, elle donne sur l'extérieur par deux fenêtres : la première s'ouvrant sur la rue Monge et la seconde, qui lui est opposée, sur la cour arrière de la maison. Ultérieurement, une porte a été ouverte dans le mur opposé à la porte initiale de l'intérieur de l'iwan, menant à une autre pièce récemment ajoutée (n° 25a, Figure n° 10), vu qu'elle n'apparaît pas dans les dessins de l'Expédition française. Il conviendrait de signaler la présence d'une seconde porte, conduisant à la cour intérieure par un escalier en bois, ultérieurement ajoutée qui assure que la mobilité continue au-delà de la chambre au lieu d'y prendre fin, tel que prévu dans la planification initiale de la maison.

#### **IV- La quatrième unité : les appartements de la famille et de la vie privée (le harem)**

La conception islamique des besoins de la famille s'est répercutée sur la planification de l'habitat dans l'architecture islamique. Un des aspects les plus importants de cette répercussion réside dans la réservation de lieux particuliers à la famille, qui permettent aux gens de la maison de vaquer à leurs tâches quotidiennes et de se mouvoir en toute liberté et en toute aisance à l'intérieur de la maison. En effet, cette architecture leur assure une privauté par rapport aux lieux de réception, en mettant à leur disposition des

couloirs arrières et des corridors leur permettant, notamment aux femmes, d'accéder à tous les lieux sans avoir besoin de passer par la cour ou par les lieux de réception lors de la présence d'invités. Elle leur évite d'être contraintes à emprunter un unique chemin, en leur créant un circuit rotatoire relié à la salle du harem d'abord et ensuite au reste des pièces de la section du harem.

Outre la facilité de circulation, cette architecture leur assure par des moyens simples une communication visuelle entre les appartements de la famille et le reste des pièces de l'habitation ; et ce à travers les moucharabiehs de la salle du harem qui donnent sur la cour intérieure, permettant ainsi aux femmes de surveiller ce qui s'y passe, ainsi qu'au salon, tout en restant à l'abri des regards des invités étrangers. Cette même communication est également réalisée à travers la grande fenêtre en bois tournée (Planche n° 69) qui permet aux femmes de surveiller et de suivre ce qui se passe dans la grande salle – à l'instar du principe des « salons de chant »<sup>(119)</sup> installés dans les salles des palais mamelouks et ottomans qui permettaient aux femmes de suivre ce qui s'y passait sans être vues. D'une façon générale, tous les endroits destinés à la famille sont orientés vers l'intérieur avec très peu d'ouvertures sur l'extérieur et donnent indirectement sur la cour intérieure qui assure leur éclairage et leur aération. Toutes les baies de cet endroit de la maison sont recouvertes par des fenêtres ou des moucharabiehs en bois tourné qui ont pour fonction de cacher la vue de l'extérieur et d'apporter l'air, la lumière et l'ombre ; et ce outre la création d'une petite cour secondaire qui assure en plus de la privauté, l'éclairage et l'aération des endroits internes situés loin de la cour d'honneur.



Planche n° 79 : Les pièces de séjour au deuxième étage auxquelles on a accès par la salle de répartition située à droite de l'escalier du « maq'ad ». Elles sont destinées au séjour des mamelouks d'après le *Document*.



Planche n° 80 : L'escalier de la cour secondaire, la porte du harem qui relie les chambres et les lieux de cette section.



La majorité des pièces de cette section sont modestement aménagées. Leurs murs sont munis de nombreuses cavités et de placards où sont rangés les affaires et les objets de la famille. A proximité de chaque groupe de ces pièces, existe une source d'eau (maziara), un siège d'aisances et quelquefois un petit hammam.

Les lieux destinés à la famille comprennent essentiellement les pièces de séjour et les chambres à coucher destinées à ses membres. Quelques-unes de ces pièces pourraient être consacrées à la résidence des domestiques, mais elles sont généralement séparées de la section du harem, surtout s'il s'agit d'hommes mamelouks, comme c'est le cas pour cette maison, conformément à ce que mentionne le *Document*. Les pièces de séjour existent majoritairement dans les espaces latéraux du premier étage, mais occupent exclusivement ceux du deuxième.

Ces espaces peuvent être divisés en deux groupes principaux. Le premier groupe, auquel on a accès par l'escalier du salon, est situé du côté du « Salamlek » au deuxième étage. Le second, auquel on a accès par l'escalier de la cour secondaire, est situé dans la partie consacrée aux lieux de séjour aux premier et deuxième étages.

**Le premier groupe** auquel mène l'escalier du salon conduit à une salle (Planche n° 64 et n° 26a, Figure n° 10) d'où part un escalier menant aux pièces de séjour au deuxième étage, où se trouve une grande salle à ciel ouvert (Planche n° 79 et n° 27, Figure n° 12) menant à trois pièces (n° 29, Figure n° 12) réservées au séjour des mamelouks et à la proximité desquelles se situe un siège d'aisances au service des résidents de cet étage. La destination de ces pièces aux domestiques est adéquate à son emplacement entre les lieux



Planche n° 81 : La salle autour de laquelle se répartissent les pièces de la section du harem au premier étage. Au côté droit de la photo, apparaît la porte de l'escalier de la cour secondaire. Au côté gauche, apparaît l'inclinaison dans le mur de la cour secondaire à cet endroit fournissant de l'espace pour la porte d'une des pièces.



Planche n° 83 : La salle du deuxième étage dans la section du harem sur laquelle s'ouvrent deux chambres. La fenêtre de l'une d'entre elles donnant sur la cour secondaire apparaît sur la photo.

Planche n° 82 : La salle autour de laquelle se répartissent les pièces de la section du harem au premier étage. Elle est surmontée de l'ouverture du « malkaf » en bois, source de l'aération.



Planche n° 84 : La salle du deuxième étage dans la section du harem sur laquelle s'ouvrent deux chambres. Elle comporte le « malkaf » qui reçoit l'air pour la salle se trouvant au-dessous d'elle au premier étage.

principaux de réception de la maison, à savoir, le salon (le maq'ad) et la grande salle. Le *Document* mentionne ces pièces en ces termes :

« Dans la salle précitée, un premier escalier conduit à une autre à ciel ouvert comportant trois pièces destinées aux mamelouks. Dans la pièce située à gauche de la chambre à coucher et dans la grande salle précitée se trouve un siège d'aisances ». <sup>(120)</sup>



Planche n° 85 : La deuxième entrée récemment construite au front de la ruelle Monge.

**Le second groupe** qui est le principal se situe dans la section du harem. Il est constitué de plusieurs pièces au premier étage auxquelles on accède par l'escalier de la cour secondaire (la porte du harem) qui mène à droite à une salle (Planches n° 80-81 et n° 21a, Figure n° 10) surmontée d'un ventilateur en bois (Planche n° 82) pour renouveler l'air en cet endroit de la maison. Deux pièces donnent sur cette salle, outre une « maziara » et un siège d'aisances qui les desservent. Par l'escalier précité, on accède



Planche n° 86 : La cour arrière de la maison.

au reste des pièces du deuxième étage. En effet, il mène à une salle sur laquelle donnent deux pièces (Planche n° 83). Cette salle possède un ventilateur (Planche n° 84) qui recueille l'air pour la salle qui est en dessous d'elle au premier étage. Documentairement, ces pièces sont appelées le « Palais » ou le « Doux palais ».

« Sur le palier de l'escalier de la porte du harem précité, à gauche d'un escalier menant à une porte s'ouvrant sur une salle, se trouvent une « maziara », un petit hammam avec un siège d'aisances, deux



Planche n° 87 : Les bâtiments qui occupent les côtés sud-est et nord-est du jardin.

pièces voisines et un escalier menant à l'étage supérieur. Au second étage, se trouve un doux palais avec une fenêtre donnant sur la salle située à la porte du harem et l'étage supérieur est muni d'un ventilateur (malkaf) ». <sup>(121)</sup>

Les pièces du deuxième étage dans la section du harem ont été reconstruites d'après les dessins de l'Expédition française publiés dans la *Description de l'Égypte*.





Planche n° 88 : Le jardin de la maison, la section du harem apparaît ainsi que la porte récemment ouverte dans la réserve (hassel) voisine de l'escalier du harem pour le relier avec le jardin et les bâtiments qui y ont été dernièrement bâtis.

### V- La cinquième unité : le jardin

L'entrée de cette partie a été ultérieurement édifiée au front de la ruelle Monge. Elle s'élève d'environ un mètre plus haut que le niveau du sol de la ruelle et de celui du reste de la maison (Planche n° 85). Cette partie est la plus récente du bâtiment ; ce n'était qu'un



Planche n° 89 : Le plafond de la maison où apparaît le grand « malkaf » et le dôme pour l'aération de la grande salle. A gauche dans la photo, apparaît le petit « malkaf » en bois pour l'aération des chambres et des locaux de la section du harem.

terrain vague lors de son édification. A une époque ultérieure, vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle environ, des bâtiments ont été construits dans le jardin par les membres de l'Expédition française, lors de leur utilisation de la maison en cette période et celle qui a suivi. La plupart de ces bâtiments se sont effondrés ne laissant que quelques vestiges. Actuellement, cette partie constitue le jardin qui occupe le côté nord-est de la maison.

L'entrée de cette partie conduit à un espace de répartition découvert de forme presque rectangulaire (n° 18a, Figure

n° 5) situé au même niveau élevé. A la gauche de celui qui entre dans cet espace, se trouve une petite pièce (n° 18b, Figure n° 5). Au fond et à droite de cet espace, se situe un escalier descendant qui conduit au centre où sont situées la cour secondaire de la maison (Planche n° 86 et n°17, Figure n° 5) et la cour du jardin (n° 18, Figure n° 5). Les bâtiments sont édifiés sur les côtés sud-est et nord-est de la cour, au même niveau du sol de l'entrée qui est plus élevé que celui de la cour (Planche n° 87). Les bâtiments étaient construits sur deux étages que précédait un corridor. Ceux du premier étage ont été entièrement démolis, les arcades les précédant se sont écroulées, sauf qu'il en restent encore des vestiges de leurs armatures et de quelques-uns des piédroits de leurs arcs (n° 18e, Figure n° 5). Les bâtiments existant actuellement servent de toilettes (n° 18d, Figure n° 5), de chambres de dépôt et de locaux pour les agents de sécurité (n° 18f, Figure n° 5). Une baie de porte a été ultérieurement ouverte dans les murs de la section du harem donnant sur la cour du jardin, à l'endroit où se trouve l'escalier de la cour secondaire appartenant à la section du harem, afin de relier le jardin et ses nouveaux bâtiments avec l'intérieur de la maison. Lors des derniers travaux de restauration, cette porte a été bouchée et remplacée par l'actuelle, ouverte dans la réserve voisine de la cage de l'escalier des lieux de séjour et du harem (Planche n° 88 et n° 13s, Figure n° 7) et conduisant à travers elle à la cour secondaire de cette partie. Ceci a été effectué dans le but d'optimiser l'usage du jardin et de réaliser une meilleure communication entre les pièces de la maison.

Les locaux de cette partie (le jardin) ont été utilisés comme lieux d'exposition, d'ateliers et d'entrepôts tout au long des divers usages effectués de cette maison, que ce soit de la part des Français ou quand elle a été transformée en centre pour les anciens métiers durant les années 60 du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à sa fin. Le jardin a été également utilisé comme atelier pour les arts féminins.

**Planche n° 90 : Un moucharabieh <sup>(136)</sup> dans une ancienne maison du Caire ressemblant à celui qui se trouve au-dessus de l'entrée de la maison Sinnari.**



## L'équilibre thermique, la ventilation, l'éclairage et le circuit de l'eau

**L'équilibre thermique et la ventilation :** La conception de la maison dans le contexte de la trame urbaine environnante est fondée sur la planification des villes anciennes où les bâtiments étaient rapprochés et les blocs architecturaux séparés juste par des rues et des ruelles étroites et serpentantes. Cette disposition épargnait aux façades extérieures des maisons d'être exposées aux rayons du soleil et aux vents chargés de poussière, en réduisant la surface de la partie exposée à ces effets climatiques dans chaque bâtiment par rapport au volume intérieur de ce dernier ; ce qui aidait à diminuer la quantité de chaleur externe transférée à l'intérieur de la maison. <sup>(122)</sup>

Pour réaliser l'équilibre thermique et la ventilation – ainsi que l'éclairage – la maison s'est essentiellement servie des cours intérieures ou des espaces à ciel ouvert. En effet, la cour intérieure constitue une des plus importantes <sup>(123)</sup> solutions climatiques dans les pays à climat chaud et sec, outre son rôle d'axe autour duquel s'articulent la mobilité et la communication.

La cour contribue à créer en miniature une ambiance de confort thermique interne, contrastant avec la rigueur du climat externe chaud et sec, par la réalisation d'une régulation thermique à l'intérieur des espaces de la maison. En effet, la cour constitue un régulateur de la température ambiante, conformément au mouvement naturel de l'air : l'air froid plus lourd que l'air chaud descend durant la nuit dans la cour la rafraîchissant, ainsi que les

espaces qui l'entourent, jusqu'à une heure avancée de la journée. <sup>(124)</sup> En outre, la cour utilise le phénomène de la réflexion de la chaleur durant la nuit pour rafraîchir les lieux, vu que toutes les surfaces rediffusent la chaleur qu'elles ont emmagasinée durant toute la journée, de même que l'air froid est retenu durant la nuit le plus longtemps possible. <sup>(125)</sup> Elle joue également le rôle de protecteur contre les rayons directs du soleil et en même temps retient une fraîcheur naturelle à condition que son degré de confinement <sup>(126)</sup> soit élevé. Par ailleurs, la cour veille à assurer une ventilation automatique à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, en partant du même principe relatif au déplacement naturel de l'air des endroits de haute pression (à équilibre thermique plus grand) vers les endroits de basse pression (à équilibre thermique plus faible donc plus chauds). L'air se déplace des cours intérieures des habitations à travers les passages et les entrées des maisons vers l'extérieur des habitations où les rues sont étroites et moins ombragées ; et de là vers les espaces architecturaux ensoleillés ou très peu ombragés pour assurer une ventilation permanente à l'intérieur et à l'extérieur de la maison et contribue ainsi à l'aération de celle-ci. <sup>(127)</sup> La cour représente donc à la fois un réservoir de fraîcheur et un réservoir de chaleur, étant donné que l'air de la cour n'est pas affecté par l'air extérieur qu'il traverse, conformément à la science de la cinétique de l'air (l'aérodynamique), en créant des tourbillons sans descendre à la cour. L'expérience dite « l'expérience de la fumée » <sup>(128)</sup> peut démontrer ce qui précède.

Nous pouvons donc dire que le rôle de la cour consiste à assurer et réaliser l'équilibre thermique (ou le confort thermique),

l'aération automatique et l'éclairage naturel, ainsi qu'à tempérer et rafraîchir les espaces de la maison. Elle la protège en même temps des intempéries, des tempêtes de sable, de la pollution, de l'éblouissement, du bruit, de la fumée et des odeurs.

Le rôle de la cour dans la réalisation de l'équilibre thermique et l'aération à l'intérieur de la maison est complété par les baies de fenêtres et les ventilateurs (malkafs). Les fenêtres se divisent en trois catégories :

1. fenêtres (ou moucharabiehs) donnant sur l'extérieur ;
2. fenêtres (ou moucharabiehs) donnant sur l'intérieur (les cours intérieures) ;
3. fenêtres dans les endroits élevés ou les plafonds telles que les fenêtres des dômes en plus des ventilateurs (malkafs).

La conception de la maison se caractérise par une ouverture plus vers l'intérieur que vers l'extérieur. Aussi, la majorité des baies de fenêtres donnent-elles sur les cours intérieures. Le grand nombre de fenêtres, leur présence à des niveaux différents et la diversité de leurs dimensions ont contribué à compléter le cycle du courant d'air et à optimiser le processus de l'aération. La conception de ces baies de fenêtres tient également compte des droits de servitude du voisin et les prend en considération, de façon à ce que les fenêtres de la maison ne portent pas atteinte à la privauté des bâtiments voisins.

Comme l'indiquent les dessins des voyageurs qui ont visité le Caire et celles de l'Expédition française et d'autres, les ventilateurs

(malkafs) constituent un trait caractéristique des maisons cairotes où ils abondent. Ils consistent en un orifice en bois couvert, de forme pyramidale, orienté vers le nord pour recevoir la brise froide afin de rafraîchir la surface qu'ils surmontent. Leur face s'ouvre vers le nord au moyen d'ouvertures ressemblant à des niches disposées en plusieurs rangées. Ils peuvent être ouverts ou fermés selon le besoin – durant les travaux de restauration de la maison, les ouvertures du ventilateur et celles du dôme de la grande salle ont été bouchées par du verre – de sorte qu'on puisse les fermer durant les périodes de froid, notamment en hiver. La maison est dotée de deux dispositifs (Planche n° 89). Le plus grand surmonte l'espace qui précède la grande salle, pour lui diffuser l'air frais ainsi qu'aux espaces qui l'entourent et pour compléter le renouvellement du cycle du courant d'air avec le dôme de la salle et le moucharabieh situé au-dessous de lui donnant sur la cour intérieure. Le second surmonte l'espace de répartition situé au centre des pièces de séjour, à la section du harem au premier étage, et a pour fonction de diffuser l'air frais à l'intérieur de ces espaces.

L'équilibre thermique et l'aération optimale sont également complétés grâce à la conception des salles et des espaces architecturaux divers et à leur orientation. En effet, les hauts plafonds, surtout ceux des pièces de réception, permettent à l'air chaud de s'élever et d'être remplacé par l'air froid, alors que les pièces de séjour et les chambres à coucher sont dotées de plafonds bas qui contribuent à y garder la chaleur. Le meilleur exemple qui illustre ce processus est la grande salle, qui grâce à son haut plafond, son énorme moucharabieh, sa fontaine et son dôme réalise

un rafraîchissement et une aération idéale ; alors que la chambre à coucher qui lui est attenante, avec son plafond bas et sa petite superficie qui contribue à la conservation d'un degré de température convenable, est plus apte à un réchauffement facile. L'orientation des espaces ouverts vers le nord, visible dans le salon et le « takhtabush », afin de recevoir l'air frais, complète les éléments réalisateurs de l'équilibre thermique et l'aération de la maison. Ce processus est renforcé par l'auvent en bois couronnant ce bloc qui contribue à ombrager le salon et à le maintenir prêt pour la réception en permanence.

**L'éclairage :** L'éclairage naturel est réalisé à la maison à la longueur de la journée, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, par l'entremise des cours intérieures à ciel ouvert et les trois genres de fenêtres déjà citées, bien que ce soit aux premières que revient le rôle principal. A la tombée de la nuit, des torches sont allumées dans les cours ; le séjour et le mouvement se concentrent alors dans les pièces de séjour où les chandeliers, les lampes à huile et les bougies sont utilisés pour l'éclairage selon les besoins.

**Le circuit de l'eau :** Le mouvement de l'eau comprend deux phases. La première consiste à l'approvisionnement de la maison en eau, la seconde, c'est l'opération d'évacuation des eaux usées. L'approvisionnement du point d'eau principal des bâtiments se fait en général par l'entremise d'une sakieh qui puise l'eau soit dans une des principales sources d'eau courante communiquant avec le Nil, ou l'une de ses branches ou cours d'eau, soit dans un puits <sup>(129)</sup> d'eau, soit également dans la citerne <sup>(130)</sup> (bassin d'eau

principal existant toujours à proximité de la source principale de la distribution de l'eau aux diverses parties de la maison et qui est généralement recouvert de l'intérieur par du plâtre et du « khafeki » <sup>(131)</sup> ou du marbre par le porteur d'eau (sakka) ou autre. Le point d'eau principal est généralement situé dans la cour d'honneur de la maison ou à proximité.

Conformément au *Document*, le point d'eau principal de la maison Sinnari consiste en un puits d'eau courante (dont l'eau coule en permanence toute l'année). Ce puits (source principale de l'eau) est situé dans l'espace des locaux de service à l'angle ouest de la cour d'honneur de la maison (n° 7a, Figure n° 5) à proximité du corridor de l'entrée. Le *Document* mentionne :

**« Le corridor par lequel on accède à une grande cour à ciel ouvert a à sa droite une porte qui conduit à un puits d'eau courante qu'avoisine un siège d'aisances et un escalier par lequel on monte au foyer du hammam du harem et à une citerne ».** <sup>(132)</sup>

L'eau au premier étage est distribuée à partir du point d'eau principal au côté opposé de la cour où se trouve la citerne (bassin) (n° 13a, Figure n° 5) d'eau allant aux dépendances du harem où se trouvent la cuisine et les sièges d'aisances. Le *Document* en fait une description très détaillée :

**« A proximité de la « tishtkhana » précitée, figure une « maziara » recouverte d'un volet en bois pur travaillé par un tourneur, à côté de laquelle se trouve une citerne contenant le bassin d'eau allant aux dépendances du harem et à côté de la porte de la citerne précitée est située celle du harem ».** <sup>(133)</sup>

La « maziara » de la cour est bien entendu approvisionnée en eau par la citerne d'eau elle-même. Il est intéressant de mentionner que l'eau est transférée du point d'eau principal où se trouve le puits jusqu'à la citerne se trouvant à côté de la porte du harem conduisant à la cuisine, à travers des tuyaux <sup>(134)</sup> enfouis dans le sol de la cour et passant par la fontaine située en son milieu à qui ils apportent l'eau qui lui est nécessaire.

L'eau est distribuée à partir du bassin d'eau des dépendances du harem à la cuisine et utilisée pour la lessive et autres travaux ainsi que pour remplir les jarres. Le cycle de l'eau potable s'achève généralement en passant dans les sièges d'aisances pour le nettoyage ; et le surplus pousse les déchets à travers des tuyaux non visibles qui débouchent tous dans des égouts construits avec du mortier régulièrement dragué.

D'après le texte du *Document*, <sup>(135)</sup> l'eau arrive au rez-de-chaussée depuis le point d'eau principal de la maison à la citerne supérieure au premier étage. A partir de cette citerne, l'eau est distribuée à la fontaine de la « dorqa'a » de la grande salle et approvisionne les grands jarres. Elle est transférée au hammam, puis aux sièges d'aisances, puis aux canaux d'évacuation, conformément au processus ci-haut décrit pour le rez-de-chaussée.

## La visualisation du mode de vie à l'intérieur de la maison

Les outils disponibles pour élaborer une visualisation de la vie à l'intérieur de la maison cairote, durant l'époque ottomane à laquelle appartient la maison Sinnari, résident principalement dans les traces matérielles laissées par la construction des maisons avec leurs éléments architecturaux même en premier lieu, outre les nombreuses œuvres d'art contemporaines de cette époque trouvées dans les maisons antiques, mentionnées dans les documents et les sources de référence ou enregistrées à travers les dessins de voyageurs, dont les meubles, les coffres en bois, les ustensiles et les chandeliers. De leur côté, les textes, les documents, les registres des tribunaux légaux, les extraits des livres d'historiens contemporains à la tête de qui vient El-Djabarti, outre les dessins de voyageurs, riches en détails concernant la vie quotidienne à l'intérieur de certaines maisons cairottes, contribuent tous à leur tour à compléter la visualisation du mode de vie interne.

Il va de soi que le mode de vie dans les palais et les grandes maisons n'était pas le même que dans les maisons moyennes et modestes. De même, il n'était pas pareil dans une maison occupée par une seule famille que dans celle habitée par plusieurs. La maison qui fait l'objet de ce livre est un exemple de ces grandes maisons, possédant des surfaces et des espaces architecturaux multiples et variés et disposant de moyens de confort et de service qui facilitent les tâches domestiques et rendent la vie plus aisée.



Nous pouvons imaginer que le Prince Ibrahim Katkhoda El-Sinnari habitait cette maison que nous voyons aujourd'hui après avoir dépensé des sommes fabuleuses pour sa construction – comme l'a mentionné El-Djabarti – et après être intervenu en personne dans l'élaboration de ses plans. Sous le même toit, habitait avec lui tout son personnel de mamelouks, de concubines, d'odalisques et de domestiques. Le Prince Ibrahim Katkhoda El-Sinnari arrivait chez lui en grand cortège comme c'était le cas pour tous les grands hommes de l'Etat égyptien à cette époque : un mamelouk s'empressait de prendre son cheval et de l'emmenner à l'étable pour lui prodiguer les soins nécessaires, à savoir, le nourrir, l'abreuver et le laver. Après avoir mis pied à terre, le Prince rentre dans la cour d'honneur, y dépose son arme et se repose quelques instants dans la « diwankhana » (le takhtabush ou la tishtkhana) pour revoir et gérer quelques affaires tant personnelles que publiques.

Durant la période matinale, au moment où le Prince était à l'intérieur de sa maison en train de recevoir des princes ou des notables, de gérer ses affaires en rédigeant son courrier ou autre, ou qu'il était à l'extérieur, nous pouvons imaginer que la maison n'était autre qu'une ruche d'abeille travaillant dans l'ordre et dans le calme.

Dessin de voyageur illustrant la vie quotidienne à l'intérieur de la maison cairote.



Un groupe de domestiques vaquaient aux tâches du ménage quotidien, balayage, lessive et autres, alors qu'un autre groupe s'affairait dans le moulin à broyer le blé et à le stocker dans les silos préparés à cette fin, tandis qu'un troisième groupe allait faire le marché pour l'approvisionnement de la maison surtout en produits alimentaires, alors qu'un autre encore s'occupait de la préparation des aliments pour la cuisine, et un dernier de les cuisiner. Il était tout naturel que dans la cuisine de la maison du Prince, on cuisinait quotidiennement de la viande, des volailles et des légumes en abondance, vu le nombre d'hommes d'Etat et d'hommes d'affaires qui affluaient en permanence à la maison, en plus des festins et des réceptions qu'on y donnait. Il y avait encore un groupe de mamelouks qui avaient pour tâche de garder la maison, de prendre soins des chevaux et de gérer l'ordre et la circulation à l'intérieur de la maison.

Parmi les scènes principales rattachées à la vie du Prince à l'intérieur de sa maison, figurent celles des repas, notamment, des fruits, du narguilé, des festins, des réceptions, et de la gérance de ses affaires professionnelles ou personnelles. Les espaces architecturaux de la maison qui en sont témoins sont le « takhtabush » au rez-de-chaussée, le salon et les deux salles au premier étage qui changent d'un lieu à un autre en fonction de l'heure, de la saison, du statut des invités ou du rang et grade des compagnons du Prince.

Dessin de voyageur illustrant la vie quotidienne à l'intérieur de la maison cairote.





Alors que la cour représente le centre d'animation à l'intérieur de la maison tout au long de la journée, c'est dans les pièces de séjour que se transporte la vie familiale durant la nuit. La planification de ces chambres se caractérise par une grande malléabilité, qui se traduit par l'absence de blocs de construction ou de meubles massifs en bois qui l'occupent et restreignent son usage à un seul ; alors que telles qu'elles sont, elles sont en mesure de remplir plusieurs fonctions variant avec l'heure de la journée et utilisent des meubles mobiles légers pouvant surtout être rangés. En effet, dans ces chambres, on mange, on tient des réunions de plaisance et on y dort la nuit.

La maison est caractérisée par la présence d'unités indépendantes tout à fait autonomes pour ce qui en est des besoins de la vie quotidienne. La grande salle est considérée comme la plus complète des unités. En effet, dans sa planification, elle comporte une « dorqa'a » dotée d'une fontaine et un grand iwan. Un hammam complet doté d'un cabinet d'aisances lui est annexé et à l'iwan est annexée une chambre à coucher.

Dessin montrant un astronome égyptien qui travaille à l'intérieur de sa maison.



La salle se distingue également par sa bonne gérance du cycle de l'air au moyen de l'immense moucharabieh, la voûte de la « dorqa'a » munie de fenêtres, et la fenêtre en bois tourné communiquant avec la salle qui précède la « dorqa'a » et que surplombe un grand dispositif de ventilation. La salle telle qu'elle est décrite est tout à fait qualifiée d'être le lieu de prédilection du Prince pour y passer le plus clair de son temps quand il est à la maison.

Si cette salle (le Salamlek) est témoin dans la journée – surtout en hiver – des réunions et des rencontres que tient le Prince, la nuit elle devient celui des festivités qu'il organise, publiques ou privées soient-elles. Au front de la salle, où divans, coussins et « tekayas » (gros coussins) sont disposés, le Prince s'assoit, entouré de ses vassaux, devant de grands plateaux chargés de tout ce qu'il y a de plus délicieux comme boissons et nourriture, avec la présence en général du narguilé qui s'est beaucoup propagé dans les grandes maisons de cette époque. Dans la « dorqa'a » se tiennent les domestiques et les mamlouks pour servir le maître de céans et exécuter ses ordres.

Dessin montrant un poète égyptien à l'intérieur de sa maison.



C'est également dans la « dorqa'a » que se tiennent les musiciennes, les danseuses et les chanteuses, s'il y en a. La nuit venue, le Prince dort dans la chambre à coucher qui est attenante à la salle, car de petite taille et de plafond peu élevé, elle est facile à réchauffer. Cette salle communique avec celle du harem et ses appartements par un corridor et une porte secrète ; ce qui facilite le va-et-vient des femmes et lui confère une certaine privauté.

Parmi les aspects de la vie à la maison, c'est la possibilité qu'ont les femmes de suivre les festivités qui se déroulent dans les lieux de réception, le salon et la grande salle – comme déjà mentionné – et de regarder ce qui se passe dans la cour ou au salon à travers les moucharabiehs depuis la salle du harem sans être vues ni remarquées. Elles font de même avec les festivités se déroulant dans la grande salle qu'elles suivent, de la même manière toujours, à travers un paravent en bois tourné situé dans la salle qui la précède.

Dessin montrant l'Emir Mourad Bey à l'intérieur du « maq'ad ».

## Notes de l'auteur

- 1) **Katkhoda** : Titre d'une fonction. Terme d'origine persane, composé de deux parties : « kat » qui veut dire maison et « khoda » qui veut dire seigneur, propriétaire. Chez les Perses, ce terme désignait l'homme vénérable et le propriétaire, alors que chez les Turcs, il désignait l'employé responsable, le mandataire accrédité, le caporal, le capitaine et le chef. Il est intéressant de signaler que le mot « kekchia » employé par les Turcs durant l'époque ottomane en est un dérivé. Pour en savoir plus, consultez :  
Ahmed El-Saïd Soliman, *تأصيل ماورد في تاريخ الجبرتي من الدخيل*, Le Caire, Dar El-Maaref, 1979, P. 176 ;  
Mohamed Ahmed Dahman, *Le dictionnaire des termes historiques à l'époque mamelouke*, Damas, Dar El-Fekr, 1990, P. 129 ;  
Moustapha Barakat, *Les titres et les fonctions ottomans. Etude sur l'évolution des titres et des fonctions depuis la conquête ottomane de l'Egypte jusqu'à l'abolition du khalifat ottoman à travers les antiquités, les documents et les manuscrits 1517-1924*, Le Caire, 2000, P. 144.
- 2) **Le nom El-Sinnari** : En référence à la ville de Sinnar située au nord-est du Soudan sur la rive ouest du Nil bleu. Durant la période allant de 1504 à 1821, Sinnar a intégré la civilisation des Funj devenant ainsi un des plus importants royaumes soudanais. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle devient un centre commercial et, en tant que faisant partie du département soudanais, elle est mise sous la gouvernance et l'administration égyptienne. Pour en savoir plus, consultez :  
Jay Spauling, *Sinnar, Encyclopedia of Islam*, Leiden, 1986-2004, Vol. IX, 1997, P. 650-651.
- 3) **Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)**, Archives du Ministère des Waqfs, document n° 936, daté du 18 ramadan 1209 de l'Hégire. Je le désignerai ultérieurement par : le *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*.
- 4) **Le Prince** est celui qui ordonne, décide et règne. Le terme peut signifier chef, gouverneur ; il est utilisé pour désigner une classe sociale, un grade ou un titre honorifique. A l'époque ottomane, ce titre était suivi par un qualificatif honorifique tel « l'orgueil des princes grandissimes », « le rassembleur de tous les honneurs et les gloires ». Pour en savoir plus, consultez :  
Hassan El-Pacha, *Les titres islamiques dans l'histoire, les documents et les antiquités*, Le Caire, El-Dar El-Fania Lel Nachr Wel Tawzii (La maison technique pour l'édition et la distribution), 1989, P. 179-192 ;  
Moustapha Barakat, *Les titres et les fonctions ottomans*, P. 109, 112.

5) **Emir d'El-Loua** (le Général) est un titre honorifique qui vient toujours suivi par « El-Sherif El-Sultani » qui indique que son propriétaire « détient une bannière impériale », c'est-à-dire qu'il est alloué à hisser la bannière impériale dans son cortège, signe de son rang élevé. Ce droit était détenu en Egypte ottomane par le Pacha, gouverneur de la wilaya, les beys, les vingt-quatre « sandjaks » (gouverneurs) à qui étaient confiés les grands postes dans la régie de l'Egypte, tels que la gouvernance des départements, la trésorerie et la gérance du pèlerinage à la Mecque.

Moustapha Barakat, *Les titres et les fonctions ottomans*, P. 153.

6) **Mourad Bey Mohamed** fait partie des mamelouks de Mohamed Bey Abou-El-Dahab qui l'a acheté en 1182 de l'Hégire/1768-1769. El-Djabarti le décrit en ces termes : « Blond, à barbe touffue, petit de taille, de corps massif, possédant une grosse voix, portant au visage une balafre résultant d'un coup d'épée reçu ». En ce qui concerne son caractère, El-Djabarti mentionne qu'il était injuste, brutal, téméraire, orgueilleux et vaniteux. Il mentionne néanmoins qu'il aimait les savants, les traitait avec courtoisie, les écoutait et acceptait favorablement leur intervention. Il aimait fréquenter les joyeux compères, les éloquentes, les personnes aux goûts raffinés, se joignait à eux, les traitait avec simplicité, ne s'ennuyait jamais de leur compagnie. Il était bon joueur d'échecs et faisait appel aux connaisseurs. Il aimait la musique et le chant et faisait des dons généreux. Il n'eut ni garçon ni fille. Son esclavage a été de courte durée, vu que Mohamed Bey Abou-El-Dahab l'a affranchi et en a fait un prince le préférant à ses homologues. Al'arrivée de Mohamed Bey au pouvoir, Mourad Bey et Ibrahim Bey étaient les plus illustres. Après sa mort, ils se sont partagé le pouvoir jusqu'au jour où Ibrahim Bey l'a surplombé. El-Djabarti cite que Mourad Bey s'est noyé dans ses plaisirs et ses caprices passant le plus clair de son temps à se déplacer entre ses palais sur lesquels il a dépensé des sommes fabuleuses afin de les agrandir et de les décorer. Il a également dépensé de très grosses sommes sur ses princes et vassaux, ainsi que pour la création d'un arsenal magnifique qui finalement est tombé dans les mains des Français. Il est mort à Sohag le 4 dhou al-hijja 1251 de l'Hégire/1801. El-Djabarti annonce sa mort en ces termes : « Il a été l'une des principales causes des calamités qui ont ravagé l'Egypte, souhaitons qu'avec sa disparition disparaisse le malheur avec lui ».

Pour en savoir plus, consultez :

Abdel-Rahman Mohamed El-Djabarti (1230 de l'Hégire), *عجائب الآثار في التراجم والأخبار* (*Les merveilles des antiquités dans les biographies et les chroniques*), Le Caire, Imprimerie de Boulaq, 4 volumes, V. 3, P. 167-171. Je le désignerai ultérieurement par : El-Djabarti, *عجائب الآثار* ;

Abdel-Rahman El-Djabarti (1230 de l'Hégire), *مظهر التقديس بذهاب دولة الفرنسيين (L'aspect de la sacralisation avec le départ de l'Etat des Francs)*, étude : Abdel-Réhim Abdel-Rahman Abdel-Réhim, Le Caire, Imprimerie Dar El-Kotob El-Masria, 1998, P. 251-256. Je le désignerai ultérieurement par *مظهر التقديس*.

- 7) **Emir du hadj** : Titre d'une fonction formé de deux mots : « Emir » avec le sens de président, de chef, de wali et de « Hadj » avec le sens de pèlerin allant à la Mecque pour accomplir l'un des cinq préceptes de l'Islam, à savoir, le hadj. Les pèlerins partaient de chaque pays en un seul groupe accompagné par l'Emir du hadj qui était chargé d'assurer leur sécurité, leur protection, leur arrivée à la Mecque et leur retour. C'est pour cette raison que l'Etat ottoman en Egypte préférait confier cette grande tâche à des beys mamelouks puissants pour pouvoir assumer cette responsabilité. Nous remarquons que le titre de « Emir du hadj » était précédé par celui de « Emir d'El-Loua El-Sherif El-Sultani », surtout après l'année 967 de l'Hégire, quand le Sultan a posé comme condition que pour détenir le premier titre, il fallait impérativement porter déjà l'autre. L'Emir du hadj avait plusieurs assistants qui le secondaient dans sa mission. Le plus célèbre de ceux qui ont occupé ce poste durant l'époque ottomane a été Moustapha Ibn Abdallah El-Roumi (de 938 à 940 de l'Hégire, puis de 943 à 947 de l'Hégire). Les bédouins arabes l'ont surnommé « le Scieur » car il sciait les voleurs en deux de haut en bas. Il était courageux, généreux et modeste. Ce poste est resté valide en Egypte jusqu'en 1954, date à laquelle le Gouvernement égyptien l'a supprimé et l'a remplacé par celui de « Chef de la mission du hadj ». Pour en savoir plus, consultez : Ahmed El-Rachidi, *La commémoration de l'Emir du hadj*, reportage : Laïla Abdel-Latif, Maktabat El-Khangui en Egypte, 1980, P. 149-154 ;  
Moustapha Barakat, *Les titres et les fonctions ottomans*, P. 112-117.
- 8) *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 7, L. 11, 12 ; P. 8, L. 1:7.
- 9) El-Djabarti, *عجائب الآثار*, V. 3, P. 168-169, 219-220.
- 10) El-Djabarti, *عجائب الآثار*, V. 3, P. 219-220.
- 11) El-Djabarti, *عجائب الآثار*, V. 3, P. 169, 220 ; El-Djabarti, *مظهر التقديس*, P. 254.
- 12) El-Djabarti, *عجائب الآثار*, V. 3, P. 197, 201 ; El-Djabarti, *مظهر التقديس*, P. 294, 297.

13) L'Égypte connaît ses pires moments durant l'époque ottomane dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment après le meurtre d'Aly Bey El-Kebir. Les princes profitent de la famine et des mauvaises conditions dans lesquelles vivent les Égyptiens pour construire des fortunes colossales. Ils ne pensent qu'à mener une vie luxueuse et à combler leurs mamelouks, cause principale des misères qu'endurent les Égyptiens. Il suffit de lire la biographie d'Aly Bey El-Kébir pour se rendre compte combien ceci est vrai. Pour en savoir plus, consultez :

El-Djabarti, عجائب الآثار, V. 3, P. 167, 171 ;

Les savants de l'Expédition française, encyclopédie de la *Description de l'Égypte*, V. 11, Le Caire des mamelouks, traduction de Mona Zoheir El-Chayeb, Le Caire, Edition La lecture pour tous, 2002, P. 146-147.

Il serait intéressant de signaler que cet état fait revenir à nos esprits celui de l'Égypte tout au long des diverses époques de son histoire, dont la dernière est celle d'avant la révolution du 25 janvier 2011. Peut-être que l'Égypte dans ces périodes antérieures avait plus de chance que dans ces dernières années, car s'il est vrai qu'elle était volée, pillée, sapée dans tous les cas, au moins l'argent volé restait à l'intérieur de ses territoires, était investi et d'une façon indirecte les Égyptiens en tiraient profit. Peut-être même que la propriété de la plupart des institutions et l'argent résultant de ces vols étaient restitués au peuple et à l'État à travers les confiscations et les biens de mainmorte (Awqaf) ; tandis que dans les temps modernes, la terre a été sapée et les fonds volés et exportés à l'étranger faisant bénéficier les citoyens des pays où ils ont été déposés et non aux ayants droit.

\* Je présente mes sincères remerciements à mon ami Dr Mohamed El-Chechtaoui pour m'avoir procuré un exemplaire complet du *Document*.

14) La plus ancienne utilisation du terme « **taghrah** » (également « tora » et « toghra » avec une différence dans leur sens toutefois) a apparue dans le recueil *La langue turque* de Mahmoud El-Kacheghry et signifie dans la langue oghouze cachet ou signature du roi. Ce terme est passé dans la langue persane et par elle à la langue turque. Il a été utilisé dans la langue arabe durant l'époque mamelouke faisant au pluriel « taghrawat » et donnant le verbe « taghara » avec le sens d'apposer sa signature sur le document. L'utilisation de ce cachet s'est répandue chez les sultans ottomans et le premier à l'avoir utilisé a été le Sultan Orkhan Ghazi, années 680-761 de l'Hégire/1288-1360. Il atteint l'apogée de sa maturité quant à sa forme artistique et ses proportions esthétiques sous le règne de Soliman El-Qanouni (le législateur), années 926-974 de l'Hégire/1520-1566. Pour en savoir plus, consultez :

Mayssa Daoud, *Les calligraphies arabes sur les antiquités islamiques depuis le siècle premier jusqu'aux débuts du XII<sup>e</sup> siècle de l'Hégire*, Le Caire, 1991, P. 63-64 ;

Mohamed Taher Ibn Abdel-Kader El-Kordi El-Mecqui El-Khattat, *L'histoire de la calligraphie arabe et ses règles*, Le Caire, 1939, P. 121-126 ;

Clifford Edmund Bosworth et J. Deny, *Tughra, Encyclopedia of Islam*, Vol. X, 2000, P. 595-598.

15) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 42, L. 2:5.

16) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 42, L. 6:10.

17) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 43, L. 1:4.

18) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 43-46.

19) Le « **demi argent** » est une monnaie égyptienne, dont la valeur a varié au cours des ans. Conformément au *Document El-Sinnari*, chaque quatre-vingt-dix « demi argent » sont équivalents à un rial égyptien, par conséquent chaque « demi argent » vaut à cette période deux piastres entiers. Pour en savoir plus, consultez :

*Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 17, L. 5-6.

20) La date grégorienne correspondante, 1794, indiquée dans le Répertoire des Sites Islamiques est erronée. La bonne est le 18 ramadan 1209 de l'Hégire/8 avril 1795.

21) Ibrahim Katkhoda El-Sinnari termine la construction de sa maison peu de temps avant l'arrivée de l'Expédition française en Egypte. Les membres de cette dernière s'en emparent comme ils le font avec d'autres maisons et palais appartenant aux princes mamelouks après la fuite de ces derniers hors du Caire durant tout le temps de la présence de l'Expédition en Egypte (les années 1213-1216 de l'Hégire/1798-1801), et y installent quelques-uns des peintres et savants qui en faisaient partie. Pour en savoir plus, consultez :

Mahmoud Ahmed, *Guide concis des plus célèbres antiquités arabes*, Le Caire, 1937, P. 215.

Il est intéressant de signaler que le Prince Ibrahim Katokhda El-Sinnari a réussi à récupérer sa maison des mains des Français, mais ce fut pour une petite durée à la veille du meurtre dont il a été victime. Pour en savoir plus, consultez :

Jacques Revault et Bernard Maury, *Palais et maisons du Caire du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Le Caire, I.F.A.O., III Tomes, 1975-1979, T.I, P. 86.



- 22) Mahmoud Ahmed, *Guide concis des plus célèbres antiquités arabes*, P. 215 ;  
Ghazouan Moustapha Yaghy, *Les maisons et les salons du Caire durant les époques mamelouke et ottomane, étude civilisationnelle des antiquités*, Le Caire, Librairie Zahraa El-Shark, 2004, P. 203.
- 23) Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels subsistant au Caire de l'époque ottomane, étude documentaire des antiquités*, Université du Caire, Faculté d'Archéologie, Département des Antiquités Islamiques, thèse de doctorat inédite, 1995, P. 212.
- 24) Les savants de l'Expédition française en Egypte, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 13, Les planches de l'Etat moderne (1), Traduction de Mona Zoheir El-Chayeb (Le Caire, Edition La lecture pour tous, 2002), Planche 50.
- 25) Les savants de l'Expédition française en Egypte, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 13, Planche 51/1.
- 26) Les savants de l'Expédition française en Egypte, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 13, Planche 51/2.
- 27) Les savants de l'Expédition française en Egypte, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 13, Planche 52/1.
- 28) Les savants de l'Expédition française en Egypte, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 13, Planches 54/1:4, 55/1:4, 56/1:6, 57/1, 60.
- 29) Les savants de l'Expédition française en Egypte, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 13, Planche 57/2:4 représentant trois plans horizontaux, 57/5:6 vue intérieure et section, 58 la façade, 59 section verticale comportant le « takhtabush » et le « maq'ad ».
- 30) J. Revault et B. Maury, *Palais et maisons*, P. 83.
- 31) Le chercheur Refaat Moussa a rassemblé tout ce qu'a entrepris le Comité de conservation des monuments de l'art arabe pour préserver, entretenir, restaurer et fonctionnaliser la maison Sinnari en se basant sur les rapports rédigés dans les carnets du Comité.  
Pour en savoir plus, consultez :  
Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 211-216.
- 32) Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 211 ;  
Le Comité de conservation des monuments de l'art arabe, Le Caire, Boulaq, XXXII, 1922, P. 191.

- 33) Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 211 ;  
Le Comité de conservation des monuments de l'art arabe, XXX, Procès-verbal 200, P. 26 ; Ibid, Rapport 464, P. 83.
- 34) Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 213.
- 35) Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 213.  
Mahmoud Ahmed, *Guide concis*, P. 215.
- 36) Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 215-216.  
Mahmoud Ahmed, *Guide concis*, P. 215.
- 37) Le Comité de conservation des monuments de l'art arabe, Imprimeries gouvernementales, XL, 1961, Rapports 877, P. 81-82.
- 38) Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 216.
- 39) A propos de « **Kanater El-Sebaa** », leur histoire, leur construction et leurs appellations tout au long des époques, consultez :  
Taqey El-Din Ahmed ibn Ali ibn Abd El-Qadir ibn Muhammad El-Makrizi (année 845 de l'Hégire/1442), *المواعظ والاعتبار بذكر الخطط*,  
*Les leçons et les observations à partir des planifications et des sites antiques*, Le Caire, Bibliothèque de la Faculté des Lettres,  
4 Volumes, 1996, V. 3, P. 238-239. Je le désignerai ultérieurement par El-Makrizi, *المواعظ* ;  
Ali Pacha Moubarak, *الخطط الجديدة لمصر، القاهرة ومدنها وبلادها القديمة والشهيرة*,  
*Les nouvelles planifications de l'Egypte, Le Caire, ses villes et ses territoires anciens et connus*, Le Caire, Imprimerie Boulaq, 12 Volumes, année 1305 de l'Hégire, V. 3, P. 15-16. Je le désignerai ultérieurement par Moubarak, *الخطط*.
- 40) *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 9, L. 11 ; P.10, L. 1:2.
- 41) Les deux quartiers, celui d'El-Hayatem et d'El-Nassereya étaient connus jadis par le seul nom du dernier où El-Djabarti mentionne que la maison y était construite. Le quartier El-Nassereya était l'un des plus illustres de la région d'El-Sayeda Zeinab au Caire. El-Makrizi cite qu'il faisait partie des terrains du Jardin d'Al-Khachab, situé entre les villes El-Fostate, El-Asskaret El-Kataee. Ce site était submergé par l'eau du Nil. En 714 de l'Hégire, le Sultan El-Nasser Mohamed Ibn Kalaouny construit une place qui a été connue sous le nom d'El-Midan El-Nasséri; des arbres y ont été plantés et il a été entouré par des jardins et des parcs devenant ainsi l'une des plus belles places donnant sur le

Nil. Durant la période de grande chaleur, après la fête de la crue du Nil, le Sultan s'y rendait chaque samedi, de la citadelle où il habitait ; et ce durant deux mois de l'année. Il s'y rendait en grande pompe dans un cortège officiel qu'El-Makrizi décrit comme étant une démonstration de force du Sultan et de son armée ; en effet le corps de la cavalerie mené par les princes mamelouks caracolait à ses côtés. En 720 de l'Hégire, il décide de créer un jardin et a besoin pour ce faire de terreau ; il choisit un site à côté de la Place El-Nasséri. Quand ils ont commencé à creuser un lac – baptisé Berkat El-Nassereya – a apparu d'où on a transporté de la boue pour le jardin qu'on a approvisionné en eau par les viaducs de « Kanater El-Sebaa », l'actuelle place Sayeda Zeinab. Il se remplit d'eau sur une superficie de sept feddans. Les citoyens construisent de magnifiques maisons tout autour du lac qui ne tarde pas à devenir le Quartier de Berkat El-Nassereya jusqu'au jour où le niveau de l'eau baisse dans le Nil et que la famine de l'an 806 de l'Hégire a lieu. Les maisons sont détruites et le lac remblayé. Sauf que quelque temps après, la vie revient au quartier et les maisons et les résidences y sont reconstruites à nouveau. A propos de la rue El-Nassereya et le lac portant le même nom, consultez :

El-Makrizi, *المواعظ*, V. 3, P. 268, 325-326 ;

Moubarak, *الخطط*, V. 3, P. 96-101.

- 42) Site n° 314, daté de l'année 1172 de l'Hégire/1758. Il a été construit par le Sultan ottoman Mustafa Khan III, fils du Sultan Ahmed III. Ce sabil (fontaine publique) et le deuxième et le dernier qui porte le nom d'un Sultan ottoman après celui du Sultan Mahmoud Khan à la Habanneya (site n° 308). Il est surmonté d'un « kouttab » (école coranique) pour les petits enfants. Il représente l'un des plus beaux modèles de fontaines publiques de style turc caractérisé par la façade arquée. Pour en savoir plus, consultez :

Moubarak, *الخطط*, T. 6, P. 36 ;

Mahmoud Hamed El-Hosseini, *Les fontaines publiques ottomanes dans la ville du Caire en 1517 de l'Hégire/1798*, Le Caire, 1999, P. 255.

- 43) Cette rue prend naissance au viaduc d'El-Sayeda Zeinab (la Place Sayeda Zeinab) et se termine à la rue El-Nassereya. Elle mesure 140 m de long. Pour en savoir plus, consultez :

Moubarak, *الخطط*, T. 3, P. 101.

- 44) **El-Khalig El-Masri** est un canal artificiel qui dérivait du Nil dans la région du Vieux Caire actuelle et qui porte aujourd'hui le nom de Fam El-Khalig. Le cours du canal se dirigeait ensuite vers le nord-est, puis tournait jusqu'à atteindre l'actuelle place d'El-Sayeda Zeinab et Darb El-Gamamiz devant l'école du Khédive pour arriver à Bab El-Khalk, Bab El-Sheeria et El-

Husseineya près de la Mosquée d'El-Zaher Bibars. Il coulait ensuite entre les terrains agricoles hors du Caire jusqu'à la Zaouia El-Hamraa et El-Amireya qui sont actuellement des quartiers résidentiels. Ces terrains agricoles étaient irrigués par le canal en plus du rôle commercial qu'il jouait en reliant la navigation entre le fleuve du Nil, la Méditerranée et la Mer Rouge. Le canal continuait sa course et une partie de son cours passe par le lieu actuel du cours de la rivière Ismaïlia qui approvisionne aujourd'hui en eau douce la région du Canal de Suez. Le cours du Khalig passait par les villes de Belbeis, El-Abassa, El-Tel El-Kebir et Sérapium pour se jeter dans le lac Timsah et le Grand Lac Amer qui donnaient sur la Mer Rouge. Ce canal a été creusé pour la première fois durant le règne de la douzième dynastie dans l'Égypte ancienne et s'appelait alors le canal Sisostris. Tout au long des règnes successifs, le canal est régulièrement approfondi chaque fois que ceci se révèle nécessaire. Après la conquête arabe, il est creusé à nouveau par les soins d'Amr Ibn El-As en l'année 23 de l'Hégire/644. Les travaux de l'aménagement du canal durèrent six mois et on le baptise Khalig Amir El-Moemenin. Au fil des époques, ce nom change à maintes reprises : sous les Fatimides, il devient Khalig El-Kahera, ensuite Khalig El-Hakemi, en référence à El-Hakem Be'amr Allah, ensuite El-Khalig El-Masri au III<sup>e</sup> siècle de l'Hégire. Le canal du Khalig continue à couler à l'intérieur de la ville du Caire et ses banlieues jusqu'en 1897, quand le Khédive Abass Helmi II émet l'ordre de le remblayer pour des raisons sanitaires, car négligé et non entretenu, il s'était transformé en grande décharge où les habitants des deux berges y jetaient toutes sortes de déchets et de détritiques. La Compagnie du Tram se charge de l'opération du remblayage et une rue est conçue à sa place sur laquelle un tramway électrique circule. En 1898, il est complètement remblayé et remplacé par une rue qui porte son nom. La ligne du tramway qui y circule dessert les quartiers de Ghamra, Bab El-Sheeria, El-Sayeda Zeinab et El-Qasr El-Eini. En 1956, la rue El-Khalig El-Masri change de nom pour devenir la rue Port-Saïd, nom qu'elle porte jusqu'à nos jours.

Sami Mohamed Anwar, *Les édifices aquatiques en Égypte depuis la Conquête des musulmans jusqu'à la fin du règne des Mamelouks*, étude architecturale des sites antiques, Alexandrie, Dar El-Wafaa, 1999, P. 39-45.

- 45) A la place de la maison du Prince **Hassan Kachef**, se trouve actuellement l'école El-Mobtadian. Ce prince est l'un des plus illustres chefs mamelouks de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au Caire. Dans sa biographie, El-Djabarti parle de lui en ces termes : « C'est lui qui a construit la grande maison à El-Nassereya sur laquelle il a dépensé des sommes exubérantes. Les travaux de construction étaient à peine terminés et ceux de la peinture pas encore entamés qu'arrivent les Francs et qu'elle est alors habitée par des astronomes, des philosophes et des ingénieurs ». El-Djabarti mentionne que ceci a néanmoins contribué à la préserver des ravages dont ont été sujettes beaucoup d'autres maisons en cette période. Hassan Kachef s'enfuit en Syrie avec l'arrivée des Français, où d'après

El-Djabarti toujours il obtient le grade de « Sandjak » (grade équivalent à Gouverneur ou Général). Il meurt victime de la peste.

Pour en savoir plus, consultez :

El-Djabarti, عجائب الآثار, V. 3, P. 174 ;

Les savants de l'Expédition française en Egypte, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 13, Planches 54/1:4, 55/1:4, 56/1:6, 57/1, 60 ;

Moubarak, الخطط, T. 3, P. 96-97.

46) Le Prince **Kassem Bey Abou-Seif** est le mamelouk d'Osman Bey Abou-Seif, celui qui a participé au meurtre d'Ali Bey El-Domiati, Khalil Bey Katamech et Mohamed Bey Katamech sous le règne de Ragheb Pacha. El-Djabarti abonde en détails dans la description qu'il fait de sa maison, de sa construction, de son architecture, de ses ruisseaux, de ses arbres et de ses sakihs. Par ailleurs, le livre de la *Description de l'Egypte* nous a transmis une image de l'intérieur de la maison qui confirme cette description. Pour en savoir plus, consultez :

El-Djabarti, عجائب الآثار, V. 3, P. 174 ;

Les savants de l'Expédition française en Egypte, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 13, Planche 51/2.

47) Je me suis appliqué à diviser l'architecture de la maison selon l'usage fonctionnel de chaque partie afin d'en faciliter le suivi, la visite et la connaissance de ses unités et éléments architecturaux. Cette répartition soulève toutefois un problème – parmi ceux rencontrés dans l'étude de l'architecture résidentielle en général – qui réside dans la difficulté de répartir ses espaces selon leur fonction vu la polyvalence des usages fonctionnels d'un même espace. Mais, le fait que cette maison, objet de cette étude, soit un spécimen représentatif des grandes maisons et palais du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la présence de plusieurs espaces indépendants à usage bien déterminé, nous ont largement aidé à accepter jusqu'à un certain point cette répartition fonctionnelle, en insistant toutefois sur la polyvalence de certains lieux que nous rattacherons aux parties exprimant le plus leur usage fonctionnel, visible ou principal, tout en signalant les autres usages en leur temps. Il va sans dire que la fonction est le déterminant principal du degré de la réussite de la conception qui sera d'autant plus efficace qu'elle sera capable de répondre aux besoins de l'usage fonctionnel demandé. En ce qui concerne la théorie du fonctionnalisme dans l'architecture religieuse en application sur les constructions de l'époque mamelouke au Caire, consultez :

Mohamed Abdel-Sattar Osman, *La théorie du fonctionnalisme dans les bâtiments religieux mamelouks subsistant au Caire*, Alexandrie, Dar El-Wafaa, 2000, P. 255 et celles qui suivent. Dans cette œuvre de grande valeur et originalité, le chercheur expose,

en plus de l'étude théorique de l'idée du fonctionnalisme dans l'architecture religieuse, une étude d'application. Il divise l'étude des bâtiments religieux d'après le fonctionnalisme selon les six approches suivantes : les éléments de l'utilisation (P. 255-382), les éléments de la communication et de la mobilité (P. 385-395), les éléments de service (P. 399-405), les éléments de la prévention (P. 409-414), les éléments de l'aération et de l'éclairage (P. 417-432) et les éléments de la construction (P. 435-456).

**48)** Il est d'usage de diviser les bâtiments résidentiels, notamment les palais et les grandes maisons en trois unités selon la fonction qu'elles assument. Ces trois unités sont : la réception, le harem (la famille, la vie privée et le séjour) et le service. Dans l'architecture levantine durant l'époque ottomane, elles sont respectivement désignées par « Salamlek », « Haramlek » et « Khadamlek ». La division de la maison Sinnari, objet de ce livre, en cinq unités comporte ces trois parties précitées constituant le noyau de la maison auxquelles ont été ajoutée deux autres unités : la première comprend l'entrée, les éléments de mobilité et de déplacement, et les espaces de répartition et de communication entre les pièces de ces trois parties ; la seconde représente un cas exceptionnel dans cette maison constitué d'un espace qui était un terrain vague lors de la construction de la maison et sur lequel ont été ultérieurement effectués des travaux de construction, mais qui ne sont pas inclus dans les parties architecturales antiques de la maison. C'est pour cette raison qu'il lui a été consacré une partie propre où sont abordés son état lors de la construction de la maison et son évolution. Il est important de signaler que l'approche des unités n'a pas été effectuée en fonction de leur importance, mais en grande partie en fonction de l'ordre d'accès aux espaces de la maison à partir de l'entrée par la porte principale ; ce qui, à mon avis, convient mieux à cet ouvrage en tant que livre et non juste une publication de recherche, et qui pourrait par conséquent servir de guide pour la visite de la maison.

**49)** *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 28, L. 7:10.

**50)** *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 29, L. 1:2.

**51)** L'étude s'est principalement basée – outre le *Document*, les dessins des savants de l'Expédition française et l'étude de terrain – sur les ouvrages de référence précédents qui ont abordé l'architecture de la maison, malgré la divergence de leurs méthodes et de leurs approches avec les miennes, et qui lui ont été d'une très grande utilité en raison des nombreux détails qu'ils contiennent ne concordant pas avec l'état actuel de la maison. Ces ouvrages de référence sont les suivants :

Revault et Maury, *Palais et maisons*, P. 82-101 ;

Bernard Maury, Jacques Revault, André Raymond, Mona Zakarya, *Palais et maisons du Caire II Epoque ottomane XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, C.N.R.S., 1983, P. 267-276 ;

Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 208-222.

Pour le dessin des plans horizontaux de la maison, j'ai gardé les mêmes numéros (la clé des dessins) figurant dans l'étude (Revault et Maury, *Palais et maisons*), qui se sont répétés dans des études ultérieures pour que leurs consultants en tirent plein profit, tout en ajoutant de nouveaux numéros selon le besoin. Les dessins se sont montrés identiques à l'état actuel de la maison d'où la différence dans quelques détails avec les dessins précités.

52) La définition de ces termes sera donnée quand ils seront directement traités dans les pages suivantes.

53) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 21, L. 5.

54) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 21, L. 11.

55) Ce trait de caractère était répandu également aux pays du Levant, en Egypte et au Maroc. Pour en savoir plus, consultez :

Soad Ramadan Ibrahim El-Sayed, *Le logement dans la ville islamique, introduction à la conception des bâtiments dans la ville contemporaine*, Université de Héliouane, Faculté d'Ingénierie de Mataria, Département d'Architecture, thèse de maîtrise, 1998, P. 88.

56) Ce trait de caractère est également présent dans les maisons levantines où certains espaces architecturaux s'élèvent à hauteur de deux ou trois étages à la fois. L'iwan par exemple occupe la surface sud de la maison et de la cour et s'élève d'une hauteur de trois étages à la fois.

57) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 10, L. 3:5.

58) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 10, L. 4 ; P. 20, L. 4-5.

« **Haggar fass nahit** » : Pierre de très haute qualité, dont les parois ont été dégauchies et polies après son coupage.

Mohamed Mohamed Amin, Laïla Ibrahim, *Le dictionnaire de terminologie archéologique et documentaire*, Le Caire, Imprimerie de l'Université Américaine, 1990, P. 33. Je le désignerai ultérieurement par : *Le dictionnaire de terminologie*.

59) « **Medmak** » : Chaque rangée d'adobes, de briques ou de pierres.

60) Arc fait d'un segment de cercle inférieur au rayon du cercle ; il est appelé arc segmentaire en référence à segment. Il peut également être désigné par arc surbaissé. Dans ce genre d'arc, toutes les soudures des claveaux doivent être dirigées vers le centre de rayonnement.

Pour en savoir plus, consultez :

Farouk Abbas Heidar, *La nouvelle encyclopédie de la construction des bâtiments*, V. 1, *Les bases fondamentales de la construction des bâtiments*, Alexandrie, Centre de Delta pour l'Impression, 1994, P. 506 ;

Helmi Aziz, Mohamed Ghitas, *Le dictionnaire de terminologie archéologique et artistique (anglais/français/arabe)*, révisé par : Dr Mohamed Abdel-Satar Osman, supervisé par : Wagdi Rizk Ghali, Le Caire, Société Egyptienne Internationale d'Édition Longman, 1993, P. 35 ; 103, Figure n° 1.

61) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 20, L. 5-6.

62) Le **moucharabieh** est un dispositif architectural islamique égyptien. Il est fabriqué de petits éléments en bois tourné assemblés dans des cadres qui en font de petites ouvertures de forme rectangulaire ou polygonale permettant le passage de la brise, mais arrêtant les rayons du soleil. Ce dispositif contribue à créer une grande privauté, étant donné que celui qui est à l'intérieur de la maison peut voir, sans être vu, celui qui en est à l'extérieur grâce aux grillages étroits du moucharabieh.

Yehia Waziri, *L'architecture islamique et l'environnement*, Koweït, *Le monde de la connaissance*, revue publiée par le Conseil National de la Culture, des Arts et des Lettres, n° 304, P. 127-134 ;

63) Petits éléments en bois, généralement de forme rectangulaire, assemblés selon un plan géométrique qu'on fixe sur les ouvertures sous forme de fenêtres ou volets permettant le passage de la lumière et de l'air tout en empêchant les gens de l'extérieur de voir les détails de l'intérieur, alors que celui qui y est peut voir l'extérieur. Les genres de bois tourné les plus célèbres sont le « sahrigui » et le « maymouni ».

*Dictionnaire de terminologie*, P. 40.

64) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 10, L. 3:5.

65) La « **kantara** » est ce que l'on bâtit au-dessus de l'eau pour passer à l'autre rive ; dans ce texte, elle constitue un terme documentaire avec le sens d'arc qui a donné naissance à l'expression « bab mikantar » avec le sens de porte voûtée.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 91.



66) Document *El-Sinnari n° 936 (Awkaf)*, P. 20, L. 7:4.

67) Le mot « **gift** », d'origine persane, désigne une décoration constituée de deux courbes parallèles sculptées dans la pierre en haut-relief sous forme d'un cadre ou d'une chaîne formée de deux lignes parallèles se croisant à intervalles égaux et incorporant des motifs circulaires, hexagonaux ou octogonaux en forme de lettre M. Il est appelé dans ce cas « gift laeeb ».

*Dictionnaire de terminologie*, P. 29.

68) Les deux **chambranles** de la porte désignent ses côtés, c'est-à-dire les côtés de l'encadrement de la porte, qu'on appelle actuellement son anneau ; chaque porte a deux chambranles qui l'entourent de droite et de gauche.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 81.

69) Les « **muqarnasat** » (singulier « muqarnas ») sont des motifs décoratifs en forme d'alvéoles. En plus du fait qu'ils constituent un élément architectural permettant la transition de la forme carrée à la forme ronde, et un support faisant office quelquefois de poutres, ils constituent des compositions décoratives utilisées pour la décoration architecturale et parfois pour la décoration tout court. Ils peuvent se présenter en plusieurs rangées (brisées, ascendantes, descendantes). Les « muqarnasat » possèdent des formes diverses et chacun d'entre eux est désigné par le nom d'une fonction qui lui est propre. Pour en savoir plus, consultez :

Helmi Aziz, Mohamed Ghattas, *Dictionnaire de terminologie*, Figure 3, P. 113 ;

Tewfick Ahmed Abdel-Gawad, *L'architecture islamique en tant que pensée et civilisation*, Le Caire, Librairie Anglo-Egyptienne, V. 3, 1986, P. 103.

Le « muqarnas » se caractérise en tant que motif décoratif par une troisième dimension dans sa composition.

Iman Mohamed Eid Attia, *Le contenu islamique dans la pensée architecturale, vers une théorie de l'architecture islamique*, Université du Caire, Faculté d'Ingénierie, Département de l'Architecture, Thèse de doctorat inédite, 1987, P. 200.

70) Les claveaux de l'arc (**senga**) sont les parties constituant l'arc, soient-elles en pierre ou toute autre matière. La clé d'arc ou clé de voûte est le claveau central de l'arc (**senga meftaheya**).

71) « **Hassel** » : Entrepôt ; dans les établissements résidentiels, il a le sens de réserve ou salle de dépôt.

72) « **Khezanat** » : Lieu où l'on stocke divers objets ; il désigne également une alcôve et il est employé ici en tant que terme documentaire dans un sens particulier : « alcôve pour dormir » c'est-à-dire chambre à coucher.

73) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 10, L. 5:7.

74) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 20, L. 6:8.

75) « **Derkat** » (pluriel « derkawat ») est un terme d'origine persane composé de deux parties : la première « der » qui signifie porte et la seconde « kat » qui signifie place. La « derkat » est l'espace qui suit la porte d'entrée et qui précède le complexe principal du bâtiment (le porche). Elle a été utilisée dans les palais et les maisons pour empêcher les passants dans la rue de voir ce qui s'y passait à l'intérieur.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 47.

76) Le « **mastaba** » est une construction peu élevée sur laquelle on s'assoit. Elle est généralement en pierre, lorsqu'elle est en bois elle est dite « dekka ».

*Dictionnaire de terminologie*, P. 106.

77) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 20, L. 11 ; P. 21, L. 1:11.

78) En référence au ciel dans le sens qu'il est dépourvu de plafond et que rien ne le couvre ou surmonte.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 67.

79) « **Faskia** » est un terme vulgaire possédant plusieurs significations : la première c'est qu'il est un lieu où l'eau est rassemblée et c'est dans ce sens qu'il est utilisé ici. Il peut signifier également un bassin pour les ablutions ou encore le lieu où un mort est enterré.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 85.

80) Ce qui confirme ceci c'est qu'elle n'est point citée dans le titre légal de propriété de la maison (la hogga). Dr Mahmoud Amin mentionne que cette fontaine qui a été transportée à la maison provient de celle de Salama Pacha sise au quartier de Baghala.

Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 217, note 5.

81) Le « **takhtabush** » est situé au rez-de-chaussée de la maison. Il s'ouvre sur toute sa largeur sur la cour d'un côté ou plus ; son niveau est plus élevé que celui de la cour d'un ou de deux degrés. Il consiste en une alcôve profonde dont le plafond est soutenu en son milieu par un seul pilier ou un support au milieu du côté extérieur donnant sur la cour intérieure. Son plancher est recouvert de marbre blanc ;

il est meublé de canapés et de « dekkas ». Il était destiné à la réception des invités n'appartenant pas au grand monde.

Nelly Hanna, *Les maisons du Caire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, étude sociale de terrain*, traduction Halim Toussoun, Le Caire, Dar El-Arabi pour l'Édition et la Distribution, 1993, P. 65, 108.

**82)** Dans d'autres documents, il est désigné par « **tishtkhana** ». C'est un mot composé de deux termes : « tisht » (cuvette servant de lave-mains) et de « khana » (maison), qui veut dire textuellement : la maison du lave-mains, autrement dit la pièce où l'on met la cuvette où on se lave les mains. On désigne également par ce terme la pièce où l'on met le broc et la cuvette.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 77.

Il est intéressant de relever l'emploi du terme « tishtkhana » pour désigner la configuration architecturale connue par « takhtabush » durant l'époque ottomane et qui servait de lieu de réception.

**83) « Naht tagrid » :** La courbe extérieure de l'arc (l'extrados).

**84)** Certains la considèrent comme étant l'iwan sud-ouest de la grande salle. Pour en savoir plus, consultez :

Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 221.

**85) « Estable » :** Lieu destiné à loger les chevaux. C'est un terme arabisé d'origine grecque. L'écurie et ses annexes représentent des lieux de service essentiels dans les palais et les grandes maisons du Caire aux époques mamelouke et ottomane.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 13.

**86) « Sakf ghashim » :** Un genre de plafond construit avec du bois brut grossièrement fabriqué ou des troncs de palmiers.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 83.

Il s'agit ici d'un plafond d'architecture irrégulière comportant des voûtes asymétriques non esthétiques et de fabrication rudimentaire.

**87)** Auge rectangulaire à l'écurie où est déposé le fourrage des chevaux.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 77.

**88)** *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 11, L. 11.

**89) « Tahoun » :** Lieu pour moulin tous genres de graines pour les transformer en farine. Il peut être annexé à une installation architecturale ou constituer une unité indépendante. Le moulin se différencie du broyeur du fait qu'il transforme les graines en farine, alors que ce

dernier les broie en fragments plus en moins gros et concerne généralement les fèves.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 75, 102.

**90) « Maziara »** également connue sous le nom de « mazmala ». A l'origine, ce mot désignait une cruche en argile pour refroidir l'eau, ensuite il a désigné l'endroit où étaient gardées ces cruches ou les « zirs » (grandes jarres), d'où la nomination de « maziara » ou « beyt al-aziar » (la maison des zirs).

*Dictionnaire de terminologie*, P. 104.

**91) Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)**, P. 21, L. 9.

**92) Le terme « hammam »** provient de celui de « hamma » qui désigne les eaux thermales auprès desquelles les gens cherchaient la guérison. En tant qu'unité architecturale possédant une composition générale presque invariable, il est constitué d'un « maslakh » (pièce d'accueil et de déshabillage), une première pièce de transition (de chaleur modérée pour réaliser une gradation dans la température du corps), une pièce à température élevée, et un caldarium (partie principale du hammam) outre les annexes qui varient d'un hammam à un autre tels la pièce d'épilation, les toilettes, les cabinets d'aisances, le foyer, le puits et la sakieh.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 37, 107.

**93) Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)**, P. 25, L. 3:7.

**94) Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)**, P. 25, L. 9-11.

**95) « Korsi raha » :** Le siège d'aisances est un terme documentaire qui désigne le siège des toilettes. Il est également appelé « siège d'isolement » et « siège de cabinet d'aisances ».

*Dictionnaire de terminologie*, P. 94, 95.

**96) « Kanif »** veut dire paravent. Dans les documents, il désigne les lieux d'aisances et représente également un lieu où l'on se lave. On l'appelle également « pièce d'isolement », « siège d'isolement », « pièce d'aisances » et « lieu de soulagement ».

*Dictionnaire de terminologie*, P. 96, 104.

97) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 21, L. 1.

98) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 15, L. 5-6.

99) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 25, L. 10-11.

100) Nelly Hanna, *Les maisons du Caire*, P. 179, 180.

101) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 21, L. 6-8.

102) En arabe, le « **maq'ad** » c'est sur quoi on s'assoit et la « maq'ada » c'est le lieu où l'on s'assoit. Dans les bâtiments résidentiels du Caire, il constitue l'un des principaux lieux de réception et y joue un rôle prépondérant et important. Il apparaît dans des styles architecturaux divers qui se différencient du point de vue conception, forme et fonction, ainsi qu'en témoignent les modèles subsistant encore et les indications de nombreux documents. Il est généralement situé au premier étage et on y accède par un escalier. Il possède des arcs ouverts orientés vers le nord et donnant sur une cour, un jardin, un lac, un golfe ou sur la grande voie. Pour en savoir plus, consultez :

*Dictionnaire de terminologie*, P. 113-114 ;

Ghazwan Moustapha Yaghi, *Les maisons du Caire*, P. 235-304.

103) Le mot « **rawchan** » est d'origine persane ; il signifie lucarne, fenêtre ou balcon. Dans l'architecture, il représente les parties saillantes utilisées pour augmenter les superficies des étages supérieurs qui peuvent donner sur l'extérieur ou l'intérieur.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 58.

104) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 21, L. 11 ; P. 22, L. 1-5.

105) Salle consacrée aux femmes. Dans les documents, elle est désignée par « harmia » ou « salle de harmia ».

*Dictionnaire de terminologie*, P. 36.

106) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 13, L. 3 ; P. 21, L. 11 ; P. 22, L. 11 ; P. 25, L. 10 ; P. 26, L. 4 ; P. 32, L. 3.

107) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 11, L. 5.

**108)** Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 23, L. 7-8.

**109)** Le terme « **dorqa'a** » est un nom composé de deux mots : le premier « dor », d'origine persane, signifie « porte », le second « qa'a », d'origine arabe, signifie « salle ». Il est utilisé dans les documents pour indiquer la partie centrale de la salle ; il peut également signifier une ouverture pour la lumière ou la lucarne qui surmonte la partie centrale de la salle appelée « shokhsheikha ».

*Dictionnaire de terminologie*, P. 50.

**110)** Le terme « **iwan** » est un terme persan arabisé qui provient de « ivan » ; il signifie linguistiquement « la salle du trône », d'où le célèbre « Iwan de Chosroes ». En architecture, l'iwan constitue une unité architecturale de projection carrée ou rectangulaire possédant trois murs donc trois côtés seulement et un quatrième ouvert. Pour en savoir plus, consultez :

*Dictionnaire de terminologie*, P. 17.

**111)** Actuellement, le plancher de toute la salle est au même niveau et comme le plafond a été rénové, il est impossible de le départager entre la « dorqa'a » et les deux iwans. Nous avons rapporté la description de son état antérieur d'après :

Revault et Maury, *Palais et maisons*, P. 95-97 ;

Refaat Moussa, *Les bâtiments résidentiels*, P. 221.

**112)** « **Sodla** » : Un iwan de petites dimensions ou iwan latéral peu profond des salles et autres. Il est également appelé « martaba » dans les documents.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 62.

**113)** « **Karadi** » (singulier « kordi » ou « kridi ») désignent un couple de poutres en bois situé au-dessus de l'ouverture de l'iwan de part et d'autre, l'espace entre les deux au sommet de l'arc s'appelle l'anneau du « kordi ».

*Dictionnaire de terminologie*, P. 94.

**114)** Des termes documentaires décrivant les composantes de la queue du « kordi » mentionné dans la note précédente.

**115)** Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 24, L. 10, 11 ; P. 25, L. 1:9.



**116)« Malkaf » :** Orifice au plafond pour l'aération, dont on contrôle l'ouverture et la fermeture. Il permet l'aération de la place qu'il surmonte. Il est orienté de façon à ce qu'il reçoive l'air froid qui vient remplacer l'air chaud renvoyé par la « shokhsheikha », la voûte, les fenêtres et les portes communiquant avec l'extérieur où se trouve la cour d'honneur, complétant ainsi l'opération du renouvellement de l'air et de la ventilation. Pour en savoir plus, consultez :

Yehia Waziri, *L'architecture islamique*, P. 116-117.

**117)« Bazahang » :** Terme persan qui a été arabisé, formé de deux mots « Baz » et « Ahang » et signifiant aspirateur de l'air, son souffleur ou l'orifice d'aération. En architecture, il signifie ouverture d'aération. Il est situé sur les terrasses des bâtiments et utilisé pour la ventilation et pour l'éclairage. Son ouverture et sa fermeture sont contrôlables.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 19.

**118)Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)**, P. 11, L. 5.

La **porte secrète** est généralement située dans un lieu discret non visible. Elle prend la forme d'une armoire ou d'une bibliothèque pour ne pas attirer l'attention. Dans le domaine de l'architecture résidentielle, elle a pour fonction de permettre les entrées en catimini surtout en ce qui concerne le harem.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 19.

**119)Le salon de chant** est un type de salon qui se distingue de ses homologues par son emplacement, sa forme et également sa fonction. L'appellation de cet illustre salon, celle du « chant » est dérivée d'une des principales tâches qu'il assumait en tant que place où s'asseyaient les esclaves pour chanter. Dans les documents, il est désigné par le mot « chant » tout court. Ce genre de salons était consacré aux femmes. En général, il était situé dans les grandes salles sous une forme ambivalente, à savoir, de part et d'autre de la « dorqa'a » avec en dessous deux alcôves. Il est certain que ce genre de salons s'est répandu depuis les débuts de l'époque des Mamelouks et davantage durant l'époque ottomane. Pour en savoir plus, consultez :

*Dictionnaire de terminologie*, P. 114 ;

Ghazwan Mustafa Yaghi, *Les maisons du Caire*, P. 285-293.

**120)Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)**, P. 25, L. 9:11 ; P. 26, L. 1:5.

- 121) Document *El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 22, L. 10, 11 ; P. 8:11.
- 122) Mohamed Mazhar Shorbagui, *Les éléments architecturaux distinctifs caractéristiques dans la maison damascène et son adéquation à l'environnement et au climat*, Université de Damas, Faculté d'Architecture, Etude d'un diplôme inédit, 1988, P. 35.
- 123) Abdel-Messih Youssef Achi, *Les cours intérieures dans l'architecture résidentielle arabe, étude analytique sur les cours intérieures au Caire, Homs, Alep*, Université du Caire, Faculté d'Ingénierie, Département d'Architecture, thèse de maîtrise inédite, 1995, P. 67 ; Yehia Waziri, *L'architecture islamique et l'environnement*, P. 107.
- 124) Mohamed Badr El-Din El-Kholy, *Les effets climatiques et l'architecture arabe*, Beyrouth, Université Arabe de Beyrouth, 1975, P. 52 ; Ramah Ibrahim Mohamed Salem, *La conception des espaces architecturaux dans les régions chaudes, l'effet du climat sur les espaces architecturaux dans l'environnement égyptien*, Université du Caire, Faculté d'Ingénierie, Département d'Architecture, thèse de maîtrise inédite, 1984, P. 105, 106 ; Abdel-Messih Youssef Achi, *Les cours intérieures dans l'architecture*, P. 70 ; Azza Hussein Rizk, *Les caractéristiques visuelles de la cité islamique au Moyen Âge*, Université du Caire, Faculté d'Ingénierie, Département d'Architecture, thèse de maîtrise inédite, 1984, P. 120 ; Hassan Fathi, *L'architecture urbaine arabe du Moyen-Orient*, Beyrouth, Imprimerie Dar El-Ahad, conférence donnée le 29 avril 1971, P. 14 ; Ferial Moustapha Khodeir, *La maison arabe en Iraq durant l'ère islamique*, Bagdad, Ministère de la Culture et de l'Information, 1983, P. 110, 111 ; Mohamed Mazhar Shorbagui, *Les éléments architecturaux*, P. 31.
- 125) Maha El-Bakry, *The Islamic house*, Report for MSC, London 1973, P. 17.
- 126) Le degré de confinement est le rapport entre la surface des murs entourant la cour et la surface de son sol. Ce rapport affecte les changements calorifiques, car plus la surface entourant la cour diminue, plus le degré de confinement de l'espace diminue, et par conséquent l'influence sur l'ampleur de l'oscillation des degrés de température augmente à l'intérieur de l'espace. D'où la conclusion



que plus le degré de confinement augmente (haut degré de confinement), plus diminue l'oscillation des degrés de température à l'intérieur de l'espace et plus y augmentera l'équilibre calorifique.

Ramah Ibrahim Mohamed Salem, *La conception des espaces*, P. 79.

**127)** Abdel-Messih Youssef Achi, *Les cours intérieures dans l'architecture*, P. 73, 74.

**128)** Afif Bahnassi, *Les pays du Levant, aperçus archéologiques et artistiques*, Baghdad, Ministère Iraquien de l'Information, 1980, P. 99.

**129)** Le puits consiste en un forage ou une construction qu'on effectue dans la terre pour accéder à l'eau. Les documents utilisent souvent l'expression « puits d'eau courante » pour indiquer qu'il a été creusé jusqu'à ce que l'eau jaillissante soit courante toute l'année.  
*Dictionnaire de terminologie*, P. 24.

**130)** *Dictionnaire de terminologie*, P. 31.

Dispositif semblable à un distributeur d'eau. Les documents le désignent comme étant un bassin peu profond auquel arrive l'eau d'une sakieh. Il possède plusieurs ouvertures pouvant être de grandeur différentes reliées au moyen de canaux aux différentes parties de la maison, auxquelles l'eau est distribuée selon les besoins respectifs de chacune d'entre elles.

*Dictionnaire de terminologie*, P. 113.

**131)** « **Khafeki** » est un terme faisant partie du jargon des artisans qui désigne un genre de mortier obtenu en mélangeant de la chaux, du goudron et du mâchefer, qu'on pétrissait pour obtenir une pâte qu'on laissait fermenter avant d'enduire avec les terrasses et les parois des bassins d'eau en raison de son étanchéité.

**132)** *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 20, L. 10-11 ; P. 21, L. 1, 2.

**133)** *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 21, L. 8-11.

**134)** Dans le cas où il n'était pas possible de transférer l'eau par ce moyen, l'approvisionnement en eau du bassin la conduisant aux dépendances de la section du harem (la cuisine, la lessive, les grandes jarres et les sièges d'aisances) était effectué par le porteur d'eau (sakka) ou un domestique.

135) *Document El-Sinnari n° 936 (Awqaf)*, P. 21, L. 2.

136) *La maison d'El-Set Wassila*, Edition El-Kahera El-Tarikhia, Le Caire, Imprimerie du Haut Conseil des Antiquités, 2005, P. 19.

137) *La maison d'El-Set Wassila*, P. 26.

138) *La maison d'El-Set Wassila*, P. 27.

139) Les savants de l'Expédition française, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 14, Les planches de l'Etat moderne (2), Les habits et les visages, Planche B/2, dessin de Dutertre.

140) Les savants de l'Expédition française, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 14, Les planches de l'Etat moderne (2), Les habits et les visages, Planche B/1, dessin de Dutertre.

141) Les savants de l'Expédition française, encyclopédie de la *Description de l'Egypte*, V. 14, Les planches de l'Etat moderne (2), Les habits et les visages, Planche G, dessin de Dutertre.







ISBN 978-977-452-268-4